

Hockey sur glace: le Japon domine à nouveau une pauvre équipe suisse

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS - EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

LA NEIGE NE CESSANT DE TOMBER

Le danger d'avalanches

s'est accru en Suisse

Situation très difficile en Valais

BERNE (ATS). — D'importantes chutes de neige ont été enregistrées mardi et mercredi dans pratiquement toute la Suisse. Dans son bulletin de mercredi, l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches, au Weissfluejoch-sur-Davos, souligne que la limite du danger de glissements de plaques de neige est située vers 2000 mètres au Tessin et en Engadine.

d'Oex, et 15 à 20 centimètres aux Diablerets. En revanche, le canton de Genève a été épargné par la neige. Celle-ci est tombée en abondance dans le Jura neuchâtelois et bernois où elle atteint 30 à 40 centimètres à certains endroits.

ROUTE ET RAIL COUPÉS De notre correspondant: Il faut remonter à plusieurs années pour retrouver dans les annales valaisannes un hiver aussi tenace que celui de cette année. Dans certaines régions, il est tombé en deux jours plus d'un mètre de neige.

DE VAUD A FRIBOURG La neige est tombée en abondance dans le Jura vaudois. Dans le canton de Vaud, plusieurs routes secondaires étaient impraticables mercredi matin.

LA NEIGE Mercredi matin, on enregistrait les quantités suivantes dans les diverses régions de Suisse: 40 cm à Montana, Glaris et Einsiedeln, 35 cm à la Chaux-de-Fonds, 30 cm au Saentis, 22 cm dans le pays de Gessenay (Saanen), 20 cm à Coire, 19 cm à Leysin, 18 cm à Olten et à Saint-Gall, 17 cm à Lucerne, 16 cm à Davos, 15 cm à Zurich et au col du Simplon, 14 cm à Sion et à Engelberg, 13 cm à Airolo et enfin 10 cm à Lausanne.

On pense que, dès jeudi, la route pourra être à nouveau ouverte au trafic. Il faudra, en retour, attendre une semaine voire une dizaine de jours, avant que les trains du Martigny - Orsières puissent reprendre le rail et desservir la vallée.

Françaises battues en descente à Val Gardena

A. Zryd

skieuse en or



Pour la première fois depuis 1960, année où, à Squaw-Valley, Yvonne Ruegg et Roger Staub étaient devenus champions du monde et champions olympiques de slalom géant, le ski alpin suisse a remporté un titre mondial. Il le doit à Anneroesli Zryd, d'Adelboden, dont on crut pendant longtemps qu'elle ne serait même pas sélectionnée pour Val Gardena.

A. Ch.

(Lire en page 21)

LES IDÉES ET LES FAITS BONN: LA CLÉ D'UNE ÉNIGME

LORSQUE la mini-coalition succéda à la grande coalition, à Bonn, bien des gens s'étonnèrent et même s'indignèrent de ce qu'ils appelaient une alliance contre nature: celle du parti socialiste — anticapitaliste par essence — et du parti libéral, émanation de l'industrie lourde et du grand capital de la République fédérale.

Pendant que M. Brandt allait faire approuver ses ouvertures à l'Est par les dirigeants français, son ministre de l'économie, M. Schiller, signait avec le ministre soviétique du commerce extérieur, M. Patolichev, un très important accord commercial prévoyant la livraison de gaz naturel russe aux Allemands et de tubes d'acier de grand diamètre allemands aux Russes.

Mais l'on ne peut s'empêcher de penser à la fragilité des «idéologies» en voyant Moscou accepter le concours de quelques-unes des plus puissantes entreprises capitalistes du monde et ces dernières voler au secours de l'industrie lourde soviétique, qui peut ainsi se tourner vers des productions moins innocentes.

Léon LATOUR



Avalanche: 15,000 m3 sur la route entre Sembracher et Orsières (Avipress M.F.)

L'ASSASSINAT DE MME MCKAY: LES INculpÉS IMPASSIBLES

LONDRES (AP). — Deux frères d'origine indienne ont été inculpés mercredi par un tribunal de Londres du meurtre de Mme Muriel McKay, dont le corps n'a toujours pas été retrouvé par les policiers.

Il s'agit de deux frères d'origine indienne, âgés de 21 et 22 ans, qui ont été conduits au tribunal de Wimbledon, situé non loin de la maison de Mme McKay, qui a disparu le 29 décembre.

Pendant ce temps, les policiers poursuivaient leurs recherches mais jusqu'à présent ils n'auraient trouvé aucune trace de Mme McKay dans la ferme du XVIIe siècle, qu'occupaient les deux frères.

Evacuant aussi des enfants des classes de neige

Le convoi de la mort a quitté Val-d'Isère

VAL-D'ISÈRE (AP). — La première liaison entre Val-d'Isère et Bourg-Saint-Maurice depuis l'avalanche de mardi matin a été tentée mercredi après-midi. Un convoi venu de la vallée et composé de camions transportant des cercueils destinés aux 39 victimes de l'avalanche, est reparti de la station avec sa macabre cargaison peu avant 17 h.



Val-d'Isère après l'avalanche meurtrière (Téléphoto AP)

Routes nationales

BERNE (ATS). — Dans sa séance ordinaire de mercredi, le Conseil fédéral a adopté le programme des travaux à exécuter en 1970 sur le réseau des routes nationales.

L'actualité régionale: pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9

Les sports: pages 21 et 23

Le carnet du jour. — Les programmes radio-TV. — Les bourses: page 25

L'actualité suisse: page 27

Le Landeron: l'agresseur de l'antiquaire identifié

Lait spécial: recours rejeté (Pages neuchâteloises)

Les transports publics en 1969 (Page 15)

Court-circuit à Genève: cinq blessés (Page 27)



C'est dans cette ferme du XVIIe siècle qu'il se serait passé quelque chose (Téléphoto AP)

LE PRIX DES MÉDAILLES

Cela n'a pas raté. M'étant permis, à propos des champions français du ski collectionnant les médailles depuis quelque temps, de poser la question de savoir «pourquoi ils gagnent» (\*), les événements — et les lecteurs — se sont empressés de rectifier mon tir.

(\*) FAN du 10 février.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Avis mortuaires

VOTRE ENFANT EST-IL DU MAUVAIS MOIS ? LES «SIX ANS DE GRAND-PAPA» DEVRAIENT LAISSER PLACE A UNE FORMULE PLUS SOUPLE

Vous enfant est-il du mauvais mois ? Qui, dans bien des cas, mais n'est-ce pas plutôt des effets d'un mauvais système dont il souffre ? Sur ce premier thème, l'École des parents a débattu d'un problème important hier soir aux Terreaux et en ouvrant cette séance, M. Fr. L'Éplattier...

— On ne peut pas nier que chaque enfant de 5 ans éprouve déjà le besoin d'aller à l'école, chose qui nous étonne souvent, nous les adultes qui y sommes allés ! L'erreur, c'est de vouloir à tout prix fixer un âge chronologique...

— On ne peut pas nier que chaque enfant de 5 ans éprouve déjà le besoin d'aller à l'école, chose qui nous étonne souvent, nous les adultes qui y sommes allés ! L'erreur, c'est de vouloir à tout prix fixer un âge chronologique...

AU THÉÂTRE

Sior Todero Brotolon «Le Grognon» de Carlo Goldoni

Le Théâtre de Carouge, présenté par le T.P.R., jouait mardi soir, au Théâtre de Neuchâtel, «Le Grognon», de Goldoni. Plus groudeur et despote que grognon, un redoutable vieillard, sior Todero Brotolon, fait régner un véritable état de terreur sur sa maison...

Le Théâtre de Carouge, présenté par le T.P.R., jouait mardi soir, au Théâtre de Neuchâtel, «Le Grognon», de Goldoni. Plus groudeur et despote que grognon, un redoutable vieillard, sior Todero Brotolon, fait régner un véritable état de terreur sur sa maison...

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 8 février. Borsky, Suzanne, fille de Ladislav, ingénieur-chimiste à Neuchâtel, et d'Emma, née Kolpas. 9. Affolter, Emmanuel-Jacques-Raymond, fils de Affolter Daniel, chauffeur-livreur à Peseux, et de Jocelyne-Martine-Yvonne, née Nenninger...

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur. Salle des conférences ce soir à 20 h 30 précises. Orchestre de chambre de Neuchâtel direction Ettore BRERO. Roberto MICHELUCCI violoniste.

Restaurant de l'Hippocampe

Bar-dancing chez «GÉGÈNE». Bevaix CE SOIR RÉOUVERTURE. Le restaurant ouvre à 17 heures le dancing à 21 heures.

ÉTUDES BIBLIQUES

20 heures : PROCLAMATION DE L'ÉVANGILE par le brigadier Cachelin, de Berne.

XAMAX - BÂLE Match amical

RESTAURANT SAINT-HONORÉ

cherche personne pour l'office, pour travail du soir. Entrée immédiate. Tél. 5 95 95.

EXPOSITION

du 12 février au 1er mars AU BOURREAU Moutlins 49 Ouvert tous les jours de 17 à 21 heures.

JUNESSE - SON MAL - SA RÉVOLTE

Juvenes de toutes tendances, participez au groupe de discussion idées - débats au Centre de loisirs, chemin de la Boîte 31, à 20 heures. Sujet de ce soir :

COMMUNIQUÉS

« Pain pour le prochain » C'est dimanche 15 février que s'ouvrira la campagne « Pain pour le prochain », qui a été précédée d'une période d'information dans la presse au nom de l'Entraide protestante, de l'Action de Carême et de Swissaid.

Le réel et l'imaginaire

Henri Agel, professeur à la faculté des lettres de Montpellier et chargé de cours sur l'art cinématographique à l'Université de Fribourg qui sera l'hôte, vendredi 13 février, de l'Association des instituteurs privés et de l'Université de Neuchâtel donnera le soir, à l'Aula de l'université, une conférence précédée de la projection d'un court métrage intitulé : «Le réel et l'imaginaire».

Naissances

Monsieur et Madame Gilbert BÉGUIN-GUARDA, ainsi que Corinne et Liliane, ont la joie d'annoncer la naissance de Nadia le 11 février 1970.

Monsieur et Madame Jean-Alfred GRETILLAT-BARTHE et Delphine ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère Jean-Sébastien le 11 février 1970.

Monsieur et Madame Jean-Alfred GRETILLAT-BARTHE et Delphine ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère Sabine le 11 février 1970.

Monsieur et Madame Jean-Alfred GRETILLAT-BARTHE et Delphine ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère Jean-Sébastien le 11 février 1970.

Monsieur et Madame Jean-Alfred GRETILLAT-BARTHE et Delphine ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère Sabine le 11 février 1970.

Monsieur et Madame Jean-Alfred GRETILLAT-BARTHE et Delphine ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère Sabine le 11 février 1970.

Ricet Barrier et Annie Colette pour les adultes au TPN-Centre de culture

Après avoir divertit les enfants au Théâtre de Neuchâtel hier après-midi, Ricet Barrier et Annie Colette chanteront le soir au TPN - Centre de culture. D'une verve et d'une fantaisie jamais en défaut, Annie Colette ouvre le spectacle. Elle nous emmène du Portugal à la Sibérie au rythme sûr et souple de sa guitare...

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 11 février. — Température: Moyenne: 0,5; min: moins 1,6; max: 3,7. Baromètre: Moyenne: 712,2. Eau tombée: 20,6 mm. Vent dominant: Direction: ouest, sud-ouest; force: faible, jusqu'à 7 h, ensuite est, sud-est, calme à faible, nord-ouest modéré à assez fort de 13 à 16 h. Etat du ciel: le matin couvert, après-midi, variable; légèrement nuageux à nuageux, soir, clair. Neige pendant la nuit et intermittente le matin.



Niveau du lac 11 fév. à 6 h 30: 429,55. Température de l'eau: 4°

Prévisions du temps

— Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le temps sera caractérisé par l'alternance d'éclaircies et d'averses de neige, les éclaircies — souvent belles — se développant surtout sur le Plateau et dans les vallées intérieures des Alpes, et les giboulées se localisant de plus en plus sur les crêtes et sur les versants nord du relief.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

Ernest TINEMBART née Henriette GOBAT

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à leur tendre affection, dans sa 81ème année, après quelques semaines de maladie supportée avec calme et confiance.

Monsieur Paul FALLET

leur cher frère, beau-frère, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 50ème année, après une courte maladie.

Monsieur Gaston MONTANDON

Monsieur et Madame Pierre Montandon-Gremaud et leurs enfants Pierre, Marianne, Jean-Marc et Claude-André, à la Molière; Monsieur et Madame Jean Montandon-Balmer et leurs enfants Christine et Gil, à Serrières; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Adair Mathy-de-L'Endroit;

POMPES FUNÈRES Evard-Flühmann Neuchâtel Toutes formalités

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par tous les témoignages de sympathie et d'amitié reçus, la famille de Monsieur Charles MAURER remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence ou leurs messages, ont pris part à son deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Avis mortuaires

Tu es un asile pour moi, Tu me garantis de la détresse, Tu m'entraînes de chants de délivrance. Ps. 32 : 7. Monsieur Ernest Tinembart; Madame Ernest Tinembart et leurs enfants, à Neuchâtel et Penthalaz; Madame Liane Beney-Tinembart, à Clarens; Madame et Monsieur Charles Simon-Gobat et leurs enfants, à la Neuveville, Goldach et Lausanne; Madame et Monsieur Eric Thiébaud-Gobat et leurs enfants, à Lausanne, Caux et Auvèrrier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de Madame Ernest TINEMBART née Henriette GOBAT.

Madame Ernest TINEMBART née Henriette GOBAT

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à leur tendre affection, dans sa 81ème année, après quelques semaines de maladie supportée avec calme et confiance.

Monsieur Paul FALLET

leur cher frère, beau-frère, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 50ème année, après une courte maladie.

Monsieur Gaston MONTANDON

Monsieur et Madame Pierre Montandon-Gremaud et leurs enfants Pierre, Marianne, Jean-Marc et Claude-André, à la Molière; Monsieur et Madame Jean Montandon-Balmer et leurs enfants Christine et Gil, à Serrières; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Adair Mathy-de-L'Endroit;

Le Seigneur ne rejette pas pour toujours; mais s'il afflige, il a aussi compassion, selon la grandeur de ses bontés. Lam. 3: 31-32. Madame Georges Michaud-Sigrist, ses enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Franz Doerig-Michaud et leurs filles Ariane et Corinne, à Binningen; Mademoiselle Anne-Lise Michaud, à Colombier; Madame et Monsieur Walter Rüedi-Michaud et leur fille, à Gümmenen; Madame Charles Michaud et ses enfants, à Bôle et Colombier; Monsieur et Madame André Sigrist, leurs enfants et petits-enfants, aux Geneveys-sur-Coffrane et Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de Monsieur Georges MICHAUD ancien maître menuisier.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par tous les témoignages de sympathie et d'amitié reçus, la famille de Monsieur Charles MAURER remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence ou leurs messages, ont pris part à son deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Avis mortuaires

Tu es un asile pour moi, Tu me garantis de la détresse, Tu m'entraînes de chants de délivrance. Ps. 32 : 7. Monsieur Ernest Tinembart; Madame Ernest Tinembart et leurs enfants, à Neuchâtel et Penthalaz; Madame Liane Beney-Tinembart, à Clarens; Madame et Monsieur Charles Simon-Gobat et leurs enfants, à la Neuveville, Goldach et Lausanne; Madame et Monsieur Eric Thiébaud-Gobat et leurs enfants, à Lausanne, Caux et Auvèrrier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de Madame Ernest TINEMBART née Henriette GOBAT.

Madame Ernest TINEMBART née Henriette GOBAT

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à leur tendre affection, dans sa 81ème année, après quelques semaines de maladie supportée avec calme et confiance.

Monsieur Paul FALLET

leur cher frère, beau-frère, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 50ème année, après une courte maladie.

Monsieur Gaston MONTANDON

Monsieur et Madame Pierre Montandon-Gremaud et leurs enfants Pierre, Marianne, Jean-Marc et Claude-André, à la Molière; Monsieur et Madame Jean Montandon-Balmer et leurs enfants Christine et Gil, à Serrières; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Adair Mathy-de-L'Endroit;

A LA COUR DE CASSATION PÉNALE

# « Lait spécial » : recours rejeté mais l'agriculteur de Boudry est têtue...

On connaît cet agriculteur de Boudry, fort en gueule mais au grand cœur, qui se bat depuis des années pour tenter de faire admettre à la sacro-sainte société de consommation le « lait spécial » de ses schwytozisses. Aussi têtue que pourrait l'être une administration, il défie la loi, la baffoue à l'occasion avec cette excuse, très personnelle, que son combat sert la cause souvent trop négligée de la santé publique. Son lait garanti « sans silo et sans pétrole » était de nouveau servi au Château hier après-midi. Ce ne fut pas, comme il y a quelques années, lors d'une dégradation comparativement admise par le département de l'agriculture et la Fédération laitière, mais cette fois, la « boïlle » figurait au rôle de la Cour de cassation pénale.

Le pourvoi de M. A. D. était dirigé contre un jugement du tribunal de Boudry qui, le 24 octobre dernier, avait condamné l'agriculteur à une amende de 1000 fr. et à 625 fr. de frais. Pour motiver son recours, A. D. avançait notamment que travaillant au vu et au vu des autorités, celles-ci auraient dû prendre des mesures administratives avant de mettre en marche la machine judiciaire pénale.

Pour le conseiller rapporteur Biétry, les mesures pénale et administrative ne s'excluent pas réciproquement mais, au contraire, peuvent être complémentaires. Il en trouve une bonne illustration dans les accidents de la route lorsqu'un con-

ducteur, déjà puni pour infraction à la loi, peut être aussi frappé d'une sanction administrative: le retrait de permis. L'article 46 de l'arrêté fédéral sur l'économie laitière n'implique pas qu'une contrainte administrative précède la sanction pénale. En conclusion, le conseiller rapporteur propose le rejet de ce pourvoi téméraire, un émolument de 150 fr. devant être mis à la charge du recourant. A entendre M. Hirsch, si la loi ne dit pas qu'il faut déjà épuiser les mesures administratives, elle ne dit pas le contraire non plus. Des sanctions d'ordre administratif auraient-elles eu plus de poids? Le conseiller en doute car le fait de confisquer le bétail et le matériel de l'agriculteur, voire de faire fermer son exploitation en requérant la force publique, auraient sans aucun doute été de qui lui a été infligée. Pourtant, concernant la ténacité du pourvoi, M. Hirsch ne suit pas son collègue Biétry: — ... A. D. a agi pour servir l'intérêt général, c'est-à-dire la santé publi-

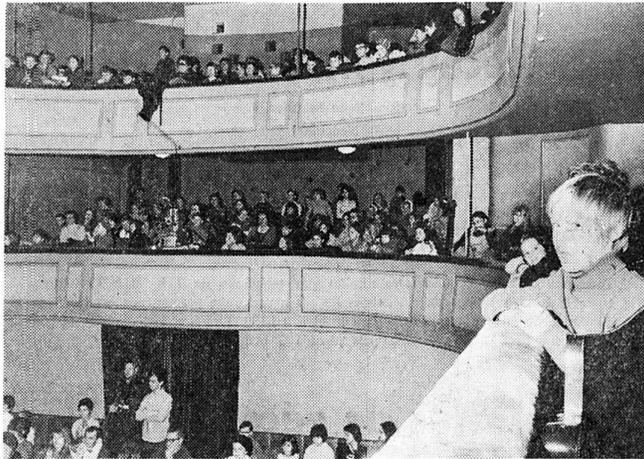
que. Aussi pense-t-il que les sanctions qui le frappent vont à fin contraire. Les mobiles de l'agriculteur ne sont donc pas égoïstes et, en première instance, certains faits n'ont pas échappé au juge qui a déjà tenu compte de la bonne foi de l'agriculteur. C'est pourquoi le conseiller Hirsch, s'il propose de rejeter le recours, pense qu'il faudrait limiter le montant de l'émolument à 100 francs.

M. J.-C. Landry sera plus bref. Si la législation sur l'économie laitière est mal faite, A. D. a d'autres moyens à disposition pour tenter de la faire modifier et l'administration a déjà fait preuve à l'égard de cet agriculteur d'une patience infinie. Le conseiller Duvalent suit cette voie et le président Ramseyer, remplaçant M. Cornu qui s'était récusé, pense, lui aussi, que les mesures administratives sont indépendantes des sanctions pénales. A l'unanimité la cour est d'accord de rejeter le recours mais elle reste partagée en ce qui concerne son côté téméraire. Finalement, c'est un émolument de 150

francs, qui sera mis à la charge du recourant.

Voilà où l'on en était hier après-midi. Même s'il n'a pu faire rebrousser chemin à la justice, ce qui est heureux dans ce cas d'espèce, l'agriculteur n'en a sans doute pas encore terminé avec sa croisade. Il la mène d'ailleurs avec autant de lucidité que de mauvaise volonté, de rogne et de grogne. A-t-il tort ou raison? L'avenir le dira, mais les avertissements lancés il y a une quinzaine de jours lors de l'assemblée de la société d'agriculture du district de Neuchâtel ont dû être chauds au cœur. Le directeur du Centre coopératif de Cornaux avait alors mis les producteurs en garde contre les paroles de miel de certains représentants en engrais chimiques ou en articles antiparasitaires qui, prenant les fermes d'assaut, prêchent pour leurs produits miracles. En agriculture, les consommateurs ont aussi leur mot à dire. Le problème dépasse donc, et de loin, une simple cour de cassation.

Cl.-P. Ch.



## Le théâtre comble pour un canard...

Les écoles de la ville, dont certaines font pourtant des efforts remarquables pour offrir de bons spectacles à leurs élèves, ont laissé au TPN - Centre de culture le soin d'organiser deux matinées cinématographiques pour enfants consacrées à « Saturnin le canard », avec Ricet-Barrier et Annie Collette. Peut-être les enseignants n'avaient-ils pas réalisé tout l'intérêt pédagogique de telles manifestations... mais il suffisait de passer un quart d'heure au théâtre, hier après-midi, pour en être convaincu.

Ricet-Barrier, à la demande des enfants, démonte tous les trucages. Les jeunes spectateurs savent parfaitement que ce qu'ils voient sur l'écran n'a rien de réel, mais ils ont suffisamment de tolérance et de rêves en eux pour croire dur comme fer au monstre-dentier, et soupirer d'aise quand Saturnin en vient à bout, armé d'une brosse à dents...

A. B.

# Même si la mort-àux-rats ne tue pas ce n'est pas un élément atténuant !

La Cour de cassation pénale a siégé hier, sous la présidence de M. J. Cornu, assisté de MM. R. Ramseyer, J. Hirsch, J.-C. Landry et J. Biétry, conseillers, M. H. Schupbach, procureur général, représentait le ministère public et M. Ch. Lambert assumait les fonctions de greffier. Dans la cause A.D. ci-après relatée, le président Cornu s'était récusé; c'est donc M. Ramseyer qui a fonctionné comme conseiller-président et M. Duvalent, président du tribunal du Locle qui a remplacé M. Ramseyer comme conseiller.

De 1964 à 1967, C.C. avait entretenu des relations intimes avec la fille de sa femme. Puis la jeune fille se désintéressa de son beau-père pour courir d'autres aventures galantes. Ce dernier en conçut une extrême jalousie qui le poussa à mettre à plus d'une reprise de la « mort aux rats » dans le café matinal qu'il préparait lui-même à l'intention de sa belle-fille. La jeune femme s'en trouva fort mal, dut être hospitalisée et son état donne encore aujourd'hui des inquiétudes sur le plan médical. C.C. fut traduit une première fois devant la Cour d'assises qui le condamna à huit ans de réclusion pour tentative de meurtre. Le procureur général recourut contre ce premier jugement, estimant que la Cour avait mal jugé en retenant le meurtre plutôt que le délit manqué d'assassinat.

La Cour de cassation avait admis les moyens soulevés par le ministère public et cassé le jugement avec renvoi à la cour d'assises. Après de longs débats, ce tribunal condamna une deuxième fois C. à 11 ans de réclusion pour délit manqué d'assassinat. Nouveau recours, mais cette fois ce fut de la part de C.C. ! Il invoqua à l'appui de son pourvoi une fautive application de la loi, sur la question du degré de réalisation de l'infraction et une appréciation arbitraire des preuves. A l'unanimité le pourvoi fut rejeté comme téméraire et un émolument de 200 fr. est mis à la charge du recourant, pour les raisons suivantes. Sur la question du degré de réalisation, la Cour a estimé que la cour d'assises s'était prononcée correctement. En effet, ce qui compte pour apprécier ce degré, c'est le résultat que voulait atteindre le recourant et non le résultat obtenu effectivement. Le fait que sa belle-fille se soit remise au mieux de toutes espérances, sur le plan physique, n'est pas un élément qui devait permettre à la Cour d'atténuer la culpabilité de ce dernier. Quant à l'appréciation arbitraire des preuves, il s'agit de la Cour d'assises qui a fait le degré de réalisation de l'infraction. Le premier moyen du recourant est donc irrecevable. C. critique également la façon dont la cour d'assises a apprécié les preuves. Sur ce deuxième moyen, le pourvoi est également irrecevable car la cour de cassation ne peut pas revoir des questions de faits que les premiers juges ont déjà établies clairement, ceci d'autant moins que leur choix n'a pas été arbitraire.

M.M. avait été condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans pour avoir conduit en état d'ébriété et avoir zigzagué sur la chaussée entre Avenier et Neuchâtel le 26 juin 1969. Le juge avait motivé le sursis accordé en invoquant les circonstances atténuantes dont le prévenu avait fait état à l'audience de jugement. Ce dernier avait en effet perdu sa femme trois ans auparavant et n'avait jamais supporté cette cruelle séparation. De plus, quelques jours avant les événements dont il était l'objet, il s'était fait arracher toutes les dents et il prenait de nombreux calmants pour minimiser les effets désastreux de ce « déracinement ». Le procureur général a recouru contre ce jugement, en estimant que le premier juge avait fait une fautive application de la jurisprudence fédérale en matière d'ivresse au volant et ceci d'autant plus que le prévenu avait de mauvais antécédents. En effet, une année auparavant, il avait été condamné à 800 fr. d'amende pour ivresse au volant. Tous les conseillers se rallient à l'argumentation du ministère public et demandent la cassation du jugement avec renvoi au tribunal de Boudry. La cassation est donc prononcée et les frais restent à la charge de l'Etat.

Le recours du ministère public en la cause L.S. est admis, le jugement du tribunal de police de Neuchâtel libérant L.S. de la prévention de vol d'usage est cassé et l'affaire renvoyée pour nouveau jugement au tribunal de Boudry; les frais restent à la charge de l'Etat.

Les pourvois de A.P. et de A.D. sont rejetés, avec un émolument de 80 fr. contre chacun des recourants.

S.L. avait été condamné par la cour d'assises à 6 ans de réclusion pour faux dans les titres et escroquerie. Le 12 septembre 1969, il fut condamné à 6 mois d'emprisonnement sans sursis, cette peine étant complémentaire à la première. On lui reprochait avec son frère C.L. d'avoir laissé tomber en faillite l'entreprise dont S.L. était le directeur et dont son frère C.L. l'homme de paille et de n'avoir pas tenu leur comptabilité comme la loi l'ordonne. Les deux frères ont recouru contre ce jugement, estimant que s'ils n'avaient pas tenu leur comptabilité, il s'agissait là d'une négligence de leur part. En d'autres termes, ils estimaient qu'ils ne s'étaient pas rendus coupables du délit intentionnel qu'on leur reproche. La cour constate en effet que le jugement n'établissait pas si les deux recourants ont agi intentionnellement et que, sur ce point important, il s'agit de casser le jugement du tribunal de Boudry. La cassation est prononcée à l'unanimité avec renvoi de la cause, pour nouveau jugement, au tribunal de Neuchâtel. Les frais du pourvoi restent donc à la charge de l'Etat.

## Au tribunal correctionnel de Neuchâtel Enrichissement illégitime... et actes contraires à la pudeur

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel siégeait hier sous la présidence de M. Alain Bauer, avec à ses côtés M. Fritz Liechti et M. André Graber, jurés. Le ministère public était représenté par M. Henri Schupbach, procureur général. Mme C. Quinche remplissait la fonction de greffier.

L'audience commença par l'assermentation des jurés, puis le greffier donna lecture de l'arrêt de renvoi:

- J.-D. N. est prévenu d'avoir:
  - soustrait dans un dessin d'enrichissement illégitime, une somme de 800 fr.,
  - un cyclomoteur et
  - commis des actes contraires à la pudeur avec des personnes du même sexe pour une somme de 150 francs. Pour ces motifs la Chambre d'accusation renvoie J.-D. N. devant le tribunal correctionnel de Neuchâtel sous l'inculpation de vol, vol d'usage et débauche contre nature par métier.

Les faits remontent à 1969 et eurent pour théâtre les villes de Genève et de Neuchâtel. D'ailleurs les faits n'ont pas été contestés, aussi les seuls témoins entendus furent-ils d'anciens employeurs de J.-D. N., venus témoigner en sa faveur et unanimes à dire que le prévenu méritait qu'on lui fasse confiance.

Telles étaient d'ailleurs les conclusions d'une expertise psychiatrique faite en 1967; mais une seconde expertise, deux ans plus tard, vint contredire les premières conclusions. Dans son réquisitoire, le procureur général expliqua cette divergence par la façon négative dont avait évolué la personnalité du prévenu durant ces deux ans. Aussi le ministère public demanda-t-il au tribunal d'appliquer l'art. 43 du Code pénal qui prévoit la possibilité de renvoyer certains condamnés dans une maison d'éducation au travail, lorsque le délinquant a vécu dans l'inconduite ou la fénéantise, et que l'infraction est en rapport avec ce genre de vie, à la condition que cette mesure apparaisse comme susceptible de « guérir » le délinquant.

La défense proposa au contraire d'infliger une peine ordinaire, éventuellement ferme, mais s'opposa à la mesure préconisée par le procureur général.

Après une demi-heure de délibération,

## Audience du tribunal de police de Boudry UN AUTOMOBILISTE ACQUITTÉ MAIS LE VERGLAS CONDAMNÉ

De notre correspondant: Le tribunal de police de Boudry a siégé hier matin sous la présidence de M. Blaise Galland, juge suppléant, assisté de M. Pierre Rosat, remplissant les fonctions de greffier.

Le 10 novembre 1969, circulant en automobile entre Colombier et Neuchâtel, au cours d'un dépassement, G. B. a franchi trois échelles de rabattement. Lors du contrôle, le gendarme a constaté que B. n'a pas fait inscrire le changement de profession dans son permis de conduire. G. B. payera 50 fr. d'amende et 30 fr. de frais.

Le 29 novembre, à 14 heures, un accident de la circulation est survenu au passage à niveau de Crostan, sur le territoire de la commune de Bôle. V. M. circulait en automobile sur le chemin de forêt allant du stade de football de Bôle aux Prises. Il s'approchait du passage à niveau au moment où un train arrivait à 80 km/h, se dirigeant sur Neuchâtel. Le conducteur de la voiture a freiné, mais le véhicule a glissé sur le chemin verglacé et ne s'est arrêté qu'à 30 cm du rail. Le train a happé l'avant de la voiture qui a été projetée à 7 mètres du point de choc. Le conducteur, V. M., a été éjecté de l'automobile et a heurté avec sa jambe gauche la croix de Saint-André. Souffrant de fractures du tibia et du péroné, il a été transporté à l'hôpital. Le frère du conducteur qui était assis à côté, est resté dans la voiture qui avait fait un demi-tour et avait été projetée en arrière, et il n'a pas été blessé.

Le tribunal estime que le conducteur n'a pas pu éviter l'accident et il libère V. M. de poursuites pénales en mettant les frais de la cause à la charge de l'Etat.

Le 12 novembre 1969, à 18 heures 45, l'automobiliste P. V. circulait sur la route de la Tourne en direction de l'est. Au tournant à droite, au lieu dit « Haut du long sentier », l'aile avant gauche de sa voiture a heurté le flanc gauche de l'automobile de A. P., qui arrivait en sens inverse. Les voitures n'ont pas laissé de traces, l'accident s'est produit de nuit, au lieu où il n'y a pas d'éclairage.

Les dépositions des deux conducteurs étant en outre contradictoires, le tribunal suppose que les deux voitures circulaient près du centre de la route. Le conducteur P. V. était suspect d'ivresse. Les examens qu'il avait dû subir n'étant pas concluants, le tribunal avait ordonné une expertise médicale. Jugeant d'après les épreuves et les résultats des examens, l'expert a déclaré qu'il est vraisemblable que le taux d'alcool contenu dans le sang du prévenu n'avait pas atteint les 0,8‰ tolérés. On avait aussi reproché au conducteur d'avoir circulé sans lunettes alors que, d'après une remarque dans son permis, il doit porter des lunettes pour conduire. Le prévenu présente un certificat médical qui l'autorise à conduire sans lunettes. Ainsi, on ne peut retenir que la perte de maîtrise conduite P. V., que le tribunal condamne à 10 fr. d'amende auxquels s'ajoutent 10 fr. de frais. Le conducteur de la seconde voiture, A. P., a été acquitté.

Deux plaintes ont été retirées, deux affaires ont été rayonnées pour preuves et un jugement est remis à huitaine.

## L'agresseur de l'antiquaire du Landeron est identifié

Nous avons signalé récemment qu'un antiquaire du Landeron, M. Charly Mathez, avait été victime d'une agression près de Lyon, ville dans laquelle il est toujours en traitement à l'hôpital Edouard Herriot.

L'auteur de l'agression a été identifié grâce aux renseignements donnés par M. Mathez. Celui-ci a indiqué que son agresseur s'appelait Daniel, et qu'il n'avait pas réussi les examens de conduite quelques jours auparavant.

Cette précision a permis à la police française d'identifier Daniel. Il s'agit d'un nommé Cochet, âgé de 18 ans, étudiant à la faculté de droit de Lyon.

Cochet avait fait miroiter à M. Mathez une excellente affaire avec une pendule dans une petite localité des environs de Lyon.

Les deux hommes partirent en auto. Dans une forêt, Cochet donna deux coups de poignard à M. Mathez et pour couvrir sa fuite l'agresseur tira deux coups de feu.

Depuis l'agression, Cochet n'a pas reparu au domicile de ses parents. Il y a tout lieu de croire qu'il est en fuite. La police le recherche. Quant à M. Mathez, il est maintenant hors de danger.



### Fourgon contre automobile

● AU volant de son fourgon, M. G. H., de Neuchâtel, circulait hier à 11 h 30 sur la RN 5 en direction de la ville, lorsqu'il tamponna l'arrière de la voiture conduite par Mme M. B., de Colombier, qui dépassait des véhicules arrêtés sur la piste droite.

Sous l'effet du choc, le fourgon a terminé sa course sur la herbe centrale. Les conducteurs n'ont pas été blessés, mais on déplore des dégâts.

### Collision de voitures

(c) Sortant en marche arrière d'un parc à voitures pour s'engager sur l'Avenue Dubois, M. G. S. de Cortailod, a été heurté à 14 h 05 par la voiture de M. J. D., de Neuchâtel qui circulait en direction des Charmettes.

Les deux véhicules ont subi quelques dommages.

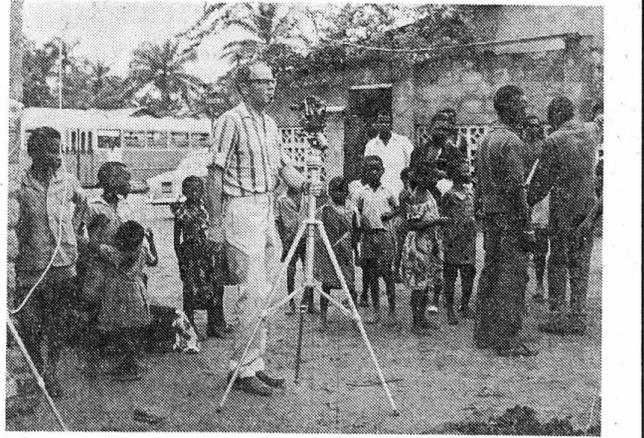
### Après la pluie... EBOULEMENT

● LES récentes chutes de pluie ont détremé le terrain en plusieurs endroits du canton et après le glissement qui s'est produit à Cortailod c'est un éboulement qui a eu lieu rue des Trois-Portes, où plusieurs mètres cubes de terre mouillée se sont détachés et ont obstrué la chaussée pendant quelques instants. Les mesures nécessaires ont été prises afin de rendre la rue des Trois-Portes à la circulation.

### Un conférencier neuchâtelois à Lausanne

Invité à donner une conférence publique à l'intention d'un centre culturel, à Lausanne, le conservateur cantonal des monuments et des sites, M. R. Vionnet, en parlant des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle - ce qu'il avait fait naguère à la Chaux-de-Fonds et à Peseux - a remporté un succès d'affluence et d'intérêt.

## Un film à l'Ecole de commerce: noir, couleur de tous les jours



Avant les fêtes de fin d'année, des étudiants distribuaient des tracts dans les rues de Neuchâtel sur lesquels on pouvait lire: « Le destin des pays en voie de développement, c'est le nôtre. » Ces papiers étaient remis aux passants dans le cadre d'une campagne nationale d'information sur le tiers monde.

Le film que M. Ferdinand Spichiger projetait pour la première fois hier à l'Aula de l'Ecole de commerce, poursuit les mêmes objectifs.

Réalisée d'un commun accord par l'Entraide protestante de Suisse (EPER), Caritas et Swiss Aid, cette campagne d'information doit créer un mouvement d'opinion publique en faveur d'une aide accrue du gouvernement et des organismes privés aux pays en voie de développement.

A Neuchâtel, une commission d'information a été fondée. Grâce à la collaboration du département de l'Instruction publique, elle a pu diffuser dans les écoles secondaires des « leçons types » sur le tiers monde. C'est à la suite de ces cours que les étudiants ont participé activement à la campagne.

**AU CONGO**

M. Spichiger, ancien professeur de l'Ecole de commerce de Neuchâtel, a occupé pendant deux ans le poste de directeur du gymnase Pestalozzi à Kinshasa, école qui a été créée peu après l'indépendance du Congo en 1960. Il était donc fort bien placé pour parler de l'une des plus importantes questions auxquelles se trouvent confrontés les pays du tiers monde: l'instruction. Ce problème ne soulève actuellement qu'une vague d'indifférence dans l'opinion publique, précise M. Spichiger, et pourtant, je suis persuadé que la solution qu'on y apportera sera capitale pour l'avenir de nos enfants.

C'est donc volontiers qu'il a répondu à la demande de l'EPER qui a fait appel à ses talents de cinéaste. M.

Spichiger décida de réaliser un film avec un groupe de collègues professeurs ainsi que plusieurs étudiants du gymnase Pestalozzi. Puis, sur la base d'une enquête menée auprès des élèves, le cinéaste parvint à retracer la vie d'un étudiant congolais et des difficultés qu'il rencontre:

« L'étudiant noir vient souvent de sa brousse natale et pour lui, le monde de la grande ville et des études est étranger. Mais s'il a choisi cette voie, le Congolais est d'une assiduité qu'on ne peut comparer dans l'ensemble à celle des Européens. Pour lui, réussir est une question de vie ou de mort. S'il rate, c'est le chômage. »

Ici intervient le rôle du professeur qui commet souvent la même erreur. Il vient avec son bagage de culture européenne qu'il veut déverser dans des cerveaux africains. M. Spichiger avoue être lui-même tombé dans le piège.

— Ce n'est qu'après un certain temps que j'ai pris conscience qu'il existait une culture, une littérature et un art africains.

Le plus important, pour le professeur blanc qui enseigne dans une école africaine est de faire prendre conscience à ses élèves de leur entité d'Africains de façon à leur transmettre une culture qui ne soit pas une mauvaise imitation de la nôtre.

— La réussite ne sera totale qu'au moment où les écoles seront entièrement africanisées, avec des professeurs africains, conclut M. Spichiger.

C'est dans cet espoir qu'il a réalisé son film: le résumé du poème d'un Africain, Bernard Dadié:

Merci mon Dieu de m'avoir créé noir

Le blanc est la couleur de circonsance

Le noir est la couleur de tous les jours...

F. B.

## Conférence universitaire L'espace rhénan, axe du Marché commun

Dans le cadre des conférences organisées par la faculté des lettres de l'Université, le séminaire de géographie et la Société neuchâteloise de géographie ont pu prendre l'heureuse initiative d'inviter M. Etienne Juillard, professeur de géographie à l'Université de Strasbourg. Géographe bien connu et auteur de plusieurs ouvrages, le conférencier a parlé de « l'espace rhénan, axe du Marché commun », hier soir, à l'Aula de l'Université. Nous y reviendrons.

**FAN**

**Réception centrale:**

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 5 65 01  
Compte de chèques postaux 20 - 178

**Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi**

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

**Délai de réception de la publicité:**

**Annonces**

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

**Avis de naissance et avis mortuaires**

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

**Réclames et avis tardifs**

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

**Tarif de la publicité**

ANNONCES: 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.20. Réclames Fr. 1.35. Naissances, mortuaires 70 c. Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

**Pour les annonces de provenance extra-cantonale:**

Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Winterthour, Zurich.

**Tarif des abonnements**

**SUISSE**

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.—	28.50	14.50	5.50

**ÉTRANGER**

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

**Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)**

la veille avant 8 h 30. Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30.

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

**L'EXPRESS**

**AVIS OFFICIELS**



**ADMINISTRATION CANTONALE**

Nous cherchons, pour notre Service des améliorations foncières, une

**sténodactylographe**

ayant quelques années d'expérience.

Nous offrons une activité variée dans une ambiance de travail agréable.

Traitement légal. Date d'entrée: à convenir.

Les candidates sont priées de faire leurs offres à l'Office du personnel de l'Administration cantonale, château, Neuchâtel.

**IMMEUBLES**

**RIVIERA ITALIENNE à 5 heures de Genève**

**RÉSIDENCE SUISSE**

Vous pouvez devenir locataire ou propriétaire de l'appartement de vos rêves, c'est un investissement sûr et rentable dans une zone de vacances avec un grand avenir.

Au «ROYAL II»:

**Studio à partir de 21.000.-**

**2 pièces à partir de 30.400.-**

**Villas à partir de 74.000.-**

(prix clés en main. Facilités. Hypothèque). Tout confort, chauffage central, ascenseur, balcon, etc. 25 ans de franchise impôt immobilier.

Visite le week-end sur place.

**Au bord de la mer, près Alassio**

Renseignements: INTER SERVICE  
15, rue de la Cité, 1204 Genève  
Tél. (022) 25 32 11.

**HAUTE-NENDAZ Valais s/Sion**

Enfin la construction soignée que vous cherchiez depuis longtemps

**CHALET BALCON DES ALPES**

A VENDRE

**APPARTEMENTS 1-2-3-4-5 pièces**

habitables dès le 1er juillet 1970  
VUE - SOLEIL et le vrai climat valaisan pour votre santé et séjour bien mérité.

Station idéale en toutes saisons  
Altitude 1350 mètres

Comparez nos prix:  
Studios Fr. 36,000.—  
2 pièces Fr. 62,500.—  
3 pièces Fr. 95,000.—

Nous construisons aussi dans les stations de Champex et les Collons-Tyon, sur Sion.

Pour traiter, demandez nos collaborateurs:

**M. E. Erpen, à Sion, tél. (027) 2 73 22.**  
**J.-L. Hugon, av. de la Gare 50, Marigny.**  
**Tél. (026) 2 16 40 - 2 28 52 - Télex 38 379.**

**A LOUER**

**A louer au Landeron**

route de Neuchâtel 10, pour le 24 mars 1970 ou date à convenir,

**1 appartement de 4 1/2 pièces**

385 fr. + charges 45 fr.  
S'adresser à:  
Fiduciaire Louis Crelier  
2088 Cressier  
Tél. (038) 7 71 73.

**GARAGE**

Loyer mensuel 42 fr.  
S'adresser à:  
R. Pfister, gérances, Berne.  
Tél. (031) 22 02 55.

A des prix intéressants, à louer villas et appartements tout confort, à la

**COSTA-BRAVA**

Tranquillité, magnificence, plage.  
Gubler, 7, Vidollet, 1200 Genève.  
Tél. (022) 33 97 55

**Dem. à louer**

100 fr. de récompense à qui procure

**logement de 2 pièces**

avec confort, jusqu'à 260 fr., à dame avec rente, pour le 24 avril ou août, ou à convenir. Adresser offres écrites à FL 406 au bureau du journal.

Fiancés cherchent à Neuchâtel, pour le 1er juillet ou date à convenir,

**appartement de 3 pièces**

Centre, est ville, Hauterive. (semaine de 8 à 12 heures)  
Tél. 5 04 66

Jeune femme d'affaires, de passage plusieurs fois par mois à Neuchâtel, cherche PETITE CHAMBRE INDÉPENDANTE confortablement meublée. Faire offres sous chiffres PZ 301,649 à Publicitas, 1002 Lausanne.

**OFFRES D'EMPLOIS**



Nous cherchons

**SECRETARE**

de langue maternelle française, avec connaissances d'anglais et d'allemand, pour notre service technique.

Entrée immédiate ou à convenir. Bon salaire, avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Faire offres écrites au bureau du personnel de Transair S.A., Aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier (NE).

Importante droguerie-parfumerie cherche, pour le printemps,

**une droguiste**

capable, ayant de l'initiative, bonne vendeuse.  
Tél. (039) 4 12 50.

Je cherche, pour le 1er avril

**jeune fille**

de bonne volonté, pour aider aux travaux d'un ménage de commerçants (éventuellement jeune fille libérée des écoles). Occasion d'apprendre l'allemand.

Faire offres à la boulangerie H. Nyffenegger, 2560 Nidau (BE)  
Tél. (032) 2 49 91.

Nous cherchons, pour entrée immédiate,

**GARÇON DE CUISINE**

Nourri, logé, blanchi. Libre le samedi et le dimanche.

S'adresser au Foyer Dubied, D SR, Marin, tél. (038) 3 23 39.

Nous cherchons, pour notre service d'encaissement de créances,

**SECRETAIRES À DOMICILE**

disposant d'une bonne machine à écrire et aptes à travailler de façon indépendante, après formation.

Faire offres, avec prétentions de salaire-horaire, sous chiffres PT 379 au bureau du journal.

On cherche pour le printemps 1970, aux environs de Bâle,

**jeune fille libérée des écoles**

pour aider au ménage. Chambre personnelle et vie de famille; congés réglés.  
Faire offres par tél. (038) 9 03 13, dès 19 heures.

On cherche

**une sommelière**

pour entrée immédiate; une jeune fille pour aider à la cuisine et au ménage.

Hôtel de la Croix-Fédérale, Serrières. Tél. (038) 8 33 98.

**PROFESSEUR DE FRANÇAIS**

**UNIVERSITY COLLEGE DUBLIN**

**PROFESSORAT DE FRANÇAIS**

Le conseil d'administration prie les intéressés de poser leur candidature pour le poste mentionné ci-dessus.

Le titre complet de la chaire est «french and romance philology», mais il s'agit en fait d'une chaire de langue française et de littérature et elle a toujours été traitée ainsi.

Les candidatures, en triple exemplaire, avec les noms et adresses de trois références et, si désiré, copies de certificats, doivent parvenir au soussigné, auprès de qui tous autres renseignements peuvent être obtenus, jusqu'au 31 mars 1970, dernier délai:

J.-P. MacHale  
Secretary and Bursar,  
University College,  
Earlsfort terrace,  
DUBLIN 2.  
(Ireland).



Nous cherchons, pour différents services, des

**jeunes dactylos**

auxquelles nous confierons des travaux simples demandant de l'attention, de la précision et un certain goût pour les chiffres.

Nous offrons des situations stables, des prestations sociales intéressantes et un salaire adapté aux circonstances actuelles.

Prière d'adresser les offres au service du personnel des Fabriques de Tabac Réunies S.A., ou de téléphoner au (038) 5 78 01, interne 225.

Nous assurons une entière discrétion.

Bar à café avec petite restauration cherche

**sommelière**

pour entrée immédiate ou date à convenir. Bon gain assuré. Nourrie, chambre indépendante à disposition.  
Tél. 3 25 93 ou 3 25 63.

Nous cherchons

**aide en pharmacie diplômée**

pour le 1er avril ou date à convenir.

Faire offres à la pharmacie Etienne, Portes-Rouges 141. Tél. 5 66 78.



cherche à engager

**dame ou demoiselle**

pour le triage et le comptage des travaux exécutés dans son département de typographie.

Personne très soignée et active ne connaissant pas le métier serait formée.

Prière de ne se présenter que sur rendez-vous téléphonique préalable: (038) 5 60 04.

**Société coopérative de production S.G.T.**

engage

**employé (e) de fabrication**

pour son département d'ébauches et de finitions.

Travail intéressant et varié avec responsabilités pour personne dynamique et méthodique connaissant l'horlogerie.

Faire offres ou se présenter à la Direction, Ecluse 67, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 4 57 26.

**ASSURANCES**

Aimeriez-vous voyager?

Être en contact avec la clientèle?

Si vous désirez vous créer une situation indépendante qui vous offre de grandes possibilités de gain, si vous avez le goût de la vente, nous sommes à même de vous engager en qualité de

**COLLABORATEUR**

pour le service externe.

Nous mettons à votre disposition un rayon avec le fichier de nos clients.

Vous bénéficiez d'un appui constant.

Les collaborateurs ne connaissant pas la branche seront instruits par nos soins.

Nous traitons toutes les branches d'assurances.

Adresser offres à **M. James Isely**, agent général de l'**HELVETIA-ACCIDENTS** 10, rue du Seyon, 2001 NEUCHÂTEL. Discrétion garantie.



**GRANUM S.A.**

appareils de chauffage  
avenue Rousseau 5  
2001 NEUCHÂTEL

désire engager

**monteur en chauffage B**

expérimenté, pour le service et l'installation de ses divers appareils de chauffage.

Travail indépendant, stable, bien rétribué.

Permis de conduire souhaité.

Faire offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone au 5 34 87.

**Cherchez-vous enfin une place stable? Si tel est le cas, nous vous l'offrons.**

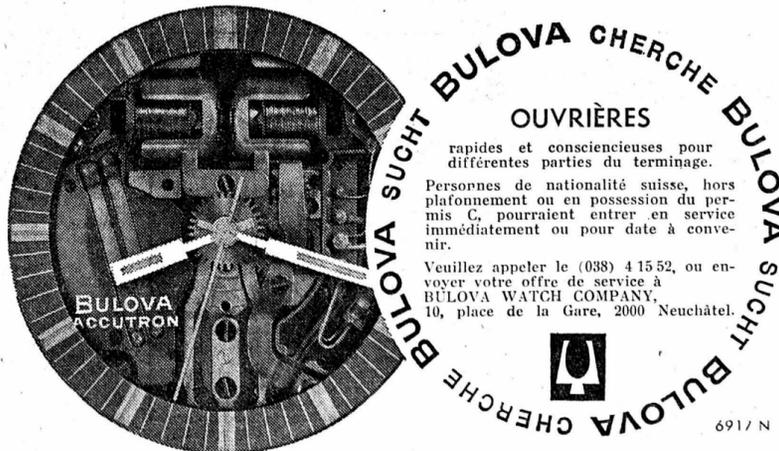
Dans le cadre d'un atelier moderne, salubre, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

**auxiliaire d'imprimerie**

NOUS DEMANDONS: collaborateur débrouillard ayant de l'initiative. Suisse ou étranger avec permis C.

NOUS OFFRONS: place stable, bien rémunérée, semaine de cinq jours, 44 heures.

Téléphoner au chef technique, No 5 65 01 (interne 253), qui se fera un plaisir de vous fixer un rendez-vous.



**OUVRIÈRES**

rapides et consciencieuses pour différentes parties du terminage.

Personnes de nationalité suisse, hors platonnement ou en possession du permis C, pourraient entrer en service immédiatement ou pour date à convenir.

Veuillez appeler le (038) 4 15 52, ou envoyer votre offre de service à BULOVA WATCH COMPANY, 10, place de la Gare, 2000 Neuchâtel.



**HAUTERIVE**

**Appartement-Terrasse**

☎ 5 13 13

**Neuchâtel offre à vendre**

comprenant 6 1/2 pièces, grand confort, ascenseur, vue dominante sur la baie de Saint-Blaise, le lac et les Alpes. Terrasse d'environ 135 m2.

**VILLA**

de 7 chambres, confort.



**L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal**



Nettoyage chimique à des prix encore jamais vus...

# CHAQUE PIÈCE DE VÊTEMENT

Profitez de cette offre Texsana! Faites nettoyer maintenant toute votre garde-robe. Chaque pièce de vêtement en tissu sera nettoyée pour Fr. 3.- seulement, rapidement, d'une façon impeccable et en plus vous bénéficierez du finish Texsana.

# seulement 3.-

Caisse principale 1<sup>er</sup> étage

**armourins**  
neuchâtel

# BAS

pour dames  
nylon, maille lisse  
sans couture

Seulement

# - .50

avec timbres coop ou 5 % rabais

*La Cité*

MACHINE A LAVER LE LINGE **HOOVER**

3-4 kg, automatique, cuve en acier inox, verrouillage automatique de la porte, 8 programmes + 3 programmes spéciaux.

Fr. 698.-  
Supplément pour châssis à roulettes Fr. 35.-

TAPIS MUR A MUR  
QUALITÉ COMBAT <sup>85 % EYLAN</sup> <sub>15 % NYLON</sub>  
DOS LATEXÉ LARGEUR ORIGINALE 365 cm

Le M<sup>2</sup> **13.-** DIMENSIONS INTERMÉDIAIRES Fr. 14.50 le m<sup>2</sup>

UNIQUEMENT CHEZ :

**E. GANS - RUEDIN**  
Grand - Rue 2 NEUCHÂTEL

**ROCHAT**  
CERNIER

Tél. 7 11 60

**Corcelles**  
Petit-Berne 7 a  
Tél. 8 44 06

**Peseux**  
Grand-Rue 2  
Tél. 8 44 49

**j-c vuilliomnet**  
installations sanitaires  
ferblanterie - chauffage à gaz  
machines à laver  
toutes réparations et transformations  
détartrage de boilers

PRÊTS sans caution

**EXEL**

BANQUE EXEL  
2001 NEUCHÂTEL  
Av. Rousseau 5 ☎ (038) 5 44 04  
Ouvert le samedi matin

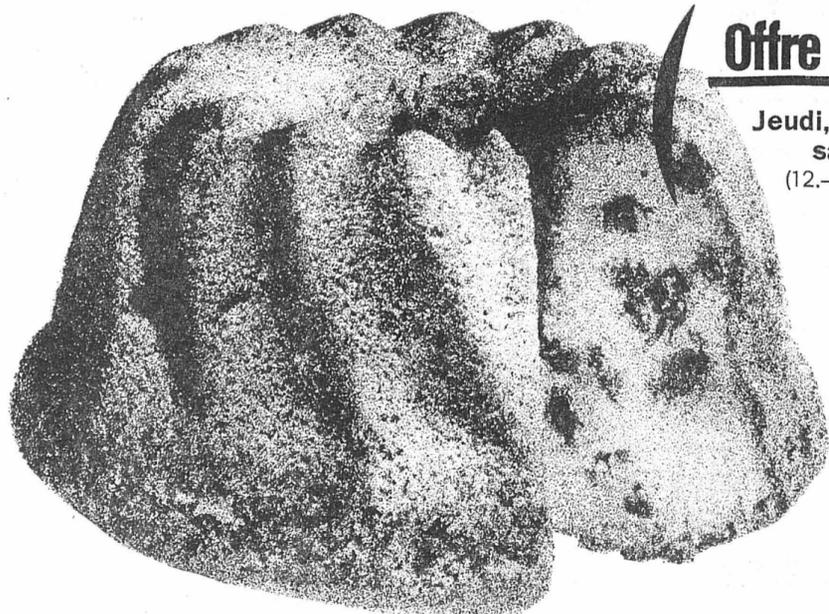
**CARROSSERIE SCHÖLLY**  
Tél. (038) 5 93 33 HAUTERIVE Tél. (038) 5 93 33

**Automobilistes malchanceux!**  
Nous réparons toutes voitures accidentées et il ne reste aucune trace, et ceci aux prix les plus compétitifs.  
Faites l'essai - Voitures de remplacement.

Costumes-jupes-manteaux  
transformés selon votre goût.

R. POFFET, tailleur, Ecluse 10,  
2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 90 17.

# Gougelhof extra



**Offre spéciale**

Jeudi, vendredi,  
samedi  
(12.-14. 2. 70)



Qualité maximum pour un prix minimum!  
Un produit de toute première qualité, préparé pour vous avec amour par nos pâtisseries.

Le gâteau 470 g  
**maintenant**

**1.20** seulement  
(au lieu de 1.50) (100 g = -.25,5)



**MIGROS**

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115<sup>me</sup> ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## Vers la modification de la structure de l'Ecole de mécanique et d'électricité de Couvet

La commission de l'Ecole de mécanique et d'électricité de Couvet a siégé, mardi soir, sous la présidence de M. Robert Jeanneret, vice-président. Les comptes de la course de Munich ont été présentés par le directeur, M. Marcel Monnin.

Une aléreuse, machine de dix tonnes, a été commandée; son coût est de 220.000 francs. Son financement sera assuré par un versement annuel de 50.000 fr. Le canton et la Confédération ont été sollicités pour des subventions. D'autre part, une demande a été faite auprès de la direction de l'usine Dubied pour contribuer à l'achat de cette machine, qui sera livrée au printemps 1971. Sa mise en place posera des problèmes; son entrée dans le bâtiment fera l'objet d'une étude particulière. A la suite de cet achat, deux fraiseuses, une perceuse et deux tours disparaîtront de l'inventaire. La vente de ces vieilles machines, estimée à 5000 fr., a été confiée à MM. Louis Flury et Robert Jeanneret.

La création, dans le canton, d'écoles techniques supérieures et d'écoles techniques modifiera certainement, dans un avenir assez proche, la structure de l'EMEC. Le directeur, M. Monnin, a renseigné les commissaires sur les possibilités offertes à notre établissement d'apprentissage en don-

nant les solutions qui pourraient être envisagées.

### Engagement d'un nouveau maître

La commission a reçu des offres de cinq personnes désirant enseigner à l'EMEC; ces candidatures seront examinées par le directeur. Les candidats seront convoqués devant la commission et subiront un examen.

### Examens 1970

Les épreuves et les plans seront présentés à deux personnes, l'une spécialiste en électricité, l'autre en mécanique. Sur proposition du directeur, la commission a accepté la présence d'un expert pendant

la durée des examens du CFC et du diplôme. Les travaux des élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> années seront corrigés par les maîtres d'apprentissage. M. Heinz Heinger sera sollicité comme expert pour les branches électrique et électronique.

### Quinze élèves à la rentrée

Quinze élèves se sont inscrits pour la rentrée d'avril 1970. Le directeur Monnin a annoncé que les cours du TCS sont terminés. Les cours pour la formation pratique des ressortissants italiens de la région se poursuivront. Des candidats se présenteront aux examens du certificat fédéral de capacité en automne prochain.

F. J.

## LA « BLANCHE RANDONNÉE » DU SKI-CLUB DE COUVET

Le comité d'organisation de la marche à ski, « Blanche randonnée », du Ski-club de Couvet, s'est réuni récemment pour mettre au point les détails de cette manifestation populaire qui se déroulera les 28 février et 1<sup>er</sup> mars prochains.

Il a été décidé que les inscriptions seraient prises au moment du départ encore, le samedi et le dimanche sans que le prix d'inscription fixé à 8 fr. ne soit augmenté. Les départs de la « Blanche randonnée » auront lieu entre 8 et 12 heures chaque jour. La fermeture des contrôles a été fixée à 16 heures. Les deux parcours, l'un de 21 km et l'autre de 12,5 km, ont déjà été préparés. Ils se-

ront à nouveau tassés ces prochains jours. L'organisateur a décidé d'offrir à chaque participant du potage chaud, du pain et du thé aux Rochats, lieu officiel du ravitaillement. Par ailleurs, du thé chaud sera offert aux marcheurs avant et après la course au chalet du Ski-club de Couvet. Pour la bonne marche de la manifestation, des panneaux de signalisation seront disposés à Couvet pour indiquer la direction de la ligne de départ de la « Blanche randonnée » fixée à proximité du chalet, sur les Hauts-de-Riaux. Les premières inscriptions pour cette marche à ski patronnée par la FAN ont déjà été enregistrées.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES DE SAINT-SULPICE

L'assemblée générale annuelle de l'Union des sociétés locales s'est tenue au collège. Les représentants de la fanfare « L'Union », de la société de chant « L'Echo de la Chaîne », de la gymnastique, du football-club et des tireurs, étaient présents. En ouvrant les débats, M. Arthur Baumann félicita les jeunes qui se dévouent dans ces sociétés.

Le caissier fit un rapport sur la situation financière en 1969. On enregistre sur recettes 3539 francs, et aux dépenses 2925 francs, le solde actif reporté étant de 2426 francs. Cette situation favorable est due à l'organisation d'un match au loto.

L'assemblée observa ensuite une minute de silence en mémoire de M. René Pozzi, caissier, décédé l'année dernière. Dans son rapport, M. Baumann passa en revue les fêtes et manifestations auxquelles le comité a participé. Il s'est déclaré satisfait du travail accompli par les diverses sociétés et de la belle entente qui règne entre elles. Cela est encourageant et l'on peut envisager l'avenir avec confiance.

Le président s'est déclaré aussi très satisfait de la construction d'une annexe à la salle de gymnastique. Cette construction a été faite bénévolement par les membres de chaque société et il a été établi un palmarès des heures de travail accomplies. Le Football-club vient en tête, suivi du comité, du chant, de la gymnastique, de la fanfare et du tir. Il sera alloué un franc symbolique pour les heures de travail à chaque société et des lettres de remerciements ont été adressées à ceux qui ont prêté leur concours à cette construction: MM. Oreste Bezzola, entrepreneur à Fleurier, et Pierre Baber, auteur des plans.

### NOUVEAU COMITE

Le comité a ensuite été formé comme suit: président: M. Arthur Baumann; vice-président: M. Marcel Jeanneret; secrétaire: M. Lucien Cochand; caissier: M. Robert Muller; chef du matériel: M. Jean

Vaucher. Les vérificateurs des comptes seront nommés par les sociétés de chant et de musique.

Cette année, l'annexe sera terminée et inaugurée en mai ou en juin. Une cuisine sera aménagée avec un agencement moderne et une ventilation installée à la salle de gymnastique. Le financement sera assuré par un match au loto et un comité composé de MM. Robert Millet, prési-

dent, Robert Jeanneret et Robert Basset, a été nommé à cet effet.

Une commission a été mise sur pied pour l'étude des deux projets. Elle comprendra le comité de l'USL et un membre de chaque société. L'élaboration du calendrier 1970 n'a été que partiellement établie et sera définitivement lors d'une prochaine séance.

R. S.

## SOUS LE PATRONAGE DE LA FAN La marche populaire du Creux-du-Van

Réunis dernièrement, les responsables de la Marche populaire du Creux-du-Van, dont la deuxième édition aura lieu les 23 et 24 mai prochains, ont formé le comité qui organisera la manifestation. On y trouve: M. Charles-Henri Sandoz, président et responsable des parcours; Mme Claudine Bastardoz, responsable de l'administration et de la remise des médailles; Mme Anne-Marie Sandoz, responsable de la caisse et des arrivées tardives; Mlle Anne-Marie Rumley, responsable des départs; Mme Rita Juvel, responsable de la garderie d'enfants, des samaritains, du parking et de la cantine.

Par rapport à 1969, deux initiatives ont été prises: une garderie d'enfants permettra aux parents désirant participer à la marche de confier leurs petits, âgés de 3

à 6 ans, aux soins de personnes compétentes. D'autre part, les enfants non accompagnés qui désireraient faire la randonnée, seront accompagnés par des adultes.

### VALAIS

#### L'affaire de Thyon et les communes de montagne

SION (ATS). — L'Association des communes de montagne du Valais romand communique:

« Le comité de l'Association des communes de montagne du Valais romand qui groupe les quarante-huit communes de montagne dans l'affaire de la piste de ski de la bourgeoise (forêt de Thyon).

Il constate que la loi forestière n'a pas été violée puisque la surface déboisée sera compensée et que l'esprit de la loi a été heureusement compris.

De fait, estime le comité, dans la situation présente les autorités cantonale et fédérale ont fait preuve de sagesse dans le respect de la loi en tenant compte en priorité des besoins d'une population qui ne pourra survivre que dans le cadre d'un développement touristique. »

### CARNET DU JOUR

CINEMA. — Colisée (Couvet): 20 h 30, Un amour de cocoonelle.

Spectacle audio-visuel: maison de paroisse (Fleurier) 20 h, Au nom de tous les vivants.

CONCERT. — Salle de gymnastique (Saint-Sulpice), 20 h 15, fanfares « l'Ouvrière », Fleurier et « l'Union », Saint-Sulpice.

PHARMACIE: votre pharmacien habituel.

MÉDECIN: votre médecin habituel.

### Avis mortuaire

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre,

Monsieur

Edouard TREUTHARDT

### AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

### TÉLÉSIÈGE BUTTES - LA ROBELLA ET TÉLESKI

fonctionnent, pistes excellentes.

### REMERCIEMENTS

Madame Samuel STAUFFER

et familles, très touchées des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de leur grand deuil, remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin et les prient de trouver ici l'expression de leur sincère reconnaissance.

Un merci spécial à ces messieurs de l'Amicale 1167 pour leurs gentils messages, ainsi qu'à Monsieur le pasteur Perriard, pour son dévouement.

Couvet, février 1970.

### AVIS DIVERS

Nous engageons: tout de suite ou pour date à convenir.

2 menuisiers  
2 manoeuvres

S'adresser à  
DROZ & PERRIN,  
Agencements de cuisines  
2108 Couvet. Tél. 9 63 59.

Filmez chez vous avec un  
**ÉCLAIRAGE CINÉMA**  
à partir de  
Fr. 59.—

Schelling  
photo  
ciné  
tel. 9 18 38  
Fleurier  
Prix Stop-Discount  
Magasin spécialisé

L'annonce  
reflet vivant  
du marché

IMPRIMERIE CENTRALE  
et de la  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL  
S.A.  
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel  
Direction générale: Marc Wolfrath  
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

### Pour la mission

(c) Le groupement des paroissiens réformés de Couvet a organisé, mardi après-midi, à la salle de paroisse, un thé et une vente en faveur des missions.

### Vente de mimosa

(c) La vente du mimosa du « bonheur » en faveur du séjour d'enfants à la montagne ou à la mer a produit, à Couvet, la somme de 965 francs.

### LES VERRIÈRES

#### Pas de vacances blanches

(c) Les traditionnelles vacances de sports de février n'auront pas lieu cette année mais l'autorité scolaire a fixé un peu plus tôt, le début des vacances de printemps.

#### Colette Jean aux Verrières

(c) Présidé par le pasteur Claude Monin, le comité d'organisation de la 25<sup>me</sup> fête de district des musiques du Val-de-Travers, vient de tenir une importante assemblée. Il s'est penché notamment sur les problèmes concernant la cantine, la propagande, les programmes, la tombola, la sonorisation, la réception et le cortège. La question des divertissements lors des soirées des 29 et 30 mai a été étudiée en détail. Le comité d'organisation s'est assuré de la collaboration de Colette Jean, la talentueuse fantasiste genevoise, qui animera la soirée du samedi.

### Affluence au télési

(c) Grâce à une neige abondante, l'installation verrissanne de remontée mécanique a connu, mercredi après-midi, une affluence record.

### Vie paroissiale

(c) L'assemblée annuelle de paroisse vient d'être fixée au 20 février, dans l'immeuble administratif communal.

### NOIRAIGUE

#### Une auto s'écrase contre des arbres

(sp) Mardi, entre le sommet de la Clusette et Fréteules, une auto conduite par J. M. de Couvet, a dérapé sur la chaussée. La voiture est sortie de la route sur plus de vingt mètres, s'écrasant contre deux arbres. J. M. qui avait mis une ceinture de sécurité est sorti indemne de l'accident. Sa voiture est démolie.

### Chute à skis

(sp) Hier, Mme Edwige Sunier, qui skiait aux environs du village, s'est fracturée les deux jambes. Elle a été hospitalisée à Couvet.

## FLEURIER - FLEURIER

### Victoire du C.P. Fleurier I

Pour son dernier match de championnat de 1<sup>re</sup> ligue de la saison 1969-70, la première équipe du Club des patineurs de Fleurier a battu, sur sa patinoire, Yverdon I par 14-1. Cette rencontre s'est disputée devant 300 personnes et sur une glace en parfait état — malgré les chutes de neige. Les hommes de Hostettler ont nettement dominé leurs adversaires, couronnant la saison d'hiver. Fleurier I termine 4<sup>me</sup> du classement et totalise 16 points obtenus en 15 parties. La saison s'achèvera pour les Fleurians, par une tournée en France, à Grenoble et à Villars-de-Lens en particulier les 20, 21 et 22 février prochains.

### CHEZ LES JUNIORS

Alors qu'il ne leur reste qu'un match à disputer contre Le Locle, les juniors du CP Fleurier sont 3<sup>me</sup> au classement, ayant à leur actif 13 points réalisés au cours de 13 rencontres.

### CHEZ LES MINIMES

Dans le groupe « Chasseral », les minimis fleurians sont 4<sup>me</sup>. Ils ont obtenu

### Nouveau système de contribution

(c) L'autorité communale étudie actuellement, avec son architecte-conseil un nouveau règlement d'urbanisme, de zonage et un système de contribution à appliquer aux propriétaires lorsque des nouveaux quartiers sont ouverts pour la construction d'immeubles.

Jusqu'à présent la commune de Fleurier n'exigeait rien de la part des propriétaires. En raison de l'augmentation des prix dans les travaux de génie civil, du service de l'électricité et des eaux, de l'épuration des eaux usées, les pouvoirs publics locaux sont contraints de rechercher de nouvelles recettes couvrant, selon un certain pourcentage, les investissements. Le Conseil communal s'est rendu à Cortaillod, localité particulièrement bien équipée dans ce domaine pour un échange de vues avec les édiles du village du bord du lac de Neuchâtel.

L'exécutif fleurian aura à se pencher sur ce problème pendant plusieurs mois, mais il pense pouvoir soumettre un nouveau règlement ad hoc au Conseil général l'automne prochain. De toutes les communes du canton, Fleurier est à peu près la seule encore à ne pas appliquer le système d'une contribution à verser par les propriétaires dans les quartiers nouveaux.

### Carnet de deuil

(c) On incinère aujourd'hui, à Neuchâtel, M. Edouard Treuthardt, décédé dans sa 74<sup>me</sup> année. Ancien chef mécanicien dans une fabrique d'aiguilles de montres, le défunt était un excellent musicien. Il donna des leçons de violon à de nombreux élèves, joua du violoncelle dans l'ancien orchestre de la symphonie et, avec quelques camarades, faisait partie de l'orchestre du cinéma du casino à l'époque où le septième art était encore muet.

M. Treuthardt dirigea pendant de longues années le chœur mixte de l'église protestante de Buttes et le Maennerchor « Harmonie » de Fleurier. Il fit aussi partie de la société d'apiculture du Val-de-Travers.

### Cours de basketball

(sp) Ce matin, à la salle de gymnastique, les élèves des 3<sup>mes</sup> années classiques, scientifiques et moderne du collège régional (garçons seuls) suivront un cours de basketball pour parfaire leur pratique de ce sport d'équipe inscrit au programme de culture physique.

### Séance d'information

(sp) Hier soir s'est déroulée au collège régional de Fleurier, en présence de nombreux parents et sous la présidence de M. Pierre Monnier, directeur de l'établissement, une séance d'information destinée à tous ceux dont les enfants entreront ce printemps en section pré-gymnastique classique ou scientifique.

### La vie et l'œuvre du docteur Schweitzer évoquées à Fleurier

(c) Hier après-midi, la paroisse réformée a organisé pour les personnes âgées et isolées, une causerie illustrée sur la vie et l'œuvre du Dr Schweitzer.

C'est le pasteur Willy Perriard, de Couvet, qui traita ce sujet. Dans la première partie, il releva que, lors de l'arrivée du père d'Albert Schweitzer à Guenabach, on disait de son fils qu'il était bien « malin ». Sans se douter que le futur illustre homme vivrait jusqu'à nonante ans.

M. Perriard retraça la vie d'Albert Schweitzer à l'école, les études qu'il entreprit, les doctorats qui lui furent conférés et souligna que parmi les nombreuses conférences qu'il donna dans le monde entier, l'une d'elles eut lieu au camp de Vauxmarais.

Cette première partie fut illustrée de diapositives tandis que la fin de la causerie était consacrée à l'hôpital de Lambarene, illustrée par un film. L'auditoire a suivi avec intérêt cette conférence donnée à l'occasion du 95<sup>me</sup> anniversaire de la naissance d'Albert Schweitzer. Le conférencier fut présenté par le pasteur Borel.

### Docteur en anthropologie

(sp) Licencié de l'Université de Neuchâtel et ancien assistant au musée d'ethnologie, M. Jean-Claude Müller, de Fleurier, vient d'obtenir le titre de docteur en anthropologie après avoir soutenu une thèse à l'Université de Pittsburgh (Etats-Unis). Auparavant, il avait séjourné plusieurs années en Afrique. M. Müller a été nommé récemment professeur à l'Université de Montréal.

### FRANCE VOISINE

## EN MATIÈRE DE RÉGIONALISATION IL EST DIFFICILE D'ÉLEVER LE DÉBAT

En France, depuis quelque temps, on parle beaucoup, à tort ou à raison, de régionalisation. La Franche-Comté, l'une des plus petites régions dites de programme est déchirée d'un côté par la zone Montélimar - Belfort - Bâle et de l'autre par la zone jurassienne qui regarde aussi bien du côté de Lyon que de Dijon. Entre les deux, il se trouve une capitale, Besançon, que l'on a baptisée régionale. Cependant, la Franche-Comté possède une forte industrie très diversifiée. Les voies de communication à cet égard jouent ou doivent jouer un rôle primordial. Dernièrement, il était question d'autoroute Beaune-Mulhouse, un projet encore à l'étude. Les experts parisiens ont estimé que cette autoroute ne serait pas rentable, le trafic à leurs yeux ne serait pas assez important. Plus récemment encore, il fut question de liaisons aériennes. Tous les responsables de la région de Franche-Comté réunis au sein de la CODER (Commission de développement et d'économie régionale) ont longuement discuté sur le point de savoir s'il fallait créer un aéroport à Besançon. Les installations existantes ont été étudiées à la loupe. Dole-Tavaux, aéroport à la fois militaire et civil, dispose d'équipements minimums qui peuvent rapidement être perfectionnés. A l'autre bout de la région, Fontaine-Belfort, base relais de l'OTAN, possède les mêmes atouts, mais Besançon avec son mini-aéroport de la Veze fait figure de parent pauvre.

### LE DÉFIT DE LA POPULATION

C'est pourquoi la CODER s'était prononcée l'an dernier en faveur de Dole-Tavaux. Mais rien n'était décidé, toutefois, les Bisontins espèrent bien que la Veze ne serait pas pour autant délaissée. Là-

dessus, le ministre de l'agriculture, M. Duhamel, qui se trouve être maire et conseiller général de Dole, réunit une commission spécialisée à Paris qui trancha en faveur de Dole-Tavaux. On devine le dépit, voire la colère des gens de Besançon défendant leur capitale, attaquant le ministre Duhamel accusé d'usage de son autorité et de son influence. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs s'en mêla bien entendu. Cette assemblée ne veut pas entendre parler de Tavaux et surtout refuse de participer aux frais de fonctionnement d'un aéroport appelé à être déficitaire, tout comme l'autoroute d'ailleurs. Cela fait partie des prévisions. Pour mettre un point final à cette affaire, le préfet Chadeu est venu lui-même plaider devant la Chambre de Commerce le dossier Dole-Tavaux. Ses arguments ne manquent pas d'ailleurs de solidité, ni de sérieux. Mais il est néanmoins soupçonné de connivence avec le ministre en exercice qui, lui, aura sa propre aire d'atterrissage à la porte de

son fief. Les choses en sont là et les crédits, 420 millions nouveaux, sont octroyés déjà pour Dole-Tavaux. Les gens du Doubs sont furieux et assurent qu'ils ne participeront pas à l'opération et que, dans ces conditions, de toute manière, ils ont intérêt à prendre le train. Dole se trouvant à 60 km de la capitale comtoise. Les choses en sont là du moins tant que M. Duhamel est ministre. En matière de régionalisation, comme en politique, il est parfois bien difficile d'élever le débat, surtout lorsqu'il se perd dans les nuages... de l'aviation. Bonnot

### Informations horlogères

#### Une délégation horlogère suisse en Yougoslavie

Une délégation de la Fédération horlogère suisse, présidée par M. Gérard Bauer, a séjourné en Yougoslavie du 8 au 11 février 1970. Elle a été reçue par M. Toma Granfil, membre du gouvernement fédéral, M. B. Jelic, secrétaire fédéral à l'économie, M. P. Tomic, secrétaire fédéral adjoint au commerce extérieur, M. B. Bogovac, directeur général de l'Office fédéral de la coopération technique internationale et M. Bogumil Rupnik, suppléant du secrétaire du conseil pour les relations économiques avec l'étranger. Avec le concours de l'ambassadeur de Suisse à Belgrade, M. Hans Keller, la délégation a passé en revue avec les autorités yougoslaves les questions intéressant l'importation et la distribution de produits horlogers dans ce pays. La délégation a précisé l'offre qui avait été faite, l'automne passé, par le conseiller fédéral Spuhler, au nom de l'industrie horlogère suisse, d'offrir des bourses à des élèves yougoslaves pour la poursuite de leurs études commerciales ou techniques en Suisse.

D'autres projets de collaboration technique ont également été évoqués au cours de ce séjour.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du développement actif des échanges et de la coopération technique croissante entre les deux pays.

### Assemblée générale des ouvriers frontaliers

(c) L'assemblée générale des ouvriers frontaliers de la zone du Haut-Doubs se tiendra le 13 février au casino de Villers-le-Lac. A l'ordre du jour figurent le compte rendu de l'amicale en 1969, les problèmes posés par le transport, le contrôle des changes, les questions sociales, les salaires, les impôts, etc.

**Formitrol** WANDER  
pastilles pour la gorge  
protège de la contagion

A L'AFFICHE DE

**BESANÇON**  
CAPITALE DE LA  
FRANCHE-COMTÉ

Samedi 14 février, Théâtre municipal, 20 h 30, « DON QUICHOTTE » - « LA VOIX HUMAINE » par le C.L.P.F.

Dimanche 15 février, Théâtre municipal, 16 h 30, « DON QUICHOTTE » - « LA VOIX HUMAINE » par le C.L.P.F.

Stade Léo Lagrange, championnat de France 2<sup>me</sup> division R.C.F.C./MONACO.

Lundi 16 février, Théâtre municipal, 14 h, « LE CID », troupe Barré Borelli.

Mercredi 18 février, Théâtre municipal, 20 h 30, Orchestre de chambre de Besançon.

Vendredi 20 février, Palais des sports, 20 h 30, gala de variétés, Johnny HALLIDAY.

Samedi 21 février, Théâtre municipal, 20 h 30, « LA VEUVE JOYEUSE », les Amis du théâtre.

Dimanche 22 février, Théâtre municipal, 14 h 45, « LA VEUVE JOYEUSE », les Amis du théâtre.

Stade Léo Lagrange, 15 h, championnat de France 2<sup>me</sup> division R.C.F.C./AVIGNON.

Samedi 28 février, Théâtre municipal 20 h 30, « LA TOSCA », par le C.L.P.F.

BESANÇON: Son zoo à la Citadelle, ses musées, son casino, son bowling, ses restaurants à prix forfaitaires.

# LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

## Afin de favoriser le développement de la ville, la commune propose la réalisation d'un quartier pas comme les autres

De notre correspondant :

Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds se réunira mardi 17 février à 20 h 30 à l'Aula du Centre scolaire de Bellevue.

A son ordre du jour, deux sujets d'importance : l'étude d'une piscine couverte et la réalisation d'un quartier pas comme les autres. Voici, d'après les rapports du Conseil communal, la substance de ces deux projets. Tout d'abord, celui du lotissement de la Recorne.

Disposant d'une grande surface de terrain à la Recorne, le Conseil communal de la Chaux-de-Fonds propose une expérience nouvelle : à savoir aménager et équiper le quartier avant que ne s'élèvent les constructions.

A cet effet, il demande un crédit extraordinaire de 1,835,000 fr. pour la réalisation des routes et trottoirs, passages à piétons, collecteurs, raccordement des immeubles à

l'égout, raccordement au réseau principal d'eau, de gaz et d'électricité, et équipement de chauffage. En revanche, lors de la construction, le prix de terrain fixé à 10 fr. le mètre carré, avec un droit de superficie de 90 ans, sera majoré d'une contribution aux frais d'équipement et d'aménagement.

Mais pourquoi un tel projet ?

Parmi tous les moyens propres à diminuer le coût de construction des logements, le Conseil communal de la Chaux-de-Fonds estime que deux des plus efficaces semblent bien être : une politique foncière à long terme qui assure la possession par les collectivités publiques des terrains à bâtir dans les zones d'extension urbaine et la mise à disposition des promoteurs de ces terrains entièrement aménagés et équipés à des conditions avantageuses. La commune possédant à la Recorne un vaste domaine peut entreprendre cette expérience. Cette

zone, en effet, à la limite du périmètre urbain, offre toutes les conditions d'une expansion judicieuse et rationnelle.

Actuellement, la ville connaît une pénurie chronique de logements, ce qui est une entrave au développement démographique et économique de la région et un préjudice à l'ensemble de la population. Un accroissement du nombre des logements mis à disposition, à des prix avantageux, constituerait sans aucun doute un facteur manifestement très positif dans le bilan de la ville. Déjà des promoteurs ont soumis des projets de maisons-tours ou de séries de maisons familiales contiguës.

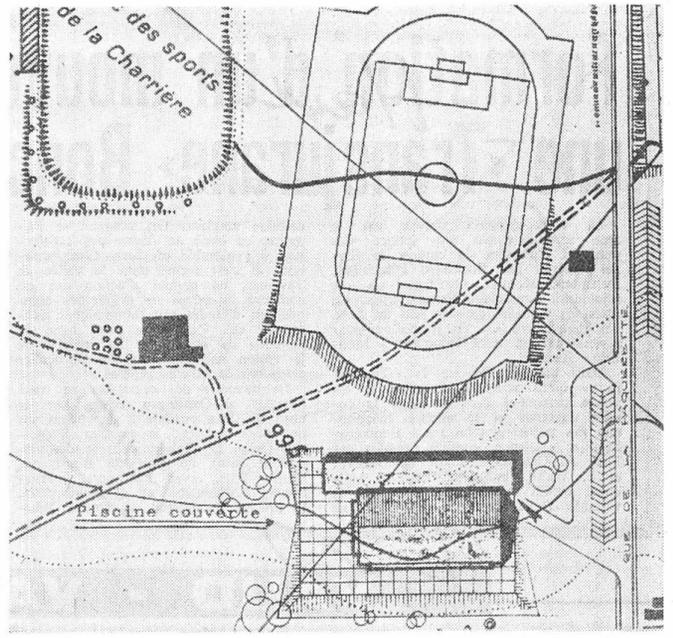
Premier quartier à être organisé selon les données du nouveau plan d'urbanisme de la ville, le lotissement de la Recorne recevra trois types de constructions différents, répartis organiquement sur l'aire étudiée : bâtiments élevés de dix étages à l'ouest, bâtiments locatifs de quatre étages

au sud et maisons familiales isolées ou bâties en contiguïté sur un ou deux étages à l'est ainsi qu'au nord, sur le haut de la pente. Cette disposition permet d'avoir dans ce quartier tous les types d'habitation habituellement recherchés. Un emplacement pour une école et un centre commercial est également réservé.

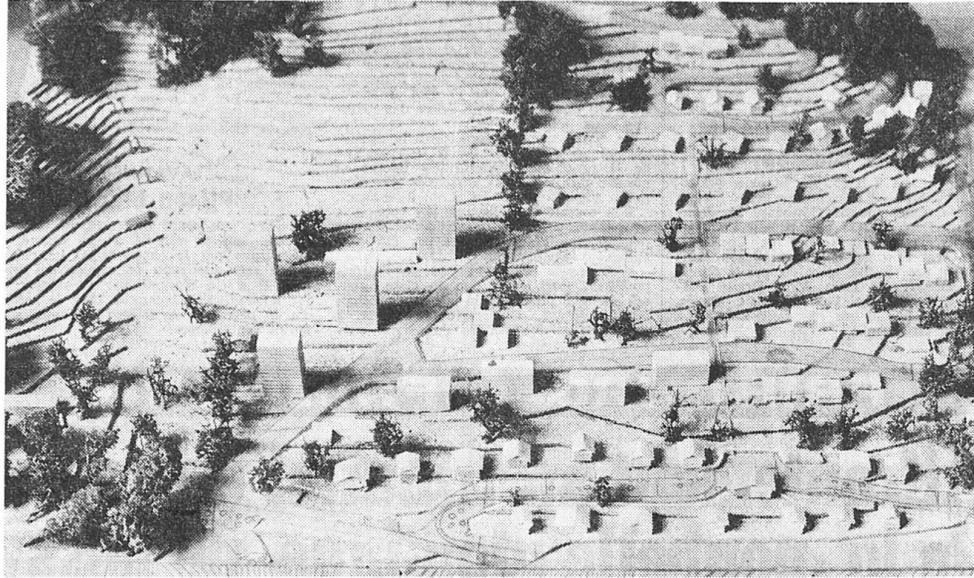
Un règlement de quartier déterminera les terrains susceptibles de recevoir des constructions et ceux destinés à assurer les voies de communications, les passages publics et les promenades, les espaces verts autour des bâtiments, de telle sorte que ce lotissement sera ordonné selon les meilleurs principes de l'urbanisme. La commune étant propriétaire du sol peut pratiquer sans difficulté une telle politique et exiger l'utilisation rationnelle du fonds.

Une installation de chauffage à distance est également prévue pour desservir les maisons-tours, les immeubles locatifs, les chalets de maisons familiales contiguës, les locaux commerciaux et l'école. Une chaufferie centrale sera construite à côté d'une des maisons-tours, au centre de gravité thermique du quartier.

La fixation de règles générales permettra d'obtenir une harmonie qui manque trop souvent dans d'autres quartiers, tout en laissant de grandes libertés aux architectes.



Le plan de situation de la piscine couverte projetée.



Le plan du lotissement de la Recorne.

## FAUT-IL CONSTRUIRE UNE PISCINE COUVERTE AVEC OU SANS LE LOCLE ?

### La question est posée au Conseil général

Lors de la prochaine séance, le Conseil général de la Chaux-de-Fonds sera amené à voter un crédit de 175,000 fr. pour l'étude de la construction d'une piscine couverte.

Ce petit crédit amène une foule d'autres questions. Le problème en effet n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire.

Première donnée : le Conseil général devra juger si un tel équipement est superflu ou constitue un luxe dont pourrait fort bien se passer la population. Deuxièmement, il devra tenir compte de la motion adoptée par le Conseil général du Locle, relative à l'implantation commune entre les deux villes d'une piscine couverte au Crêt-du-Loche.

Concernant ce dernier élément, le Conseil communal, qui se propose d'examiner en détail cette éventualité, devra tenir compte autant du coût de construction que des frais d'exploitation.

En effet, au Crêt-du-Loche, la piscine ne pourrait plus bénéficier de la chaleur

produite par le centre régional d'incinération des ordures, ni de la station de filtration de la Ronde.

Les éléments techniques devraient donc être créés de toutes pièces, ce qui augmenterait passablement les frais de construction et d'exploitation. Dès lors, la solution du Crêt-du-Loche ne deviendrait possible que si le Locle prenait à sa charge la différence de coût d'avec le projet de construction prévu à proximité du centre sportif, soit à l'est de la ville de la Chaux-de-Fonds.

A ce moment-là va se poser, pour la ville du Locle, la question de savoir s'il ne serait pas plus rentable de construire sa propre piscine couverte de 25 mètres, réalisation qui se justifie pour des villes de plus de 10,000 habitants, quitte plus tard, d'un commun accord avec la ville de la Chaux-de-Fonds, d'entreprendre la réalisation d'un bassin de 50 mètres au Crêt-du-Loche. Nous savons, par ailleurs, que certains milieux seraient favorables à

une telle solution, sans qu'ils reflètent pour autant un avis officiel.

Il est bon en effet de savoir que le Conseil communal du Locle n'a pas encore répondu à la motion concernant l'implantation d'une piscine commune au Crêt-du-Loche.

Ce qu'il est toutefois utile de souligner, c'est que, avec ou sans le Locle, la Chaux-de-Fonds projette une telle construction.

Comme arguments à cette réalisation, le Conseil communal estime qu'à notre époque, il n'est plus permis de ne pas savoir nager et qu'il faut donner aux enfants le moyen d'apprendre.

D'autre part, l'Université populaire a conduit une enquête pour connaître le genre de loisirs pratiqués par les habitants de la ville. Sous la rubrique : activités que vous souhaiteriez pouvoir exercer, mais pour lesquelles les moyens n'existent pas, il y a lieu de remarquer que 43 % des personnes interrogées ont regretté l'absence d'une piscine couverte.

Malheureusement, un tel équipement est fort onéreux. Une partie très importante de la dépense provient des installations techniques, plus spécialement du chauffage, de la ventilation et du traitement de l'eau. C'est surtout à l'exploitation que la solution choisie peut avoir, à plus ou moins long terme, des conséquences coûteuses.

C'est pourquoi, dans le cadre de l'élaboration du projet de l'usine d'incinération des ordures, avec les calories résultant de la combustion de celles-ci, il a été étudié la possibilité de chauffer également une piscine couverte, cette solution impliquant, bien sûr, que la piscine soit implantée à proximité de la source de chaleur. Pour déterminer l'emplacement, un autre élément entrerait en ligne de compte : la présence à proximité de l'usine d'incinération de la station de filtrage de la Ronde. Le Conseil communal a retenu le terrain situé au sud du stade d'athlétisme dont la situation et les dégagements lui ont paru les plus adaptés à la construction projetée.

Ville ou région, les deux possibilités seront étudiées. Là encore, si une collaboration est possible entre les deux villes, elle sera entreprise.

Pour garder le sens des réalités financières, l'étude pour laquelle le Conseil général va être amené à voter le crédit demandé, portera sur la possibilité de réaliser le projet définitif en deux étapes, la première comportant un bassin de 25 mètres et les installations pour le plongeur.

### Etat civil de la Chaux-de-Fonds (11 février)

NAISSANCES. — Perret, Isabelle, fille de Gérard-André, monteur électricien et de Agnès-Véronique, née Monnet ; Pipoz, Isabelle-Valérie, fille de Rémy-Gilbert, employé de commerce et de Cosette-Ginette, née Geiser ; Maire, Marie-Thérèse, fille de Paul-André, agriculteur et de Lydia, née Schutz.

PROMESSES DE MARIAGE. — Ruchti, Zélim-Henri, mécanicien et Mayor, Paulette-Janine. Cornali, Carlo-Roger, électricien et Cavallet, Caterina-Orestina.

## VAL-DE-RUZ

### Un autocar glisse et heurte un camion



Les deux véhicules aux conduites avancées embouties. (Avispress - J.-P. Baillod.)

(c) Hier à 10 h 30, M. J. R., domicilié à Pesoux, circulait au volant d'un autocar sur la route cantonale de Valangin en direction de Dombresson. Arrivé peu avant le pont de Beyerel, il se trouva en

présence d'un poids lourd conduit par M. L.-P. B., chauffeur, domicilié à Arnex, qui arrivait en sens inverse en tenant régulièrement sa droite. Voyant que le croisement était malaisé, M. J. R. serra l'extrême droite de la route. Cette manœuvre fit glisser l'arrière de l'autocar sur la gauche de la chaussée, où il heurta violemment l'autre véhicule. M. J. R. a été légèrement blessé aux mains. Les dégâts aux deux véhicules sont importants.

### LES HAUTS-GENEVEYS

#### Un arbre sur la voie des CFF à la sortie du tunnel des Loges

(c) Hier matin, la circulation des trains était rendue très difficile au départ de la Chaux-de-Fonds à cause des importantes chutes de neige de la nuit. C'est ainsi que le train direct 502, descendant, partant normalement à 6 h 10 de la Chaux-de-Fonds, passait avec plus de quarante minutes de retard et l'omnibus 3112 passait aux Hauts-Geneveys à 7 h 45 au lieu de 7 h 17.

Mais c'est le train 506, quittant la Chaux-de-Fonds à 7 h 52, qui rencontra le plus de difficultés. En effet, à la sortie sud du tunnel des Loges à quelque 500 m des Hauts-Geneveys, il se jeta contre un sapin qui venait de tomber, obstruant la ligne. Il fut bloqué là et le personnel de la gare se demandait où il était en panne. C'est un skieur passant par là qui descendit à Fontainemelon pour alerter la station des Hauts-Geneveys. La locomotive du train montant 3119 se porta au secours du convoi en panne et le remorqua jusqu'à la gare. C'est par des dégâts importants causés à la motrice par l'arbre et un peu d'émotion pour les voyageurs que se solda l'aventure. Il était 9 h 30 quand la circulation put être rétablie normalement.

### CERNIER

#### Etudes bibliques

(c) Dans le cadre de la campagne « Pain pour le prochain » auront lieu deux études bibliques à Cernier, le 12 février, à la cure catholique, et le 26 février, à la cure protestante, et deux études bibliques aux Geneveys-sur-Coffrane, les 19 février et 5 mars, à la chapelle.

#### L'ambulance est à bout de souffle

(sp) L'ambulance du Val-de-Ruz est à bout de souffle et son comité se préoccupe de son remplacement. Une démonstration de deux véhicules a eu lieu lundi soir.

### L'abondance de matière nous contraint de renvoyer à notre prochaine édition le compte rendu du tribunal de police de la Chaux-de-Fonds.

### LE LOCLE

#### Etat civil du Locle du 11 février

PROMESSES DE MARIAGE : Jeanret, Jacques-André, facteur d'orgues, et Notz, Silvia ; Meier, Charles-Alwin, mécanicien, et Bachmann, Lise.

MARIAGE : Favre-Bulle, Marcel-Ulysse, coiffeur, et Kunzle, Silvia-Edelfriede.

### LES PONTS-DE-MARTEL

#### Pour Terre des hommes

(c) Dernièrement, une foule s'est pressée en la salle de paroisse où quelque quatre-vingts jeunes de la paroisse se sont produits au profit de Terre des hommes.

La Jeune église ouvrit les feux. Puis ce fut le tour de l'Armée du salut, de l'école de Brot-Dessus, de solistes, du club d'accordéons « Victoria », de la classe des Petits-Ponts, l'Espoir, des jeunes filles de l'Union cadette, dans diverses productions. Le pasteur Sully Perrenoud était le présentateur de ce spectacle dont la collecte a rapporté 925 fr. 90.

### AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE  
CINEMAS. — Lux, 20 h 30 : Les Corrupteurs. Casino, 20 h 30 : Mayerling. EXPOSITION. — Musée des beaux-arts : Aida Pacini, peintre en email. Pharmacie d'office. — Mariotti. Pharmacies médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

### ● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINEMAS. — Corso : Hibernatus. Plaza : Sweet charity. Eden : L'armée des ombres. Scala : Bambi ; en soirée : Zorba le Grec. Ritz : Les enfants du paradis. PHARMACIE D'OFFICE. — Pharmacie Bourquin, avenue Léopold-Robert 9. PERMANENCES MEDICALE ET DENTAIRE : le 2.10.17 renseignera. EXPOSITIONS. — Galerie du Club 44 : peintures de Gertrudis Munk et Victor Guirard. Galerie du Manoir : Hommage à Paul Szaz, peintre hongrois. Musée des Beaux-Arts : art contemporain espagnol avec le sculpteur Miguel Berronal et le peintre Luis Feito. VARIÉTÉS. — Cabaret 55 : programme de variétés internationales. SPECTACLE. — Théâtre, 20 h 30 : le ballet national du Sénégal.

## Alors que la couche atteint un mètre accalmie sur le front de la neige

De notre correspondant :

Quelques flocons ont bien volé de-ci de-là hier sur les Montagnes neuchâteloises, mais ce n'était rien en comparaison des masses de neige tombées lundi et mardi, dans la nuit surtout.

C'est ainsi que hier matin, au jalon placé derrière la fontaine monumentale, la police locale de la Chaux-de-Fonds a mesuré la hauteur totale de la neige : exactement 86 centimètres. Depuis lundi matin à midi matin, il est tombé quinze centimètres et de mardi matin à mercredi matin 35 centimètres, au total donc 50 centimètres de neige fraîche en deux jours. Paradoxalement, la circulation en ville était plus aisée hier que mardi, cela même si la visibilité aux carrefours est plus que réduite et les croisements — notre photo le prouve — loin d'être aisés.

En fait, dans certaines rues, il n'est même plus possible de croiser du tout. Mais les routes ont été fort bien ouvertes par les travaux publics, ce qui n'a nullement empêché de nombreuses automobiles de s'accrocher. Un accident au bas du Raymond a ainsi provoqué des dégâts pour près de 8000 francs.

Plus grave a été celui qui s'est produit au Col-des-Roches sur le tronçon compris entre la douane française et la douane suisse. Un car conduit par un employé d'une entreprise du Locle est, en effet, entré en collision frontale avec un car qui allait chercher des ouvriers frontaliers au Locle. Là encore, l'étroussure de la route rendait le croisement scabreux. L'accident s'est, de surcroît, produit dans une courbe. L'ambulance du Locle a conduit le conducteur du car, M. Vuillet à l'hôpital, où il a été placé en observation.

D. E.



La querelle — sur la neige glacée — des Anciens et des Modernes.

## AMEUBLEMENTS PULVÉRISE DES PRIX DANS LES ARTICLES SUIVANTS :

- 1 modèle salon anglais avec grand lit
  - 1 modèle salon rustique avec table
  - 1 chambre à coucher avec 2 grandes places
  - 1 chambre à coucher avec literie, superbe occasion
- Prix Fr. 4000.— Pulvérisé à Fr. 3500.—  
 Prix Fr. 1650.— Pulvérisé à Fr. 1350.—  
 Prix Fr. 1800.— Pulvérisé à Fr. 1500.—  
 Sacrifiée Fr. 1000.—

TOUS NOS ARTICLES SONT GARANTIS - LIVRAISON FRANCO - CRÉDIT 5 1/4 %  
 2, rue du Marché à 20 mètres de la place du Marché - LA CHAUX-DE-FONDS - tél. (039) 2 95 70



# Formation d'un mouvement pour une « Transjurane » Boncourt-Bienne

La « Transjurane » prévue par le 5me arrondissement du service des ponts et chaussées du canton de Berne passerait par Boncourt, Porrentruy, Delémont, Moutier, Oensingen où elle rejoindrait l'autoroute Berne-Zürich. Ce tracé est contesté dans le sud du Jura. Un mouvement est en formation pour revendiquer un tracé Boncourt - Moutier - Bienne.

Dans un mémoire sur la « Transjurane » qu'ils viennent d'adresser à diverses personnes dans le Jura, le comité directeur et le comité économique des partisans d'un tracé Boncourt-Moutier - Bienne, comités présidés par MM. A. Charpiloz, maire de Bévillard et S. Wahli, industriel, ceux-ci indiquent qu'il semble qu'actuellement la variante Delle-Oensingen ait pris une certaine ampleur. Or, poursuit le mémoire, ce tracé ne donne pas satisfaction à l'ensemble du Jura. C'est pourquoi, il s'est formé dans la vallée de Tavannes un comité d'action qui est composé lui-même de différentes commissions d'études soit économiques, techniques, etc. Celui-ci a pour ligne de conduite de développer les intérêts de la région sud du Jura en particulier et de tout le Jura en général.

Le mémoire des opposants au tracé Moutier - Oensingen relève que le nord du Jura possède 2 débouchés sur des pays voisins: le premier Porrentruy-Delle, la France, avec le développement futur du port de Bourgogne, l'autre Bâle, avec l'aéroport international, l'Allemagne et ses autoroutes. Il précise qu'au sud se trouve Bienne qui, avec sa banlieue, représente une population de 100,000 habitants, Berne, l'Oberland et la Suisse romande. « On s'aperçoit (...) que le trafic est beaucoup plus dense sur Bienne que sur Oensingen, d'où nécessité logique de donner la priorité au tracé sur Bienne, ceci de la façon la plus directe, soit Moutier - vallée de Tavannes - tunnel de Reuchenette - Bienne », soulignent les partisans de ce tracé. Les partisans du tracé Boncourt - Moutier - Bienne joignent à leur mémoire un bulletin d'adhésion à leur mouvement. Rappelons que le 28 février, à Moutier, l'Université populaire organise un débat public, où partisans des différents tracés pourront développer leurs arguments.

# L'instruction publique dans le Jura examinée au Grand conseil

Les délibérations du Grand conseil bernois ont été consacrées, hier matin, à deux questions au sujet de l'instruction publique dans le Jura. Une motion urgente demandait au Conseil exécutif de préparer une réglementation spéciale pour les écoles du Jura, afin que ces dernières puissent participer à la coordination scolaire romande prévue pour 1972.

Cette motion qui a été acceptée sans opposition fait suite à une résolution de cinq cents enseignants jurassiens qui s'étaient réunis à la fin du mois de novembre de l'an dernier à Delémont, à la suite du refus, à une faible majorité, d'une commission du Grand conseil, d'accepter à l'ordre du jour de la session de novembre des modifications de loi et de décrets nécessaires à une meilleure harmonisation. M. Simon Kohler, directeur de l'instruction publique, a déclaré que dans

cette situation, une réglementation spéciale devait absolument être trouvée pour le Jura. Il a cependant constaté que la position bernoise contre une coordination scolaire n'était pas une question de principe, mais qu'elle visait quelques points litigieux. Un postulat urgent de la vallée de Laufen concernait l'élection des inspecteurs scolaires. L'élection d'un inspecteur qui n'était plus domicilié dans cette région depuis une vingtaine d'années avait provoqué une violente colère dans la région, car le gouvernement avait préféré cette personne à un candidat présenté par tous les partis de la vallée de Laufen. Le postulat demande en particulier une augmentation du nombre d'inspecteurs de l'enseignement primaire et une meilleure répartition selon les besoins des régions.

Le conseiller d'Etat Kohler a souligné qu'une solution plus satisfaisante devait être trouvée pour la vallée de Laufen. Ce postulat a été accepté à une forte majorité. Une autre motion concernant la remise gratuite de matériel scolaire aux élèves des écoles professionnelles et moyennes sera examinée sous forme de postulat, de même que l'octroi de bourse, qui devra être fait selon des critères plus précis. Le Grand conseil a procédé à la deuxième lecture de la loi fixant les principes de la procédure administrative interne et portant délégation aux directions d'attributions administratives au Conseil exécutif. Il a accepté cette loi par 129 voix, sans opposition, de même qu'un décret correspondant, qui a été approuvé par 126 voix, également sans opposition.

Il a ensuite traité du vote par correspondance, mais la décision du Grand conseil ne sera prise que la semaine prochaine. M. Jaberg, directeur de la justice, a accepté deux propositions du Grand conseil visant à une amélioration de la procédure pénale. Une motion de la commission de justice du Grand conseil demandait notamment une accélération de la procédure d'instruction, ainsi qu'une révision partielle de la procédure pénale, visant à améliorer les droits de défense des détenus préventifs, notamment. Enfin, une motion a été acceptée sous forme de postulat. Elle demandait une révision de l'administration de la justice, critiquant entre autres choses les lenteurs de cette dernière.

Important ouvrage sur un peintre jurassien. Le livre consacré au peintre Coghuf est sorti de presse. L'ouvrage est illustré de 106 reproductions en couleurs et de 60 documents et reproductions en noir et blanc. Il comprend 252 pages, les textes français sont dus à MM. Bruno Kehli et Max Robert, et les textes allemands à MM. Alfred Messerli, Robert Th. Stoll et Markus Fanner. Vendredi, pour fêter la sortie de l'ouvrage, une petite séance de signature est organisée au Musée des beaux-arts de Moutier. Par la même occasion, le club jurassien des arts présentera à ses membres et amis les nouvelles acquisitions du musée.

## Important ouvrage sur un peintre jurassien

Le livre consacré au peintre Coghuf est sorti de presse. L'ouvrage est illustré de 106 reproductions en couleurs et de 60 documents et reproductions en noir et blanc. Il comprend 252 pages, les textes français sont dus à MM. Bruno Kehli et Max Robert, et les textes allemands à MM. Alfred Messerli, Robert Th. Stoll et Markus Fanner.

Vendredi, pour fêter la sortie de l'ouvrage, une petite séance de signature est organisée au Musée des beaux-arts de Moutier. Par la même occasion, le club jurassien des arts présentera à ses membres et amis les nouvelles acquisitions du musée.

## TAVANNES Piéton blessé

(c) Hier, peu avant 6 heures, M. Gaston Grezli, qui se rendait à son travail, a été surpris par la chasse-neige. Le piéton recula sans apercevoir un camion qui arrivait. Il a été renversé par ce dernier et fut conduit immédiatement chez le médecin le plus proche. Il s'en tire avec une épaule contusionnée.

# VAUD - VAUD - VAUD

# Au Grand conseil : un amendement au statut des catholiques vaudois

De notre correspondant : Le statut des catholiques du canton de Vaud a été discuté en deuxième débat, hier matin, au Grand conseil. L'article 21 et dernier, sur l'effet rétroactif, qui avait fait l'objet d'un amendement lors du premier débat de lundi, a été la pierre d'achoppement de la matinée: M. Zulauf, l'amendement, avait demandé que la rétribution des ecclésiastiques catholiques se fit avec effet rétroactif au 1er janvier 1970 et non au 1er janvier 1969, comme le prévoit le projet gouvernemental. Hier matin, M. Liron, radical, a soutenu le point de vue de la commission de majorité, rappelant que l'accord était fait sur ce point entre représentants des deux confessions, que c'était

une question de simple justice, de respect de l'accord intervenu, et qu'il fallait accepter le projet tel quel. Ce fut aussi, notamment, l'opinion de M. Raymond, président de la commission, qui rappela que le statut formait un tout, à prendre en totalité ou à rejeter intégralement. M. Prader, chef du département de l'instruction publique, pour sa part, informa l'assemblée d'une déclaration du gouvernement suivant laquelle l'article 21, tel qu'il figure dans le projet, faisait partie intégrante de l'accord. Il ne faut pas remettre en cause l'esprit des pourparlers. L'article se justifie par la longue attente des catholiques.

On en vint au vote: par 71 voix contre 62, l'assemblée accepta le projet tel quel, intégralement (lundi, l'amendement Zulauf avait été accepté par 59 voix contre 47). La majorité étant insuffisante, il fallut un troisième débat. M. Gessenay, président, proposa l'urgence. Celle-ci fut acceptée par 76 voix contre 49. Comme il fallait une majorité des trois quarts, le débat est renvoyé. Une nouvelle séance a été fixée à lundi après-midi. Par ailleurs, le Grand conseil a voté définitivement l'ensemble du projet de loi sur l'organisation du Conseil d'Etat ainsi

que celui sur le tourisme, où la discussion a pu être portée sur le « franglais »: M. Rapp a pu convaincre l'assemblée que les termes de camping, caravanning et autres du même genre devaient être remplacés par leurs équivalents français...

## LAUSANNE

### Deux cambriolages nocturnes

(c) Un salon de coiffure, à l'étage, dans le centre de la ville, a été cambriolé par effraction dans la nuit de mardi à mercredi. Tout l'argent qui s'y trouvait, soit un peu plus de 3000 fr., a disparu. La même nuit, par effraction également, un fond de caisse de 300 fr. a été emporté dans une boutique de couture du Grand-Chêne.

## PAYERNE

### Suppression des honneurs rendus au cimetière

(c) En accord avec les conseils des paroisses de la ville, la municipalité de Payerne a décidé de supprimer les honneurs rendus au cimetière, ceux-ci faisant double emploi avec les honneurs rendus à la sortie des églises, lors des services funéraires.

### On aime le porc !

(c) Au cours du mois de janvier, il a été abattu dans les abattoirs communaux 622 pièces de bétail, soit: 61 taureaux, 19 chevaux, 10 poulains, 18 veaux, 4 moutons et 510 porcs. Il a en outre été importé 25,849 kilos d'autres viandes.

### Soirée des écoles des Hameaux

(c) Bien préparés par leurs maîtres, les élèves des classes des Hameaux ont présenté une soirée qui a été applaudie par un nombreux public, dans lequel se trouvaient MM. Martignier, président du Conseil communal, A. Jomini, municipal, et Daniel Raymond, directeur des écoles. Le bénéfice laissé par cette soirée sera versé aux institutions du Repus et d'Echichens.

### Récital Edith Fischer

(c) Sous les auspices des Jeunesses musicales, la pianiste Edith Fischer a donné à la maison de paroisse un récital de piano, au cours duquel elle a interprété des œuvres de Scarlatti, Beethoven, Brahms, Chopin, Debussy et Bartok.

## CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

### En faveur de la restauration de l'église

(c) La vente paroissiale organisée à l'aurberg communale en faveur de la restauration de l'église a connu un franc succès, les visiteurs ayant été fort nombreux.

## Deux voyous devant leurs juges

De notre correspondant : André V. et Alain B., l'un et l'autre déjà condamnés, notamment par les tribunaux de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, ont comparu hier matin devant le tribunal correctionnel de Lausanne. L'un et l'autre ont eu une enfance perturbée. V. et B., ensemble et séparément, ont commis une série impressionnante de vols et de cambriolages. V. a subi une peine prononcée par la cour de grande instance de Valence. B. a subi de nombreux séjours dans les prisons neuchâteloises, à l'hôpital psychiatrique de Ferrey.

Dans son réquisitoire, M. Schwenter a retenu le vol en bande dans de nombreux cas. Il requiert 12 mois contre le premier et 9 contre le second. Le tribunal condamne V. à 8 mois de prison moins 40 jours de préventive et à payer les deux tiers des frais. Contre B., il prononce une peine de 6 mois de prison moins 198 jours de préventive, à quoi s'ajoutent 70 jours de prison à « tirer » à Neuchâtel.

## ROMANEL

### Une explosion fait de gros dégâts

(c) On joue de malchance, sur le chantier du futur hypermarché de Romanel-sur-Lausanne: il y a quelques jours, un monteur électricien genevois était mortellement électrocuté. Hier, vers 13 heures, une explosion s'est produite dans le local de bouche à feu principal. Une grande bouteille de gaz propane alimentant le chauffage à air chaud a sauté et provoqué un incendie, occasionnant d'importants dommages aux locaux et aux installations en cours de montage. Il n'y a pas eu de blessés.

# BIENNE - BIENNE - BIENNE

### Condamnation de trois détraqueurs d'homosexuels

Dans sa séance hebdomadaire de mercredi, le tribunal de district, placé sous la présidence de M. Otto Dreier, s'est occupé d'un cas de brigandage et de vol, dans lequel sont inculpés les frères F. A. et A. A., nés en 1948 et 1946 et L. P., né en 1948. Ce trio avait besoin d'argent. S'en procurer, les jeunes gens se promènent un soir au bord du lac afin d'y rencontrer un homosexuel. L'un des trois accosta un promeneur, alors que les deux autres se cachaient. Une fois la victime ceinturée, les deux compères arrivèrent et lui volèrent son porte-monnaie. Aux appels aux secours, une patrouille de police réussit à capturer les trois jeunes gens qui furent amenés au poste de police. Le tribunal a condamné, pour brigandage et vol simple, A. A. à 7 mois, F. A. à 5 mois, L. P. à 7 mois d'emprisonnement, dont à déduire pour chacun 2 jours de préventive.

### Candidats socialistes au Grand conseil

(c) Chaque parti fournit ses armes en vue des élections du Grand conseil bernois, en mai 1970. Après le parti national romand, voici les candidats du parti socialiste de Bienne: MM. Jean-Roland Graf, ancien, Marcel Erard, Roger Ammann, Roland Perrin, Charles-Fernand Sunier, Maurice Chatton, Henri Schmid, Willy Nicolet, Pierre Annon, Fritz Teller, Georges Chetelat, Jean-Claude Meier, Antoine Petermann. Cette liste est encore susceptible de transformations.

### Renversée par une automobile

(c) Hier, à midi, une automobile a renversé à la Haute-Route la jeune Barbara Schild, 14 ans. Elle a été conduite à l'hôpital par l'automobiliste.

### Un camion prend feu

(c) Hier, à 8 h 50, un camion a pris feu à la rue Centrale. Le sinistre était circonscrit lorsque les premiers secours sont arrivés sur place.

### Retard des trains

A la suite des abondantes chutes de neige de la nuit de mardi à mercredi, les premiers trains en provenance du Jura et de la Chaux-de-Fonds ont accusé entre 20 h. et 60 minutes de retard. A partir de 9 h, l'horaire a pu être respecté.

### Quatrième récital Bach

(c) Les récitals consacrés à l'œuvre intégrale de Jean-Sébastien Bach, déroulent leurs fastes avec un égal succès en l'église du Pasquart à Bienne. Leur durée n'excède pas une heure et quart. Il est donc aisé de s'y recueillir sans éprouver de lassitude.

Pour le concert d'hier, on avait fait appel à M. Lionel Rogg, né en 1936, professeur au Conservatoire de Genève, et qui, malgré sa jeunesse, a derrière lui une extraordinaire carrière internationale. Son programme comprenait quatre œuvres d'influence italienne qui encadraient 14 des chorals de l'orgel Buchlein consacrés aux fêtes de l'Avent et de Noël. Le public a compris ce que cette soirée avait d'exceptionnel et fit une véritable ovation à M. Lionel Rogg.

## COSSONAY

### Violente embardée : une blessée

(c) Hier, vers 9 h 25, sur la route principale Vallorbe - Lausanne, au lieu dit « Les Côtes », commune de Cossonay, M. Jean-Daniel Desponds, 25 ans, paysan à Cossonay, remontait en voiture de Cossonay-gare vers Cossonay-ville lorsque son véhicule fit une violente embardée sur la chaussée enneigée. Sa mère, Mme Denise Desponds, 50 ans, qui l'accompagnait, blessée, fut hospitalisée à Saint-Loup. La voiture est démolie.

# FRIBOURG - FRIBOURG

# Affrontement au tribunal à propos de la « pouvelle atomique » de Lossy

Le tribunal correctionnel de la Sarine, présidé par M. Raphaël Barras, a rendu hier son jugement d'un procès de presse opposant le conseiller national Louis Barras, député, à un jeune secrétaire syndical, M. Frédéric Morel. Ce dernier a été condamné à 500 fr. d'amende pour diffamation. M. Barras qui avait demandé une indemnité de 5000 fr. n'en touchera que la moitié.

L'hebdomadaire du parti socialiste fribourgeois, « Travail », avait distribué un numéro préélectorat à tous les ménages de Fribourg, le 28 novembre 1969. Il s'y trouvait un article de M. Morel, intitulé « Le Dépôt de Lossy-Passavo ou l'art d'endormir les gens ». L'auteur disait avoir mené une petite enquête dans la région. Il affirmait que des gens avaient été habilement manœuvrés pour qu'ils acceptent l'implantation de ce qu'on appela la « pouvelle atomique » de Lossy. Il accusait M. Louis Barras d'avoir joué un rôle déterminant dans l'affaire en omettant de dire clairement qu'il s'agissait d'entreposer des déchets faiblement radio-actifs, en promettant des avantages illusoirement à des propriétaires de terrains, mais encore en s'arrangeant pour que les terrains utilisés pour construire le dépôt soient achetés en partie du moins, à un membre de sa famille.

Enfin, l'article incriminé laissait entendre nettement que tous les hommes de science n'étaient pas d'accord quant aux dangers encourus, considérables selon l'auteur. Les tentatives de conciliation ayant échoué, M. Barras déposa plainte. Une première audience eut lieu le 4 février. Il apparut que le conseiller national n'avait été contacté par les services de la Confédération que par courtoisie. Il lui fut certes demandé de prendre des contacts avec des propriétaires. Et c'est de ces démarches, sans doute, que proviennent certains malentendus. Mais il n'avait pas tiré avantage de cette situation. Il s'était inquiété des mesures de sécurité à prendre. Une vingtaine de témoins avaient été cités. Parmi eux le Dr Sauter, chef du service fédéral de l'hygiène publique, M. Paul Genoud, conseiller d'Etat directeur de la santé publique fribourgeoise, d'autres personnalités encore qui affirmèrent que M. Barras était resté en dehors des premières investigations pour trouver le siège du centre national de récupération des produits faiblement radio-actifs utilisés dans les hôpitaux et la recherche. Un reproche avait certes été formulé: certains étaient d'avis

que des précautions trop importantes avaient été prises. On parla de perfectionnisme suisse... et M. Barras déclara: « Si quelqu'un a été trompé, c'est moi-même, la commune de Lossy, le canton de Fribourg et même le président de la Confédération... »

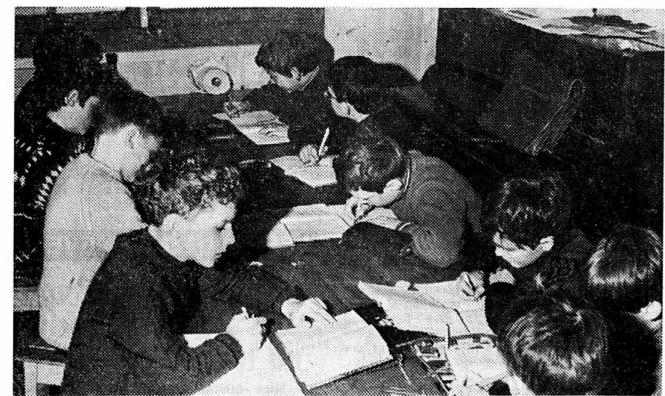
Une deuxième audience a eu lieu hier. Elle avait été rendue nécessaire par le fait que le secret professionnel liant un géologue délégué par la Confédération devait être levé. Ce géologue, M. Mornod, donna partiellement raison à M. Morel, dans le sens où son rapport réservait le cas de catastrophe. Au reste, il n'estimait pas que le site choisi fut dangereux. Il affirma qu'un témoin cité par la défense avait été l'objet de pressions. Les échanges devinrent de plus en plus vifs. M. Morel maintenant ses dires, et soulignant qu'il avait agi de bonne foi.

L'avocat de M. Barras se montra fort habile à détruire les thèses de M. Morel. Quant au défenseur, il s'attacha, adroitement

lui aussi, à démontrer que si le site avait été déterminé avant que M. Louis Barras n'entre dans le jeu, la parcelle précise n'aurait pas été choisie. Il n'avait peut-être pas été le promoteur, mais du moins l'instrument. Quant à l'article, il n'aurait visé qu'à démontrer que les gens de l'endroit étaient mécontents des méthodes utilisées. Il fit état des pourparlers de conciliation, au cours desquels la bonne foi de M. Morel n'avait pas été mise en doute.

Cette dernière affirmation fit bondir l'avocat de M. Barras, qui répliqua violemment. Il jeta que l'entêtement de M. Morel était dû à des motifs politiques. M. Morel contesta. Il affirma que son sentiment demeure toute la région, à son avis, serait menacée en cas de tremblement de terre ou de bombardement, notamment. C'est pourquoi il espérait pouvoir empêcher la construction en extrémis. Le tribunal ne condamna pas moins M. Morel, pour diffamation.

# Des écoliers staviacois ont vécu leurs premières classes de neige



Journallement, plusieurs heures étaient consacrées à l'étude. (Avispress - Périsset.)

### De notre correspondant :

Lors d'une réunion de parents qui eut lieu voici deux ans à Estavayer, l'idée de créer des classes de neige fut émise par plusieurs personnes. L'affaire suivit son cours tranquillement, permettant ainsi aux éducateurs de préparer une première expérience qui vient d'ailleurs de s'achever. Celle-ci eut pour cadre un chalet de vacances que possède une fondation staviacoise à la Roche, en Gruyère. Il s'agit de « la Biéla », vaste maison que l'on vient de doter d'un chauffage central et de diverses installations indispensables à son utilisation en hiver.

Ce fut à la classe de M. Hubert Monnard qu'échut le privilège d'expérimenter la toute première classe de neige d'Estavayer. Durant sept jours, les enfants eurent l'occasion de se familiariser avec le ski, tout en poursuivant leurs études primaires. Deux moniteurs de l'Ecole suisse de ski participèrent aux exercices de plein air qui se déroulèrent dans des conditions d'enseignement

relativement bonnes. Il convient de préciser que cette région de la Gruyère est bien exposée au soleil qui, hélas, fait fondre très rapidement les quelques centimètres de neige recouvrant les champs. Malgré tout, l'expérience tentée par la classe de M. Monnard mérite d'être poursuivie sur une plus vaste échelle au cours de ces prochaines années.

### Route Berne - Vevey à quatre voies ?

(c) Les efforts entrepris par la direction des travaux publics en vue d'une exécution à quatre voies de la route nationale N 12 viennent d'être couronnés d'un nouveau succès.

En effet, après avoir admis la nécessité de construire une autoroute à bandes de roulement séparées sur le tronçon Fribourg-Berne, le département fédéral de l'intérieur a décidé de prolonger jusqu'à la jonction de Matran le raccourcement de deux à quatre pistes qui était jusqu'alors prévu à Givisiez.

Cette décision aura pour conséquence immédiate la construction du deuxième pont sur le Bugnon, ainsi que l'aménagement définitif des remblais sur les hauts du village de Matran. Les enquêtes, acquisitions de terrains et remaniements parcellaires avaient prévu cette possibilité, si bien que des mesures complémentaires ne sont, de ce côté-là, pas nécessaires. Le dossier reste ouvert. L'opinion suivant laquelle toute la nationale 12 doit être immédiatement exécutée à quatre voies gagne du terrain, les avantages en résultant sur les plans de la sécurité du trafic et de l'économie d'exécution n'étant plus à prouver.

## FRIBOURG

### Deux Neuchâtelois blessés lors d'une collision

(c) Hier, vers 4 h 25, un automobiliste italien, somnolier, âgé de 20 ans, domicilié à Saint-Blaise (Neuchâtel) circulait de la gare de Fribourg en direction de la rue de Romont. Au carrefour du temple, il n'accorda pas la priorité à un camion. L'automobiliste, ainsi que sa passagère, âgée de 26 ans, furent blessés et durent recevoir des soins à l'hôpital des Bourgeois.

### La drogue : rien de grave...

Un article publié lundi sur une affaire de drogue à Bienne nous a incité à compléter l'enquête. Il se trouve qu'à Bienne un véritable mythe règne au sujet de la drogue. Pas un jour ne se passe sans que la police judiciaire ne reçoive des coups de téléphones, pour la plupart anonymes, annonçant par exemple que de la drogue va passer par les Franches-Montagnes, que dans le bar « X » une équipe de jeunes gens s'adonne au trafic, etc. Il résulte des enquêtes et interrogatoires que, pour l'heure, il n'y a rien de bien grave. Les jeunes gens interrogés ne sont souvent que des bavards qui se vantent. Aucune arrestation n'a été opérée jusqu'à aujourd'hui à Bienne.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

La querelle

des anciens et des modernes

Le communiqué de la « Commission du théâtre des villes de Bienne et de Soleure » a précisé un certain nombre de faits. A le lire, semble bien que les accusations et les reproches qui déferlent sur le nouveau directeur du « Städtebundtheater » sont, en partie du moins, injustifiés. Surtout, nombre de ces critiques portent sur des insuffisances qui ont existé de tout temps dans l'organisation de ce lieu ensemble, astreint depuis plus de quarante ans à concilier l'inconciliable.

qui faisaient leurs premières armes devaient, et doivent encore se contenter de salaires fort modestes, accepter des besognes accessoires, risquer chaque année d'être congédiés. A l'époque de la grande crise, nombre de comédiens durent habiter Bienne et Soleure en proportion égale afin que chacune des deux villes pût toucher la moitié de leurs maigres impôts. Il n'empêche que plusieurs acteurs et actrices devenus célèbres par la suite ont fait leurs débuts dans ce théâtre, qui valut à nos aînés des joies naïves et pures.

Les petites villes allemandes avaient toutes leur théâtre, consistant en butte aux difficultés, incapable avec les moyens dont disposait de donner des spectacles d'un niveau artistique élevé, occupant pourtant une position privilégiée dans la vie culturelle de la cité.

CONFLIT DE GÉNÉRATIONS

En fait, ces fameux licenciements ont fait couler tant d'encre pour une raison qui n'a rien de « syndical ». Simple, en un mot à ce théâtre, à son nouveau directeur, aux autorités de faire preuve d'immobilisme.

Depuis trois ans déjà, de jeunes intellectuels, de jeunes artistes, des politiciens, ainsi que la « commission culturelle » du parti radical allemand s'indignaient de la stagnation dans laquelle se complaisait le « Städtebundtheater », réclamaient un théâtre qui cherchât à vivre dans le présent et non dans l'atmosphère doucereuse du bon vieux temps.

On connaît la suite: les habitués se dressèrent comme un seul homme contre ces iconoclastes. Claus Bremer, qui avait été proposé comme nouveau directeur et dont le programme prévoyait une réduction du nombre des premières (pour en augmenter la qualité) et la suppression de l'opéra, fut voué aux gémonies. La Commission culturelle, en opposition avec le parti au nom duquel elle travaillait, décida de se dissoudre. « L'union entre le « Freisinn » et la culture avait dès l'abord quelque chose de louche parce que les uns et les autres escamotaient rehausser ainsi leur prestige » écrivit R.-A. dans la « Tagwacht » du 19 décembre.

Quant à la commission du théâtre, on le sait, elle décida de nommer un nouveau directeur provisoire chargé de maintenir pour l'instant la structure traditionnelle. Mais cette décision n'a pas grand-chose à voir avec les plaintes du personnel. Il s'agit simplement d'un épisode accessoire de la bataille entre traditionalistes et progressistes, ces derniers profitant de l'occasion pour discréditer un théâtre qui connut ses années de gloire « ... et qui n'a mérité ni cet excès d'honneur, ni cette indignité ».

En 1927, Leo Delsen, homme droit, d'une grande expérience, introduisit ce système à Bienne. En multipliant les spectacles, il put compléter la troupe de comédie par quelques chanteurs d'opéra et l'opérette, par un petit orchestre, un petit ballet, jouant alternativement à Bienne et à Soleure, occasionnellement dans d'autres villes de la région (Granges, Langenthal, Erthoud, etc.) devant des publics qui n'étaient pas difficiles, Leo Delsen acquit vite une solide popularité. Et les habitués bernois étaient d'un théâtre où l'on pouvait, en une même semaine, voir ou entendre « Don Carlos » ou « La Tosca » ou « Le Comte de Luxembourg ». Et tous, notamment les critiques, fermaient les yeux sur ses inévitables faiblesses, admiraient ses qualités de bonne foi tout ce qu'on lui offrait, portant aux nues des spectacles tout au plus honnêtes.

Bien entendu, les jeunes acteurs d'hôtel de mari, l'homme aux bonnes fortunes qui veut triompher de la vertu chancelante de Raymonde, plus un garçon de peine mi-idiot mi-ivrogne, plus un docteur vert galant, un anglais boxeur, et j'en passe. Tous ces fantoches se heurtent, se démentent, s'adorent, s'insultent, se déguisent, se flanquent des coups, s'embrassent en un tourbillon étourdissant, qui se poursuivra d'ailleurs au troisième acte sur un rythme de plus en plus fou.

R. WALTER

C'EST CARNAVAL



— Non, j'viens pas au cortège, on reçoit plus la petite cuillère et une médaille ça sert à rien du tout, na!

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: Frau Wirtin hat auch eine Nichte. Capitole: Le Gendarme se marie. Lido: Point noir. Métro: Chevauchée de la mort - Chantage à la drogue. Palace: Par exemple: Adultère. Rex: James Bond 007 - Au service de Sa Majesté. Roxy: 15, 19, 21 h: Mary Jane - 17 h: La Mandragola. Scala: La Bataille de San Sébastien. Studio: The Arrangement.

DIVERTISSEMENTS

Astoria: L'orchestre Kappelle Bayer. Chambord: Luciano Bianchini, pianiste. Domino: L'orchestre The Generation's. Fantasio: L'orchestre Noël Longchamp. Stadthaus: Léo Freitag, pianiste. Pavillon: M. Eichenberger. Galerie 57: M. Matter.

EXPOSITIONS

Pavillon: M. Eichenberger. Galerie 57: M. Matter.

Galerie Lyss: K. Gerber. Galerie Moser Hemrigen: Bernard Moser aussi à Berne. Galerie Pronto. Ecole professionnelle: Conquête de l'espace. Médecin de service: Jeudi, dimanche, tél. 11 ou 17. Dentiste de service: Dimanche, tél. 7 23 85 ou 11.

PHARMACIE

Service de nuit et du dimanche: Hilfiker, place de la Gare 10, tél. 2 24 83. Service du jeudi: Pharmacies de la Gare, tél. 2 52 57 - Centrale, tél. 2 41 12 - Stern, tél. 2 40 05.

GARAGE

Service de nuit et dépannage: Amag, route de Berne, tél. 3 57 51.

CONCERT

Palais des congrès: Grand concert vocal par les chœurs de Bach de Lausanne, des Jeunes du Jura et l'Orchestre de chambre de Lausanne.

«La Puce à l'oreille»

par Georges Feydeau

La popularité actuelle des vaudevilles de Feydeau se fonde évidemment sur son art du quiproquo, dans lequel il est passé maître. On prend aussi plaisir à retrouver une certaine atmosphère « Belle époque », qui vient atténuer quelque peu la vulgarité constante de l'inspiration. L'impeccable virtuosité dans le déroulement d'une intrigue aussi ahurissante qu'in vraisemblable est également admirée par les metteurs en scène, qui peuvent faire leurs gammes, et par les acteurs, qui s'en donnent à cœur joie sans souci de vérité ni de psychologie.

Dans « La Puce à l'oreille », la puce est représentée par une paire de bretelles, qui suscite la jalousie de la belle Geneviève, femme de Victor-Emmanuel, qui a soudain cessé d'accomplir son devoir de mari empressé. Pour le mettre à l'épreuve, elle lui fait écrire par son amie une lettre passionnée l'invitant à la rejoindre hôtel du Minet-Gulant à Montretout ce qui suscite la jalousie du mari de celle-ci, Argentin au revolver facile. La ronde infernale est déclinée et tout ce joli monde se retrouve à l'hôtel, soit dans le vestibule, soit dans la chambre truquée. Il y a là le neveu bégayant avec lequel une camériste ardente trompe son maître

d'hôtel de mari, l'homme aux bonnes fortunes qui veut triompher de la vertu chancelante de Raymonde, plus un garçon de peine mi-idiot mi-ivrogne, plus un docteur vert galant, un anglais boxeur, et j'en passe. Tous ces fantoches se heurtent, se démentent, s'adorent, s'insultent, se déguisent, se flanquent des coups, s'embrassent en un tourbillon étourdissant, qui se poursuivra d'ailleurs au troisième acte sur un rythme de plus en plus fou.

Ravissant décor « modern style » d'André Levasseur, dont les costumes 1900, historiques et fantaisistes à la fois, méritent tous les éloges. Mise en scène percutante, comme il se doit, de Jacques Charon. Dans l'abondante distribution, il y aurait bien du monde à citer. Contentons-nous de relever le numéro de haute voltige de Jean-Claude Brialy jouant, presque à la fois, le rôle de Victor-Emmanuel et celui de son sosie, et l'irrésistible performance de Gérard Larigau, le neveu bégayant et un peu « demeuré ».

Le public a beaucoup ri et applaudi de bon cœur. Si le chroniqueur est foncièrement allergique à ce genre de théâtre, je ne veux priver personne de son plaisir.

JURA - JURA - JURA

Feu vert à la route cantonale T 6 Bienne - Sonceboz

Dans une de ses séances de la fin de semaine, le Grand Conseil bernois a donné le feu vert à la construction de la route cantonale T.6 section Bienne-Sonceboz, tronçon Taubenloch Champ de Boujean. On sait que cette route comprendra tunnels et ponts et évitera la ville de Bienne aux usagers qui se rendront du Jura en direction de Soleure et vice-versa. Notre photo représente le premier projet du tracé de la route derrière les trois maisons locatives de la société Flurweg qui on le sait a formulé opposition.

Dans son rapport au Grand Conseil il est notamment dit:

Une société immobilière de Bienne a construit, en droit de superficie, sur le terrain de la bourgeoisie de Boujean, à la rue de Soleure, les trois locatifs 91, 93 et 95. Elle craint à présent que la nouvelle route ne porte préjudice à ces bâtiments par les perturbations résultant du trafic. C'est pourquoi elle propose de prolonger le tunnel jusqu'à l'est de sa propriété.

Il convient d'observer à ce propos que les trois maisons précitées ont été construites à une distance de 8 m environ seulement de la Zollhausstrasse prévue dans le plan d'alignement de la ville

de Bienne pour le quartier du Zollhaus et à l'exécution de laquelle il a été renoncé (route de jonction entre la route cantonale T5 et le Jura).

En revanche, la nouvelle route projetée passera derrière les maisons sur un viaduc situé au moins à une distance double et à la hauteur du deuxième étage, nuisant ainsi considérablement moins aux bâtiments que ne l'aurait fait la Zollhausstrasse. Il faudra encore examiner à fond si, sur le tronçon en question, le viaduc devra être couvert ou s'il conviendra de prendre une autre mesure efficace pour combattre les perturbations résultant du trafic.

Ici encore, la direction des travaux publics a, d'entente avec la société immobilière chargée le professeur Wengler, Lucerne, de procéder à une expertise sur ce point.

La meilleure protection possible des habitants est ainsi garantie. En revanche, il ne saurait être question de prolonger le tunnel, car il en résulterait pour plus de 10 millions de francs de frais supplémentaires; en outre, une aération du tunnel deviendrait nécessaire. L'opposition, qui peut être acceptée comme réserve de droit, doit être rejetée comme non fondée au point de vue du droit public.

OFFRES D'EMPLOIS



LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

cherche, pour son département des annonces,

EMPLOYÉ (E) de bureau

Semaine de 5 jours.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites, avec prétentions de salaire et curriculum vitae, à la Direction de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL.

Nous cherchons:

pour travail en fabrique,

remonteuses de mécanismes et huilages petite main

qui serait mise au courant pour parties faciles d'horlogerie. Faire offres à:

MONTRES ROLEX SA

Atelier de Neuchâtel

19, rue de Gibraltar 2000 Neuchâtel

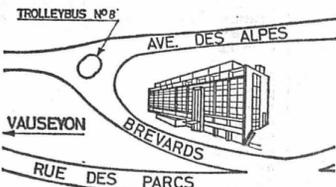
OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



EBAUCHES SA DEPARTEMENT OSCILLOQUARTZ 2001 NEUCHÂTEL TEL. 038 5 85 01



Dans le cadre de l'extension de notre département, nous engageons:

DESSINATEUR

ou dessinatrice pour travaux de construction et d'établissement de schémas d'appareils électroniques

TÉLÉPHONISTE

bilingue, français-allemand

MONTEUR

d'appareils électroniques et de télécommunications

AIDE-MÉCANICIEN

pour travaux à l'atelier d'ébauchage et de mécanique

OUVRIERS

consciencieux pour divers travaux d'ajustement et de mesure

OUVRIÈRES

pour divers travaux de préparation.

Si vous êtes de nationalité suisse, étranger hors plafonnement ou en possession du permis C, vous pouvez entrer en service immédiatement ou pour date à convenir.

Veuillez nous appeler au No de tél. (038) 5 85 01 (interne 22), vous présenter à nos bureaux ou adresser vos offres à

EBAUCHES S.A., département Oscilloquartz, Brévards 16, 2001 Neuchâtel.

Département d'EBAUCHES SA Neuchâtel Entreprise d'horlogerie de format international



LA NEUCHATOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Nous désirons engager

UNE AIDE DE BUREAU

s'intéressant aux chiffres et à la dactylographie.

Langue maternelle française.

Nous offrons:

- place stable
— travail intéressant
— avantages sociaux modernes
— semaine de 5 jours.

Entrée: 16 mars ou 1er avril 1970.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres, de se présenter ou de téléphoner à

LA NEUCHATOISE Compagnie Suisse d'Assurances Générales Bureau du personnel Rue du Bassin 16

2001 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 74 44 interne 208.

Pour notre service E.D.P. nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

une perforatrice IBM

Cet emploi d'un genre nouveau pourrait aussi convenir à une employée de bureau jeune et dynamique, habituée à un travail précis.

Salaire intéressant. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Adresser offres écrites à la Direction de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 2001 Neuchâtel.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel**

cherche pour ses services comptables

**une aide de bureau**

pour travail à mi-temps, de préférence l'après-midi.

Nous offrons place stable et bien rémunérée, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel. Tél. 5 72 31.

**Huber+co**  
2068 HAUTERIVE-NEUCHÂTEL TEL. 038/313 72

cherche une  
**SECRÉTAIRE**

capable de travailler de manière indépendante. Très bonnes connaissances d'allemand et d'anglais indispensables — de français et éventuellement d'espagnol souhaitables.

Nous offrons un travail intéressant et varié comprenant : vente-exportation, achats et fabrication.

Horaires de travail anglais et semaine de 5 jours. Faire offres détaillées ou se présenter, sur rendez-vous exclusivement, à Rouges-Terres 23, 2068 Hauterive (arrêt « Rouges-Terres », trolleybus 1).

**Filanosa**

Nous cherchons, pour la direction de notre atelier graphique (créations, laboratoire photos, Staromat, montage offset, etc.),

**GRAPHISTE**

expérimenté, habitué aux travaux publicitaires, et apte à collaborer efficacement avec nos différents départements.

Place intéressante et bien rémunérée pour professionnel connaissant son métier.

Faire offres, avec curriculum vitae, aux Etablissements Ed. Cherix et Filanosa S.A., 1260 Nyon, Imprimerie typo-offset/Éditions/Sérialographie/Reliure industrielle.

On demande

**un cuisinier**

Hôtel du Dauphin, Serrières.  
Tél. 5 12 83.

Je cherche

**jeune fille**

pour aider au magasin (boulangerie).  
Tél. 8 34 24.

Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise S.A. engage :

**mécaniciens-outilleurs**

**manœuvres**

**ouvriers**

Appartements de 3 ou 4 pièces à disposition, tout confort, loyer modeste.

Faire offres ou se présenter.

**Magasinier-emballeur**

place stable, serait engagé par la Fabrique C. Huguenin-Sandoz, Plan 3. Tél. 5 24 75.

**STÉNOGRAPHISTE**

Bureau P. Debrot, architecte engage,  
à la demi-journée ; horaire à convenir.  
S'adresser : Serre 11, Neuchâtel.  
Tél. (038) 4 25 15.

Fabrique de verres de montres Huguenin & Folletête Portes-Rouges 163, Neuchâtel, cherche

**OUVRIÈRES**

pour travaux propres et faciles d'atelier. Eventuellement à la demi-journée. Tél. 5 41 09.



Nous cherchons, pour la fabrication de vis d'horlogerie,

**décolleteurs**

connaissant les tours automatiques suisses.

Activité intéressante et bien rétribuée.

Entrée immédiate ou à convenir.

Candidats compétents voudront bien adresser leurs offres à

Laubscher Frères & Cie S.A.

Vis et décolletages de précision

2575 Täuffelen

Tél. (032) 86 17 71

Nous cherchons  
**vendeuses**

pour nos rayons :

**PAPETERIE  
BABY - AMEUBLEMENT  
ARTICLES de MÉNAGE  
TISSUS**

Places stables et intéressantes avec les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter au chef du personnel des Grands Magasins (tél. 5 64 64)

**armorins  
neuchâtel**

Le développement constant de nos livraisons en Suisse par camion nécessite l'organisation des transports routiers.

Pour diriger ce service ayant toute son importance, nous cherchons un

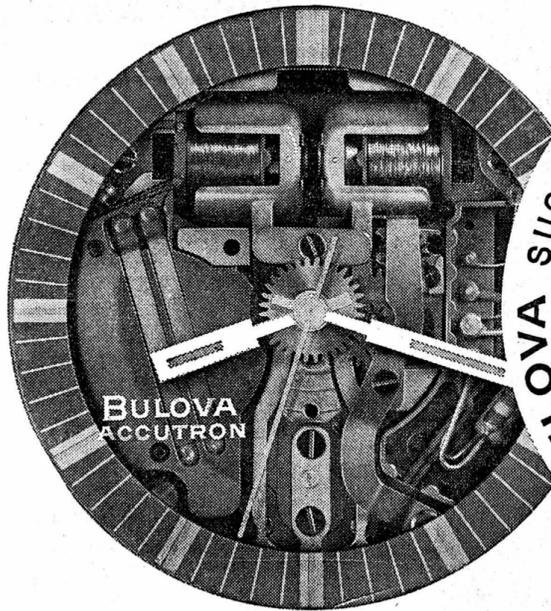
**EMPLOYÉ QUALIFIÉ**

de langue maternelle française âgé de 25 à 35 ans, dynamique et pouvant assumer les charges suivantes : organisation des tournées - répartition des chargements - achat du matériel d'équipement des trains routiers.

Ce poste conviendrait à une personne débrouillarde capable d'organiser son travail en maintenant un contact agréable avec plusieurs services internes.

Nous offrons une situation stable rémunérée en rapport avec les capacités. Semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Prière d'adresser les offres manuscrites, accompagnées d'une photo et de la documentation usuelle, sous chiffres AS 150 N aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.



**BULOVA SUCHT BULOVA CHERCHE BULOVA**

pour la Direction de son « Centre Information »  
**ASSISTANT COMMERCIAL**

qui serait chargé de seconder de manière efficace le chef de ce département et de le remplacer en son absence.

Candidats avec de bonnes connaissances linguistiques et de l'expérience en horlogerie, possédant en outre une certaine pratique en exportation, auront la préférence.

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Veuillez appeler le (032) 2 24 51, ou envoyer vos offres de service à BULOVA WATCH COMPANY, 44, fbg du Jura, 2500 Bienne

B 37,049

**NOTRE FEUILLETON**

**La Dernière Sérénade**

par **GERMAINE BOUYSSIÉ**

Alors elle ne résista plus, et, suivant le rythme qui l'entraînait, elle improvisa des pas qui la soulevaient dans un élan de tout son être et paraissaient l'emporter sur l'aile sacrée de la danse.

Tout en jouant, Frédéric ne la quittait pas du regard et il demeurait émerveillé et confondu devant ce nouvel aspect de la jeune fille.

Il devait en découvrir bien d'autres.

**CHAPITRE VIII**

Les joues encore fardées par l'animation de la danse, Maria-Pilar s'était assise sur le rebord de la fenêtre, et Frédéric se tenait debout devant elle, anxieux et attentif.

— J'étais bien loin d'espérer la joie, de votre venue, remarqua-t-il d'un ton un peu amer.

— A vrai dire, je ne pensais pas vous rendre une visite. Mais le son de votre piano est parvenu jusqu'à moi, et m'a attirée irrésistiblement jusqu'à votre porte un peu comme agit la musique des charmeurs envers les pauvres petits serpents ! Et je suis venue... venue... Elle baissait les paupières et prononçait drôlement :

— Vénoué. vénoué.. avec un air de petite fille vaincue.

Frédéric se raidit pour ne pas se laisser désarmer. — Votre attitude de ce matin avait paru m'exclure définitivement de vos relations.

— Ce matin ?

Ses yeux s'ouvraient tout grands, et les prunelles vertes brillaient d'un éclat limpide.

— Oui, à la sortie de la messe, précisa Frédéric qui s'irritait. Sans doute ne m'aviez-vous pas aperçu, sur le parvis ?

— Mais si, je vous ai vu. Alors, que vouliez-vous que je fasse ?

— Que vous n'ayez pas l'air de m'ignorer.

— Et mes parents ? cria-t-elle presque d'un air indigné. Mes parents qui marchaient à mes côtés, m'encadrant bien, je vous assure. Qu'auraient-ils dit, si je vous avais souri ? Que je vous connaissais ? Ah ! vous croyez que cela se passe chez nous comme en France, où les jeunes filles font à peu près ce qu'elles veulent et sortent avec des garçons ! Chez nous, nous sommes en retard pour cela d'un demi-siècle. Et mes parents... c'est d'un siècle qu'ils datent !

Puis elle se calma, et l'ombre de ses cils baissés caressa sa joue aux courbes douces.

— Mais ce sourire que je ne vous ai pas adressé devant eux, il était là, dans mon cœur.

Ses mains se croisaient pudiquement sur sa poitrine, comme pour contenir les élans de ce cœur tumultueux.

Et Frédéric, dérouté, se disait qu'il avait affaire à une étrangère dont les réactions étaient forcément, bien différentes des siennes, mais dont, après tout, le comportement s'expliquait : très tenue par ses parents, Maria-Pilar l'avait, le premier soir, hélé avec trop de familiarité ; puis il l'avait surprise pleurant d'ennui et de solitude ; enfin, elle n'avait pu, ce matin, lui adresser aucun signe, étroitement surveillée qu'elle était.

Où avait-il pu voir dans cela un caractère fantasque et incohérent ?

Tout s'expliquait à merveille. Et cette venue furtive de la jeune Espagnole, attirée par la musique et se

livrant sans contrainte, avec une confiance qui le touchait, au plaisir de la danse, était exquise.

— Comment avez-vous pu vous échapper ? demanda-t-il cependant.

— Mes parents sont dans leur chambre jusqu'au dîner, expliqua Maria-Pilar en riant. Maman Xiména lit son livre d'heures et papa Gregorio dort, ou fume, je ne sais pas. Le dimanche est sacré. Repos complet. Ils me croient dans la salle capitulaire.

— C'est égal, je tremble pour vous. C'est dangereux. Il ne faudra pas trop vous attarder.

— Elle esquissa une moue ravissante.

— Vous me chassiez ?

— Maria-Pilar !

Il l'appela par son prénom pour la première fois, mais elle n'en parut pas choquée. Seulement, une onde rose envahit son visage.

— Avant que je parte, vous devriez me montrer le petit balcon où vous fumez le soir des cigarettes, dit-elle en se levant.

— Bien volontiers.

Ils passèrent sur le palier et il ouvrit la porte donnant sur le balcon.

— Elle fit un pas en avant mais, apercevant le vide entre les pierres mal jointes, recula.

— C'est impressionnant ! Croyez-vous qu'il est solide ?

Frédéric se mit à rire et la prit tendrement par les épaules pour la rassurer.

— Soyez tranquille. Il est très vieux, mais il durera encore longtemps. Le soubassement était si étroit que les deux jeunes gens se tenaient très près l'un de l'autre, appuyés sur la rampe de fer. Frédéric n'avait pas relâché son étreinte ; mais tandis que sa compagne s'absorbait dans la contemplation du paysage, il examinait le balcon avec une soudaine acuité.

— Était-il aussi solide que cela, et Maria-Pilar n'aurait-elle pas raison ?

Depuis le dernier orage, le ciment qui reliait les pierres entre elles semblait s'être effrité, et les joints

paraissaient élargis. L'une des pierres, la plus grosse, était même un peu branlante. Il faudrait faire prévenir Boitlote, le maçon.

— C'est beau, murmura la jeune Espagnole. Aussi beau que...

— Elle allait dire : San José de Huerba. Elle se reprit. — Aussi beau que les panoramas de mon pays.

— L'Aragon, n'est-ce pas ?

— Elle ébaucha un rapide signe de tête.

— Ce balcon, demanda-t-elle gravement, de quel côté se trouve-t-il ? Dans la partie que vous vous êtes réservée ou dans la nôtre ?

— Frédéric se mit à rire.

— A vrai dire, il est entre les deux, puisque l'escalier qui y aboutit dessert les deux entrées. Voulez-vous que nous en partagions la jouissance, pour parler en termes locatifs ?

— Elle battit des mains.

— Vous consentiriez ? Ah que vous êtes gentil ! Chaque soir, avant de me coucher, je viendrai regarder les étoiles et faire ma prière.

— Elle joignait les mains.

— Ma prière à ma sainte patronne, Notre-Dame de Pilar. Il semble qu'ici on est plus près du Ciel.

— Puis elle prit l'air délicieusement sévère :

— Mais il ne faudra pas venir me rejoindre, Ma mère pourrait nous surprendre, et ce serait un péché !

— Quelle exquise petite fille vous êtes ! Enfin, je promets tout ce que vous me demandez. Cependant, je vous fais remarquer vous avez la même vue de votre jardin.

— Il se pencha et désigna le jardin en terrasse dont la tonnelle dominait le vallon.

— Ce n'est pas la même chose. Ce petit balcon lancé hardiment au-dessus des flots a quelque chose qui fait peur et qui attire. On a une impression à la fois de grandeur et de mystère. Merci de me le prêter.

— Elle regarda Frédéric avec un attendrissement qui noyait de langueur ses yeux sombres.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., NEUCHÂTEL

cherche

OUVRIERS

de nationalité suisse, ou étrangers avec permis C hors plafonnement. Places stables et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

FABRIQUE DE MONTRES AVIA  
Degoumois & C<sup>o</sup> S.A.

cherche :

PERSONNEL FÉMININ  
RÉGLEUSES

pour l'atelier

pour l'atelier.

Mise au courant par la maison.

Etrangers avec permis B, hors plafonnement ou permis C.

Faire offres ou se présenter à l'Ecluse 67, à Neuchâtel.

CABLES CORTAILLOD

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir, plusieurs

ouvriers

La structure de notre entreprise permet d'offrir de nombreuses possibilités d'emploi au sein de départements très différenciés (câblerie, fonderie, serrurerie, expédition, transports, magasin, manutention).

Grâce à la spécialisation que nous sommes en mesure de faire acquérir à notre personnel, nos salaires sont très compétitifs, également pour le personnel féminin.

Nos prestations sociales sont modernes et les membres de notre caisse de retraite bénéficient de conditions très avantageuses.

Si vous vous intéressez à un emploi chez nous, nous vous prions d'adresser votre offre, de prendre contact par téléphone ou de vous présenter directement à notre service du personnel, Câbles Electriques Cortaillo, téléphone (038) 6 42 42.

Entreprise de la région engagerait pour le 1er avril

SECRÉTAIRE

de formation commerciale et de bonne présentation. Salaire selon capacités.

Adresser offres, avec photo et références, à case postale 431, 2001 Neuchâtel.

Notre comptabilité créditeurs cherche un

EMPLOYÉ

ayant

- le goût des chiffres
- l'habitude du travail précis.

Ce poste conviendrait à un jeune homme en début de carrière et envisageant de se spécialiser plus tard en comptabilité générale ou industrielle, ou encore à une personne routinière des chiffres désirant une situation stable. Nous offrons des conditions de rémunération en rapport avec les exigences du poste, ainsi que des prestations sociales intéressantes.

Prière d'adresser les offres au service du personnel des Fabriques de tabac Réunies S.A., ou de téléphoner au (038) 5 78 01, interne 225. Nous assurons une entière discrétion.



Nous cherchons

contremaître suppléant

pour notre département Ebauche.

Formation requise :

Mécanicien de précision ou micromécanicien, éventuellement régleur de machines.

Activité :

a) Prise en charge d'un département lors de l'absence d'un contremaître ou d'une surcharge de travail ;

b) développement des postes et méthodes de travail.

Connaissances en hydropneumatique et électronique industrielle souhaitées.

Se présenter ou écrire à

Gruen Watch Mfg. Co. S.A. Bienne

MANUFACTURE D'HORLOGERIE

Haute-Route 85, 2501 BIENNE

Tél. 2 71 22, interne 21.

SODECO

Fabrique d'appareillage électromécanique et électronique à GENÈVE

cherche

CONTRÔLEURS D'OUTILLAGE

pour le contrôle des outils.

Les outilleurs et les mécaniciens de précision que la partie intéressée seraient formés par nos soins.

Les candidats de nationalité suisse, ou étrangers non contingents, sont priés de faire leurs offres de service, avec curriculum vitae et copies de certificats au chef du personnel de Production de SODECO, 70, rue du Grand-Pré, 1211 Genève 16.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, S.A.

engage tout de suite

habiles dactylos

pour la composition de divers textes de journaux sur machines à écrire. Formation dans l'entreprise.

Service : 21 heures en 5 jours.

Candidates à demi-poste, le matin ou l'après-midi.

Salaire horaire intéressant dès le début.

Place stable en cas de convenance.

Téléphoner pour fixer un rendez-vous : chef technique de l'imprimerie. Tél. (038) 5 65 01 (interne 253).

Photo-ciné Gloor, Epancheurs 4, Neuchâtel

Tél. (038) 5 14 01

engage, pour le printemps,

photographe

ou

photographe de laboratoire

Faire offres écrites avec documents habituels.

Maison d'importation romande en plein développement créant un nouveau département cherche à engager un

JEUNE EMPLOYÉ COMMERCIAL

désireux de collaborer avec la Direction pour l'étude et la création d'un service de

gestion commerciale

au moyen d'un ordinateur de bureau. Les candidats devront répondre aux conditions suivantes :

- être âgé de 25 à 35 ans
- posséder de bonnes notions de comptabilité
- aimer les chiffres et les statistiques
- être dynamique et faire preuve d'initiative dans un esprit de bonne collaboration

Nous offrons :

- un travail intéressant en relation directe avec la direction
- un salaire répondant aux capacités
- un poste indépendant
- la semaine de 5 jours
- une caisse de retraite

Les jeunes employés intéressés par cette nouvelle activité sont priés de présenter leurs offres manuscrites, accompagnées d'une photo et de la documentation usuelle, sous chiffres AS 150 N aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

Suchard

Afin de faire face au développement et à la modernisation de notre fabrique, nous engageons :

- mécaniciens d'entretien pour nos installations modernes de fabrication
- mécanicien d'entretien pour notre parc d'empaqueteuses automatiques

Les candidats de nationalité suisse, en possession du Certificat fédéral de capacité, connaissant bien leur métier, ayant de l'initiative et se trouvant à l'aise dans un complexe d'industrie important, sont priés d'adresser leurs offres à

CHOCOLAT SUCHARD S.A., 2003 Neuchâtel.

Melitta

cherche

représentant

qualifié et bien introduit pour la visite régulière des grossistes et détaillants de la Suisse romande.

On exige : connaissance des langues française et allemande, préparation sérieuse et complète, présentation ne laissant rien à désirer.

On offre : conditions de travail agréables, prestations sociales, auto.

Prière d'ajouter à l'offre exprès : photo, curriculum vitae, copies de certificats, spécimen d'écriture, le tout adressé à la Direction de Melitta S.à r.l., case postale, 4622 Egerkingen (SO).

Maculature

en vente au bureau du journal.

Société suisse pour l'industrie horlogère S.A.

(Holding Omega, Tissot et sociétés affiliées)

Si vous avez une bonne formation commerciale et que vous aimez travailler dans une ambiance jeune et dynamique, l'un des deux postes suivants pourrait vous intéresser :

Secrétaire à la direction des finances

Qualités requises :

Connaissance du français et de l'anglais, intérêt pour les problèmes financiers, dactylographie impeccable. Age : sans importance.

Secrétaire-réceptionniste

Qualités requises :

A part le français, si possible connaissance de l'allemand, plaisir aux « Public Relations », amabilité sans défaillance au téléphone, bonne dactylographie. Age : 19 à 22 ans environ.

Si vous êtes prête à assumer des responsabilités, ce travail vous plaira certainement.

Veuillez téléphoner à notre secrétaire général, (032) 6 07 81, qui vous renseignera avec plaisir. SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE S.A. Place de la Gare 7, 2501 BIENNE.



GALENICA S.A.

Produits pharmaceutiques en gros

cherche

magasiniers (ères)

précis et consciencieux, sachant s'adapter rapidement à un travail varié.

- Bonne rémunération
- Débutants seraient formés comme préparateurs de magasin
- Places stables et avantages sociaux d'une grande entreprise (caisse de retraite, assurance-maladie, etc.)

Adresser candidatures à Galenica S.A., case gare 229, 2002 Neuchâtel, tél. 4 11 61.

SYNCHRON S.A.

FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES  
Montres CYMA - ERNEST BOREL - DOXA

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

adjoint au chef de publicité

Connaissance suffisante des langues allemande, anglaise et française (parlées et écrites). Travail intéressant pour personne ayant de l'initiative et de l'imagination.

Faire offres écrites à SYNCHRON S.A., FHR Maladière 71, Neuchâtel

# 16<sup>mes</sup> championnats romands des PTT à Tête-de-Ran les 14 et 15 février

• Slalom géant • Slalom spécial • Fond 15 km • Combiné alpin • Combiné trois épreuves

## PATRONAGE FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Créé par le Genevois Pierre Pantet en 1955 le Championnat romand des PTT a connu en l'espace de quinze ans, une rapide notoriété. « L'idée de Pierre Pantet » confia l'actuel président du comité d'organisation, M. Roland Barbezat, « était de réunir les employés de notre administration afin de mieux se connaître, de nouer de solides liens d'amitié, de se délasser. Il est de tradition que le samedi soir soit consacré à une soirée familiale. Il en ira de même cette année à Tête-de-Ran. Un orchestre et un animateur conduiront les festivités. »

### Sport avant tout

Avant tout, le Championnat romand est l'occasion de se mesurer dans trois épreuves: une course de fond de 15

kilomètres, un slalom géant et un slalom spécial en deux manches. A l'issue de ces épreuves un combiné alpin (slalom géant et spécial) et un combiné trois épreuves (slalom spécial, géant et fond) sont établis. Le combiné trois est, depuis longtemps, abandonné par la Fédération suisse de ski. Il est heureux qu'au travers de ce Championnat romand des PTT cette discipline soit perpétuée. Aujourd'hui encore elle a ses adeptes. Ils sont nombreux. Précisions qu'à l'origine la descente était inscrite au programme en lieu et place de l'actuel slalom géant.

### La descente supprimée

C'est en 1955 que fut décidée la suppression de la descente. L'évolution des techniques et du matériel rendait cette dernière de plus en plus dangereuse. La FSS (Fédération suisse de ski) exigeait des skieurs qu'ils portent le casque, que la sécurité des pistes soit accrue. Ces exigences requéraient une organisation trop importante. « Ce championnat romand étant avant tout l'occasion de retrouvailles, il devenait inutile de poursuivre dans cette voie. C'est une des raisons qui nous incita à organiser un géant » précise M. Barbezat.

### Déjà en 1957

Ce week-end, Tête-de-Ran sera, pour la seconde fois, le théâtre des Championnats romands des PTT. Il fut déjà en 1957. Ces joutes sont restées dans toutes les mémoires. Un coup de redoux accompagné de pluie, tourna à la catastrophe. La neige fondit avec une telle rapidité qu'il fut impossible de maintenir le programme. Seul le slalom spécial eut lieu et le Lausannois Edmond Chabloz est le seul à figurer au livre d'or pour ce troisième Championnat romand des PTT.

### De Saint-Cergue à Tête-de-Ran

Organisés pour la première fois à Saint-Cergue, les Championnats romands ont fait étape dans treize stations: Saint-Cergue (deux fois), Verbier, Tête-de-Ran (deux fois), Crans-sur-Sierre, Leysin, Château-d'Oex (deux fois), Bulle, Thyon-les-Collons, le Châble-Bruson, Morgins, Vercorin et Gryon l'année passée. Ils se dérouleront même en... France! En 1965 Château-d'Oex était prévu. Au der-

## QUELQUES NOMS

En quinze ans d'existence les championnats romands ont vu défiler bon nombre de concurrents. Et, parmi ce lot, quelques noms tirés sur le plan régional, national, ou international. Noblesse oblige, commençons par le haut du panier. L'Ormond Bernard Yersin appartient, autour des années 60-63, à l'équipe suisse de fond; il se signala par quelques excellentes performances. C'est dire qu'il domina souvent ces Championnats romands. Sur un plan plus régional Alphonse Baume, du Ski-club - Mont-Soleil (Saint-Imier) se fit un nom au sein du Giron jurassien. En 1961 à Kanderteg il gagna le championnat suisse des 30 kilomètres.

De Bulle, Samuel Yerly vient

fidèlement au rendez-vous. Il est un fervent adepte du combiné trois épreuves. Cette année encore il sera au départ. De Prilly, André Millasson est un des spécialistes des épreuves alpines alors que Raymond Boss (Delémont) et Claude Dubois (la Chaux-de-Fonds) appartiennent à l'équipe suisse des PTT qui affronte régulièrement la France, l'Allemagne et l'Autriche. Eux aussi sont des alpins en puissance.

A noter que le Championnat romand des PTT est le précurseur des championnats suisses. C'est en effet quelques années après sa fondation que les Biennos envisagèrent de créer le championnat suisse de noblesse.

nier moment il fut impossible d'organiser ces joutes dans la station vaudoise. Or, la section genevoise des PTT se proposa de prendre la relève au pied levé. C'est ainsi que Saint-Gervais put accueillir nos fonctionnaires fédéraux...

### Equipe homogène

Voilà donc, les Championnats romands en terre neuchâteloise. A Tête-de-Ran. Grâce à une équipe homogène composée de MM. Barbezat, grand maître de l'œuvre, Jossi et Junod (Neuchâtel), von Gunten et Villemain (les Hauts-Geneveys - responsables de la piste de fond). Sans oublier la dévouée secrétaire neuchâteloise Mlle Marianne Rieser. Fait sympathique:



JEAN-MICHEL AIBY. — Premier de l'épreuve du fond 15 kilomètres en 1969, le Chaux-de-Fonnier le sera-t-il encore dimanche ?

M. André Mosset (Cernier) — qui n'a rien à voir avec les postiers sinon qu'il est client au même titre que tout citoyen — s'est mis à la disposition des organisateurs par dévouement et en tant que grand défenseur du sport blanc.

Il ne reste qu'à souhaiter neige, soleil, concurrents en nombre — ils seront plus de cent à venir des quatre coins de la Romandie — public et bonne humeur. Et, sur la « Rouge » ou la « Bosse » les distributeurs d'express se révéleront-ils plus rapides que les facteurs affectés au service paquets ou mandats? Rien n'est couru d'avance...

P.-H. BONVIN



RAYMOND BOSS. — Il domina en 1967 et 1968 le slalom spécial et le combiné. Cette année encore il sera l'un des favoris.



A LA POINTE DU PROGRÈS. — Les concurrents des 16<sup>mes</sup> championnats des PTT trouveront des installations répondant aux exigences du moment.

## PROGRAMME

### SAMEDI 14 FÉVRIER

10 h 30 Course de fond.  
14 h 30 Slalom géant.

### DIMANCHE 15 FÉVRIER

8 h 30 Slalom spécial.  
15 heures Résultats et distribution des prix.



TÊTE-DE-RAN. — A quelques minutes de Neuchâtel le skieur y trouve détente et joie de vivre.

Dépannage radio et télévision

## J.-A. VAUCHER

Industrie 7, tél. (039) 6 74 14  
Les Ponts-de-Martel

## Léo BRANDT & Co

Chauffages - Ventilation

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Neuchâtel  
Tél. (039) 2 20 81 - Tél. (038) 5 12 06



FORD CAPRI

La voiture de vos rêves les plus fous

## Garage des Trois-Rois

Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Le Locle



Le spécialiste  
des grands  
vins fins

## HERTIG-VINS

La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2 10 44



Nouveau programme désaltérant:

POKER-EXPORT bière blonde  
POKER-PILS spéciale blonde  
POKER-STOUT spéciale brune  
POKER-GOLD bière extra-forte  
POKER-ALE bière de fête

Brasserie de la Comète s.a. La Chaux-de-Fonds

## Hôtel de Commune

Dombresson

Restauration soignée  
Chambres

Tél. (038) 7 14 01  
Famille Stangl-Liechi

## Buffet de la Gare

Les Hauts-Geneveys

Restauration soignée

Famille Jean Oppliger  
Tél. (038) 7 13 47

## MENTHA S.A.

Seyon 17 Neuchâtel

Installations sanitaires - Ferblanterie

Tél. (038) 5 12 06

CUISINE SOIGNÉE

Toutes les spécialités du patron

## Buffet de Gare

P. Karlen, chef de cuisine

Les Ponts-de-Martel  
Tél. (039) 6 72 12



## CAVES du château d'Auvernier

Vins de Neuchâtel  
Blanc - Rouge - Oeil de Perdrix

Aloys de Montmollin, propriétaire

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ, TÉLÉPHONE

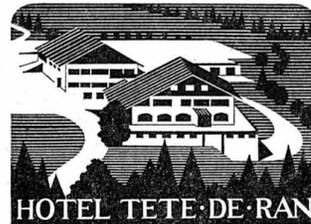
## Schneider Georges

Bureaux, magasin, atelier  
Av. Léopold-Robert 163, tél. (039) 2 31 36  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Concessionnaire ENSA pour le Val-de-Ruz  
Succursale: Les Geneveys-sur-Coffrane  
Bureaux, magasin, atelier  
Rue des Tilleuls, tél. (038) 7 65 55  
Gérance: M. Progin  
Concessionnaire SI: le Locle

EGET

Enseignes et publicité lumineuses Westi-Néon  
Machines à laver Zanker  
Ensembles et meubles de cuisines Forster  
VENTE ET EXPOSITION

## La perle du haut Jura neuchâtelois



Alt. 1425 m

### TÉLÉSKI DE LA BOSSE

(Piste illuminée de 19 h 30 à 22 heures, excepté dimanche et lundi)

SKI ALPIN - SKI DE FOND - SKI-BOB

Self-service dimanche à midi

La brasserie: service sur assiettes

La pâtisserie: ses diners d'affaires et soupers aux chandelles

Le bar-carnotzet et salles pour sociétés

Grande terrasse: belvédère des Alpes

Dortoirs modernes - chambres plein sud - parkings.

G. Ázzopard, directeur,

tél. (038) 7 23 23

Entreprise générale  
d'électricité

## Willy Veuve

Tél. (038) 7 18 91  
Fontainemelon

Pour vos terrassements  
drainages  
entretien d'immeubles

adressez-vous à

## M. Kehrl

Tél. (039) 6 74 55  
Les Ponts-de-Martel

MACHINES AGRICOLES

Agence Hürlimann

## Adolf Finger & Fils

Les Ponts-de-Martel



J. Grisoni, vins fins,  
CRESSIER (038) 7 72 36

Spécialités:

Vins BLANC-ROUGE  
CEIL-DE-PERDRIX

## Hôtel-Restaurant du Jura

Les Hauts-Geneveys

Cuisine soignée

Fam. Ernest Guichard, tél. (038) 7 12 41

# En Suisse et dans le monde

## Les rives de nos lacs sont menacées

Sans pouvoir rivaliser avec la Suède ou la Finlande, la Suisse est riche en lacs, de beaucoup le plus riche des pays de l'Europe centrale. C'est du bateau à vapeur, quand on n'est pas navigateur à voile, qu'on peut le mieux en scruter les rives.

Elles ont beaucoup changé. Le plaisir des foules aujourd'hui en effet, c'est l'eau et le soleil, le soleil et l'eau.

Les camps qui abritent tentes et caravanes augmentent en nombre, et ce sont ceux qui se trouvent sur les bords des lacs qui voient la plus grande affluence de touristes et de vacanciers. D'autre part — c'est un effet de la prospérité — la navigation de plaisance a pris un immense essor; les ports de petite batellerie eux aussi se sont multipliés.

### DES ATTEINTES JUSTIFIÉES...

Ni les camps, ni les plages, ni les ports ne sont une offense au paysage. Au contraire; les bateaux à voile, outre le plaisir qu'ils donnent à qui tient la barre ou manie les voiles, sont un élément qui ajoute quelque chose à la beauté de la nature, comme d'ailleurs le font sur terre la présence de l'homme, ses habitations, ses cultures.

En revanche, depuis une génération surtout, la civilisation technique, au bord des lacs, a mordu dans la nature par deux de ses activités. D'une part, l'industrialisation et l'augmentation de la population obligent à bâtir, les quantités de ciment requises sont énormes. Or la matière première, c'est la roche ou le gravier, qu'on extrait n'importe où, mais très souvent dans les pentes qui dominent les lacs.

D'autre part, la Suisse construit maintenant ses routes nationales, menace plus grave encore pour le paysage. Comment sauvegardera-t-on la prairie du Grütli? Comment le château de Chillon?

Ces deux atteintes sont justifiées par l'intérêt général. Un autre danger résulte d'un changement des habitudes, des mœurs: la prospérité aidant, et la ville étant devenue pour beaucoup un enfer de bruit et d'air vicié, le besoin d'un

résidence secondaire est devenu une réalité sociale. Où les Suisses iront-ils chercher leur maison de vacances et de week-end? Evidemment sur la rive d'un lac.

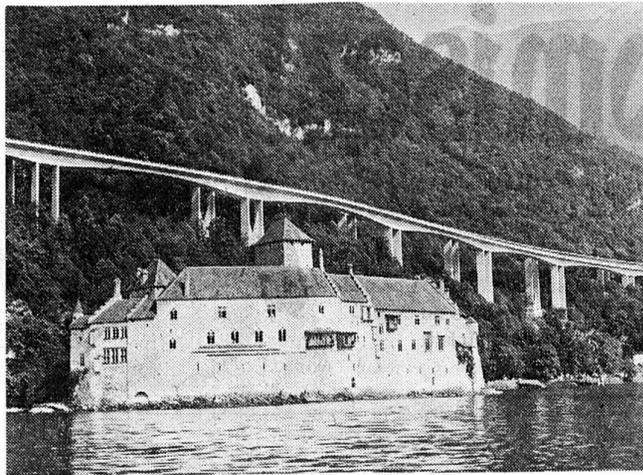
En conséquence, autour de nos lacs petits et grands, en Suisse alémanique comme en Suisse romande, la demande de terrains, toujours plus forte, allèche les spéculateurs, et les lotissements vont leur train. Certaines réalisations sont bonnes, quand les constructions sont discrètes et s'intègrent dans le paysage. Mais d'autres font frémir: les travaux du projet «Schiller», sur les flancs du Righi, quoique condamnés par ceux qui veulent conserver les beautés essentielles de notre pays, ont débuté. Et Montreux, hélas! a érigé son gratte-ciel.

Comment protéger les beautés naturelles? Les deux lignes, celle du patrimoine national et celle de la nature, s'y emploient, fortement soutenues et encouragées par l'opinion publique. Grâce aux efforts de l'association pour l'aménagement national, des communes, chaque année en plus grand nombre, adoptent des plans de zones, qui empêchent le développement anarchique des agglomérations.

La Ligue pour la protection de la nature possède, ou gère en vertu de baux et de conventions, 250 réserves environ, dont plusieurs sont situées au bord d'un lac. Le Léman en compte une seule, mais fort importante, celle des Granges, entre Villeneuve et l'embouchure du Rhône, qui devra être agrandie par des acquisitions de terrains pour assurer une plus efficace protection.

Une protection de plus grande portée résulte d'une loi fédérale vieille de plus d'un siècle — le législateur ne pouvait pas prévoir alors ses lointains conséquences pour la sauvegarde des beautés de notre patrie — instituant une surveillance de la Confédération sur les forêts. Celles-ci, dans leur presque totalité, ne peuvent être défrichées sans autorisation du Conseil fédéral, et l'aire forestière ne doit pas être amoindrie.

Le Léman, qui touché de Morat au sud de bois qui ont leur charme; mais les lacs de Neuchâtel, de Thoune et de



Jusqu'à quel point les ouvrages de ce genre peuvent-ils s'intégrer à la nature? (Keystone)

Brienz, de Walenstadt, celui des Quatre-Cantons surtout, enserrés par les montagnes ont leurs bords, sur une grande étendue, frangés de forêts. Celles-ci sont donc intouchables.

En dépit des lois de protection, la

beauté de nos lacs est redoutablement menacée. Puisse 1970, année de la nature, être aussi celle où la longue bataille pour la sauvegarde des rives de nos lacs sera marquée par des succès.

Léopold GAUTIER

## Application de la « grille d'information » lors du recensement fédéral

De notre correspondant :

A la demande du département fédéral de l'économie publique, l'Institut d'aménagement du territoire de l'E.P.F.Z. est en train de créer un système de conception et d'exploitation des informations pour les besoins de l'aménagement du territoire dénommée « grille d'information » ou « banque d'information ». Dans cette grille d'information seront emmagasinés les données les plus importantes pour les tâches d'aménagement découlant du prochain recensement fédéral de la population du 1er décembre 1970. Plus tard, d'autres données seront ajoutées. Il sera possible, par ce système, de fournir en premier lieu aux autorités communales de nombreuses et précieuses informations dans un laps de temps plus court que par les méthodes utilisées jusqu'ici. La coopération des autorités communales est toutefois nécessaire à son bon fonctionnement.

### ORIENTATION

Afin d'orienter les autorités communales et ses fonctionnaires de l'aménagement de la statistique, sur la grille d'information et son application lors du recensement fédéral de la population 1970 et, en particulier, sur les charges et les avantages qui en résulteront pour les communes, l'Union des villes suisses a organisé une journée d'étude d'hier, à Lausanne, en collaboration avec l'Institut d'aménagement du territoire de l'E.P.F.Z., le bureau fédéral de statistique et divers offices cantonaux et communaux.

M. Chevallaz, syndic de Lausanne et président de l'Union, salua les nombreux participants. On entendit ensuite des exposés de MM. Rotach, professeur, directeur de l'Institut de l'aménagement du territoire à l'E.P.F.Z., sur le recueil des éléments de base pour l'aménagement du territoire, C. Hidber, ingénieur, du même institut, sur cette fameuse grille d'informa-

tion. M. R. Zollinger, vice-directeur du bureau fédéral de statistique, à Berne, et M. Tchang, ingénieur à l'Institut cité plus haut, qui donneront une orientation générale concernant le recensement de la population de 1970 et ses rapports avec la grille d'information.

### ESSAI DE RÉALISATION

L'après-midi, MM. R. Steiner, directeur du bureau cantonal de statistique, R. Schaffert, urbaniste à la direction de l'aménagement et R. Maridor, adjoint à la direction du service de la recherche sociologique, tous trois à Genève, parlèrent d'un essai de réalisation du quadrillage pour le canton de Genève et de son utilisation possible. M. Cl. Wasserfallen, chef de l'office cantonal de l'urbanisme, à Lausanne, parla des problèmes posés à la section d'aménagement régional du canton de Vaud par le recensement de cette année.

Après une discussion, le professeur forma quelques conclusions et recommandations sur le procédé à suivre pour l'application de la grille d'information.

Pour sa part, M. Chevallaz, tout en remerciant chaque orateur des éclaircissements fournis, ne cacha pas un sentiment d'inquiétude devant l'introduction du quadrillage: la charge financière qui en incomberait aux collectivités publiques serait sans doute élevée. D'autre part, la nouvelle méthode ne va-t-elle pas créer une sorte de mise en conditions, une réduction de l'homme et de la communauté au plus petit dénominateur commun, à un numéro matricule? La détermination prospective, la vocation de nos villes reste en nos mains, à notre décision. Mais cette décision ne peut se fonder exclusivement sur des idées préconçues, des préjugés, des sentiments, des modes urbanistiques; elle doit se justifier de constations de fait aussi précises que possible, d'autant plus nécessaires pour notre connaissance de la réalité, en ce temps d'évolution rapide.

## MÉDECINE - SANTÉ - MÉDECINE - SANTÉ - MÉDECINE - SANTÉ - MÉDECINE - SANTÉ

# A l'heure du sucre: ses bienfaits et ses ravages

« Non, merci, je ne prends pas de sucre. » Cette petite phrase, d'apparence banale, s'entend de plus en plus fréquemment dans les salons où l'hôtesse, aimablement, tend le sucrier. Pourquoi? Ce refus de mettre du sucre dans sa tasse de thé ou de café est motivé parfois par un impératif de santé, mais le plus souvent pour éviter de grossir. Ces personnes ont-elles tort ou raison? Dans les deux cas, elles ont sans doute raison.

A notre époque où l'hygiène alimentaire reprend toujours mieux ses droits, il est utile d'être plus au clair sur la question du sucre. Il convient tout d'abord de bien faire la distinction entre le sucre et les sucres. Dans le langage courant, en parlant de sucre, nous faisons généralement allusion au sucre blanc. Cette matière très édulcorante, qu'elle soit issue de la canne à sucre ou de la betterave sucrière, lorsqu'elle est raffinée, devient un aliment déséquilibré. Le raffinage fait du sucre un condensé de propriétés sucrantes mais dépourvu de la plupart des éléments de base qui en faisaient un aliment équilibré, soit: vitamines, sels minéraux et ferments oxydants. De ce fait, une abondante consommation de sucre présente l'inconvénient d'un aliment — bien qu'énergétique — ne fournissant pas à l'organisme les vitamines, sels minéraux et ferments nécessaires à son assimilation correcte. Il en résulte souvent un déficit minéral et vitamique, parce qu'en se transformant au cours de différentes phases digestives, il soutire à l'organisme les divers éléments dont il a besoin pour son assimilation. Il puisera des vitamines (du groupe B notamment) puis même des sels minéraux, ainsi que des ferments enzymatiques. C'est de cette façon-là qu'il parviendra à fournir de l'énergie, utilisée principalement par nos muscles en activité.

### L'embonpoint...

D'autre part, si nous menons une vie sédentaire avec un minimum de travail musculaire ou d'exercice physique, il est fort probable qu'une trop forte consommation de sucre blanc soit une des raisons de notre embonpoint. Il est, en effet, très chargé en calories; celles-ci s'accumulent sous forme de graisse si nous n'utilisons pas régulièrement l'énergie ainsi fournie.

De plus, sa consommation abondante et régulière aboutit en de nombreux cas, à un excès d'acidité stomacale, puisque le sucre blanc (presque totalement privé de ses ferments) va utiliser largement notre réserve de ferments digestifs, ce qui risque de fausser notre équilibre « acides-bases alcalines » qui pourtant, joue un rôle déterminant sur notre état de santé.

Donc, outre le fait que le sucre blanc (pris régulièrement, s'entend) est responsable de bien des inconvénients dans notre organisme, il participe à la perte de notre sveltesse. Les exemples de ses effets ne manquent pas. Il y a le sportif qui, lors de compétitions, abuse de sucre blanc pour être en mesure de faire de bonnes performances et sera victime de furonculose. Ce cas est fréquent chez les coureurs cyclistes. Or, nul n'ignore

que l'on a besoin, entre autres, de vitamines B en suffisance lorsque l'on souffre de furonculose. Puis, il y a l'exemple des enfants qui abusent des sucreries: leurs dents se carient plus vite que chez d'autres qui en mangent modérément. Et encore, il y a l'exemple non moins frappant des dames cédant facilement à l'envie de pâtisseries: elles grossissent inmanquablement...

### Les sucres des fruits

Et pourtant, le sucre est nécessaire à nos fonctions corporelles. Comment, dès lors, le consommer, et sous quelle forme? De toute évidence, remplacer, dans la mesure du possible, l'usage du sucre blanc par du sucre roux. Ce dernier, sans être un aliment de choix, est cependant de beaucoup préférable au sucre blanc, puisqu'il est équilibré. N'étant pas raffiné, il contient encore une appréciable proportion de sels minéraux et de ferments qui participeront à son assimilation. Aussi, il donne moins tendance à l'embonpoint, puisque ses propriétés énergétiques sont moins concentrées; elles ont ainsi plus de chance d'être utilisées. Il y a la question gustative qui diffère. Le sucre roux est de goût plus prononcé que le sucre blanc. Mais le palais s'habitue très bien.

Dans le groupe alimentaire des glucides, les sucres les plus valables sont ceux de fruits, puis le miel. Les sucres de fruits ont l'immense avantage d'être parfaitement équilibrés, d'être très rapidement assimilés et utilisables par l'organisme, et de plus, d'apporter des vitamines et des sels minéraux en abondance, sans omettre les différents ferments digestifs. Les sucres de fruits se consomment, naturellement, sous forme de fruits entiers et aussi de jus ou de concentrés. Il ne faut pas oublier que certains légumes ont des propriétés très sucrantes également, tels que les carottes, betteraves rouges, certains oignons (blancs), topinambours, artichauts, salsifis. Donc, en matière de fruits et de légumes, nous n'avons que l'embaras du choix pour couvrir tous nos besoins quotidiens en sucres. Et que dire du pouvoir très énergétique des fruits secs qui contiennent une forte teneur en sucres de fruits facilement assimilables.

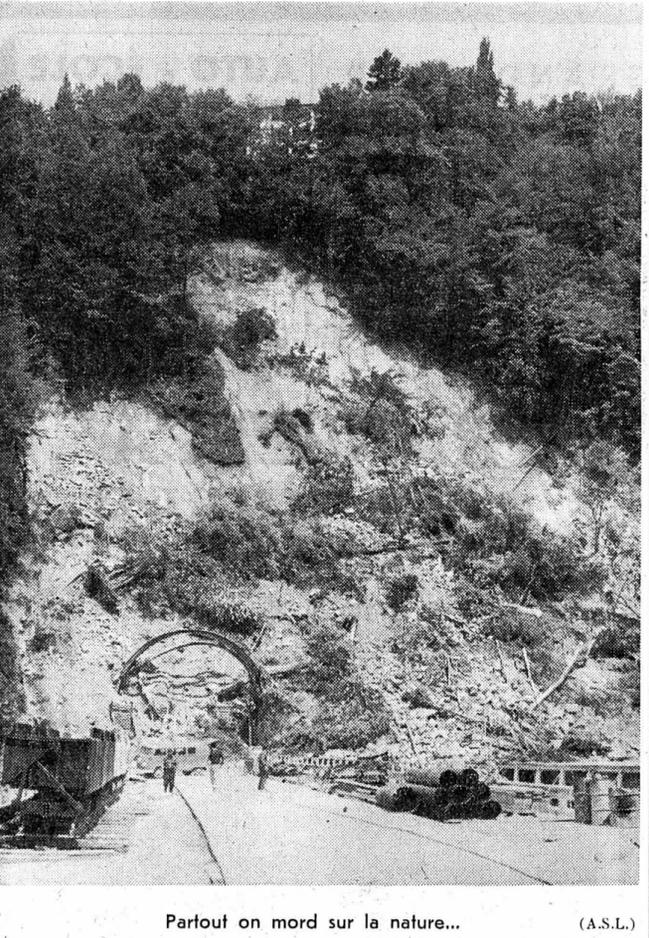
### Et le miel

Il y a, d'autre part, le miel. Lorsqu'il est bien extrait, issu d'abeilles correctement traitées, il mérite d'être considéré comme un aliment de haute valeur. Il va de soi qu'il doit être naturel et pur

et extrait des plaques de cire sans être chauffé. (La chaleur lui ferait perdre la presque totalité de ses enzymes, précieux ferments digestifs.) Le miel contient des vitamines, mais modérément (B1 et C). Par contre, il est riche en sels minéraux et en oligo-éléments. Certaines personnes le tolèrent mal, malgré toutes ses qualités. En ce cas, elles auraient avantage à s'y habituer par de très petites doses, en augmentant progressivement jusqu'à une cuillerée à café. Ainsi, elles tireraient profit de cet aliment déjà réputé dans la plus haute antiquité. Il existe plusieurs sortes de miels, qui diffèrent selon la région, les fleurs, les plantes, les arbres, etc. Chacun a ses propriétés particulières et présente un goût distinctif.

En définitive, le problème du sucre n'en est pas un. Il suffit de faire son choix dans ce groupe d'aliments énergétiques entre tous. L'adulte consomme, d'une manière générale, suffisamment de sucre dans son alimentation quotidienne, puisque la source en est variée et abondante. Il devient, dès lors, facile de supprimer le morceau de sucre blanc dans la tasse de thé ou de café, et de repousser, en souriant, la gracieuse main qui vous tend le sucrier.

Nicole PAOLI



Partout on mord sur la nature... (A.S.L.)

### LETTRE DE BÂLE

## Le pavillon des singes est terminé!

De notre correspondant de Bâle :

Deux conseillers d'Etat, des architectes et un nombre inhabituel de journalistes ont assisté, jeudi dernier, à l'inauguration officielle de la seconde moitié du pavillon des singes du zoo de Bâle. L'événement en valait la peine, car il s'agit d'un pavillon moderne que des spécialistes d'Europe et d'Amérique sont déjà venus étudier sur place. La première moitié, rappelons-le, avait été ouverte au public au printemps dernier déjà, et ses pensionnaires — oranges-outans, gorilles, chimpanzés, gibbons, doucs, siamangs, etc. — s'y sentent depuis longtemps chez eux.

Après une courte allocution du professeur Rudolf Geigy, président du conseil d'administration et l'un des mécènes du zoo, M. Lang — directeur du jardin — présenta les nouveaux locataires de la maison et parla du « déménagement », qui fut loin d'être une simple formalité.

Les singes supportent assez mal, en effet, tout ce qui peut modifier leurs habitudes et notamment les changements de milieu, et il importe de les traiter avec ménagement. Et puis, leurs réactions diffèrent d'une espèce à l'autre. Certains, comme les singes laineux de l'Amazonie, sont si doux que leur gardien put les transporter dans ses bras, alors que d'autres durent être placés plus ou moins facilement dans des cages. Les plus difficiles furent les mandrills — ces curieux cynocéphales aux jolies cotelles bleues et à l'affleure derrière rouge — qu'il fallut endormir pour éviter à leur gardien de très dangereuses morsures. Ce petit incident ne les empêcha d'ailleurs pas, à leur réveil, de se montrer extrêmement satisfaits de leur nouveau domicile.

La nouvelle partie du pavillon abrite encore de beaux groupes de colobes d'Afrique

orientale et occidentale, qui eurent quelque peine à comprendre que les parois de verre, inexistantes en apparence, sont en réalité très dures; des atèles sud-américains qui s'empressèrent d'utiliser leur longue queue prenante (tous les singes à queue prenante sont originaires de l'Amérique centrale et du Sud) pour aller effeuiller les plantes vertes qui forment la toile de fond de leur domicile; des mangabey noirs, des cerco-pithèques à tête de hibou, des cattaes, des makis et quelques autres espèces encore dont nous avons oublié les noms. Une cage vide attend encore un groupe de narisques indonésiens, qui partiront dès que certaines formalités douanières seront réglées.

### 1969, ANNÉE RECORD DANS L'HOTELLERIE BALOISE

L'Office balois de statistique vient d'annoncer que les hôtels de la ville ont battu tous leurs records, en 1969, avec 728,495 nuitées (ancien record: 1966, avec 696,551). L'augmentation a été de 7,3 % par rapport à l'année précédente.

Les Allemands restent les meilleurs clients «étrangers» de l'hôtellerie baloise (105.504 nuitées), suivis des Anglais (59.576), des Américains (58.821) et des Français (54.585). On a enregistré une diminution de 8,6 % chez les Belges et de 5 % chez les Français, une augmentation de 7,8 % chez les Allemands, 17,3 % chez les Suédois, 12,8 % chez les Autrichiens et... 31,1 % chez les sujets de M. Nixon.

L'occupation des lits a passé de 60,4 à 62,7 %, ce qui peut paraître assez modeste. Cela provient du fait que plusieurs hôtels ont été ouverts ces derniers temps et que, très par les hôtels de la catégorie D. Les meilleurs résultats ont été enregistrés, le nombre des lits a sensiblement augmenté.



## Le procès de la thalidomide

### Deux cents audiences pour rien et cent millions de marks pour les victimes

AIX-LA-CHAPELLE.— On apprit à l'issue de la deux centième audience que la firme « Chemie Gruenthal » est prête à verser 100 millions de marks aux enfants victimes de la thalidomide. Le but de la défense qui soutient ces négociations, est l'élimination de la constitution de partie civile. Ce but atteint, les accusés et la défense pourront attaquer le ministère public et montrer ce qui est devenu public ce dernier mois: la fragilité de l'accusation.

### Quatre mille enfants nés difformes

Que va-t-il arriver maintenant? Les obstacles ne manquent pas. En général cela se déroule ainsi: les prochains semaines un projet d'accord sera soumis aux représentants des victimes. Ce sont les représentants de la partie civile, l'avocat Karl-Herrmann Schulte-Hillen de Siegen, lui-même père d'un enfant victime de la thalidomide et l'avocat chargé de cours à la faculté de Cologne M. Rupert Schreiber. Comme représentants de 400

parties civiles ils possèdent encore 700 autorisations de négociation. Mais de 900 à 1000 victimes n'ont pas donné leur autorisation, puisque les associations de parents sont en controverse. C'est l'avocat Schulte-Hillen qui a attiré à l'époque l'attention du pédiatre Wideking Lenz sur la relation pouvant exister entre le Congertergan (à base de thalidomide) et la malformation de naissance. MM. Lenz et Schulte-Hillen donnèrent l'alarme en faisant valoir que ce produit pharmaceutique pris par les futures mères n'avait pas été l'objet de suffisamment d'études, était vendu sans ordonnance et absorbé avec trop de légèreté. Ce furent MM. Schulte-Hillen et Lenz qui s'adressèrent au parquet compétent d'Aix-la-Chapelle et demandèrent aux victimes de déposer plainte; ainsi s'ouvrit le procès qui dure maintenant depuis vingt mois et bat tous les records de l'histoire judiciaire allemande.

Parmi les quatre mille enfants nés difformes, 2624 ont survécu. On s'efforce

de trouver pour eux un arrangement satisfaisant en dehors de la question des dommages. Il y a six ans, la société « Chemie Gruenthal » a déjà offert de payer pour les enfants nés difformes. Non seulement le ministère public mais encore M. Schulte-Hillen considéraient cette proposition comme un aveu de culpabilité ce qui amena la firme à retirer sa proposition. Encore pendant le procès d'Alsldorf M. Schulte-Hillen émit l'avis que les compromis qui étaient intervenus en Scandinavie, Grande-Bretagne et aux Etats-Unis pourraient être considérés comme un verdict de culpabilité. Mais deux cents jours d'audience ont montré que la justice est dépassée par la complexité de cette pénible affaire.

La proposition de la maison « Chemie Gruenthal » vient donc à propos et l'offre de 100 millions de marks vient à point — puisque l'on pourra trouver une solution. Pour cela il faut que toutes les victimes signent un acte de renonciation de demande de dommages-intérêts. Le même jour où les représentants des victimes recevront le texte du contrat, la société « Chemie Gruenthal » verra une partie de ces 100 millions de marks; s'il n'est pas possible aux victimes de signer le contrat dans un certain délai, elles courent le danger de voir cette offre leur échapper.

### Les victimes ont la parole

Que faut-il faire alors? Le tribunal doit continuer à débattre comme s'il ignorait tout de cette offre. Si celle-ci est acceptée, le président du tribunal pourra suspendre le procès en constatant qu'il ne conduira rien.

Il faut regretter que depuis le 27 novembre 1961, date à laquelle le Congertergan fut retiré du commerce, on ne soit pas parvenu à créer un groupe de personnes non concernées par l'affaire pour négocier au nom des deux mille victimes. Ce sont donc celles-ci qui doivent prendre leur propre affaire en main. Cela semble bon psychologiquement à première vue, mais en réalité cela constitue un grand obstacle. Le fait, que trois grandes associations s'opposent à M. Schulte-Hillen et lui contestent le droit de négocier risque de remettre en question la solution proposée. Le tribunal, lui, doit continuer à siéger, mais la parole revient en fin de compte aux victimes de la fatalité.

K.J. FISCHER

## Médicaments et immunologie à l'étude

(CPS) La quarante-cinquième session du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a pris fin le 29 janvier. L'essentiel de cette session a consisté à préparer les travaux de l'assemblée mondiale de la santé qui s'ouvrira à Genève le 5 mai, et en particulier à examiner les propositions de programme et de budget pour 1971. Le conseil a recommandé à l'assemblée d'adopter un budget effectif de 73.230.000 dollars.

### CENTRE DE RECHERCHES EN IMMUNOLOGIE A LAUSANNE

La notion d'immunologie a subi des transformations rapides au cours des dernières années et l'étude des mécanismes immunitaires intéresse aujourd'hui la plupart des branches de la médecine: maladies transmissibles, transplantations d'organes, cancer. L'OMS a établi des centres de recherche et de formation en immunologie à Lausanne, Ibadan, Sao-Paulo, Mexico et Singapour. Le premier teste de diagnostic immunologique pour une forme de cancer du foie a été mis au point avec l'aide du Centre international de recherche sur le cancer qui a organisé un essai épidémiologique en Afrique et en Asie du Sud-Est; il a prouvé que plus de 70 % des cas de cancer du foie pouvaient être dépistés au moyen de ce teste.

Seules quelques tentatives isolées ont été faites pour évaluer les répercussions des zoonoses sur l'économie et la santé publique, en particulier pour l'élevage de type moderne. Or, on ne sait presque rien de l'élevage nomade qui est très répandu dans les régions en voie de développement. L'OMS va entreprendre des études pilotes pour mieux connaître les conséquences socio-économiques des zoonoses dans ces pays et en particulier de la brucellose, de la tuberculose animale, de la rage, du charbon, des ténias-cysticercoses (vers parasitaires) et d'autres zoonoses d'importance locale. Ces études porteront à la fois sur la santé humaine et la santé animale.

### RÉACTIONS ADVERSEES AUX MÉDICAMENTS

L'OMS a mis sur pied un projet pilote de détection internationale des réactions adverses aux médicaments et l'aide du gouvernement américain a permis de mener à bien la phase pilote de ce projet de pharmacovigilance. Le conseil a recommandé que celui-ci devienne un système pleinement opérationnel de détection des réactions adverses aux médicaments et fasse partie intégrante du programme de l'OMS. Dix pays collaborent déjà à ce travail, au cours duquel on a reçu 23.000 comptes rendus de cas. Le centre est situé à Alexandria, Virginie, aux Etats-Unis.

**grippe**

maux de tête,  
migraines, maux de dents, névralgies,  
rhumatismes, douleurs menstruelles

**soulage vite**

↑  
**SPALT**  
↓

Comprimés efficaces contre les douleurs

# Maintenant économisez!

Rabais Fr. 1.— sur le grand bocal de 200 g  
et 50 ct. sur le bocal de 100 g

Aimez-vous retrouver dans votre café au lait  
le goût corsé et stimulant du bon café?  
Alors choisissez Nescore... toute la force du café  
dans votre café au lait!



## en vrai professionnel,

il apprécie, décide et... réussit



# sûr de lui... frégate aux lèvres

Il apprécie les situations comme les bonnes choses...

Il décide et son choix fait autorité...

Il réussit comme vous réussirez en choisissant FRÉGATE.

FRÉGATE: une sélection des meilleurs tabacs  
Indigènes et importés du Maryland.



Ecole pédagogique privée

## SORIMONT

direction Mlle D. Junod

prépare au brevet de

- Jardinière d'enfants
- Institutrice privée

Inscriptions : du lundi au vendredi 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Rue Pury 6 — 2000 Neuchâtel — Tél. 4 77 60

Pour le

### GRAND JOUR

DU MARIAGE, un reportage-  
photo à l'église réussi, voyez

Photo **A. SCHNEIDER**

Tél. (038) 7 02 50 — CERNIER  
Se déplace dans tout le canton

### AUTO - ÉCOLE

Petite voiture + Daf automatique  
Français - Allemand  
Tél. (038) 5 66 77

**G. ULRICH-Neuchâtel**

Le Service culturel Migros

présente

## FRANCESCA SOLLEVILLE



Grand Prix de l'Académie Charles Cros

Interprète des chansons de Maurice FANON, Jacques SERISIER,  
Jean FERRAT, Jacques DEBRONCKART, MALCHICAN, Hélène  
MARTIN, Jacques BRELL, Henri GOUGAUD, Henri TACHAN...

Neuchâtel - T P N - centre de culture

Mardi 17 février 1970, à 20 h 30

Prix des places : Fr. 6.—.

Location : Ecole club Migros, tél. 5 83 48.

Réduction de Fr. 2.— sur présentation de la carte de coopérateur  
Migros, étudiant ou apprenti.

**Prix exceptionnel!**

**MOBILIER** complet de 3 chambres  
(chambre à coucher  
salle à manger - salon)

**LITERIE** comprise **3685.—**

Chaque chambre peut être vendue séparément  
Facilités de paiement Garantie 10 ans

**Ameublement Clément Richard**

LE LANDERON — Téléphone (038) 7 96 60

**Caniches**

magnifiques nains,  
pedigree.  
Tél. (037) 31 15 62

MENUISERIE  
**DECOPPET et Cie**

Evoles 69 - Tél. 5 12 67



**Poissons frais**

recommandés cette semaine

**Bondelles et filets  
Palées et filets**

**Lehnerr frères**

POISSONNERIE  
Place des Halles  
Tél. 5 30 92  
Neuchâtel

Beau choix de cartes de visite

à vendre à l'imprimerie de ce journal

## Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de  
nos crédits personnels (7½% par an  
calculé sur le montant initial du prêt,  
soit max. 0,625% par mois).  
C'est de l'argent à bon compte pour  
vous permettre de réaliser vos projets  
raisonnables.  
Nous finançons l'achat de: voitures,  
bateaux, appareils ménagers, télévi-  
sions, meubles, machines agricoles etc.  
sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine  
et ordonnée, utilisez nos crédits per-  
sonnels avantageux et discrets  
● de Fr. 1 000.— à Fr. 25 000.—  
● remboursable jusqu'à 60 mensualités  
● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéfi-  
cier d'une réduction moyenne de 20%  
du taux d'intérêts autorisé en nous  
retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie  
de réduction d'intérêts m'intéresse. En-  
voyez-moi, sans engagement, votre  
documentation.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Domicile: \_\_\_\_\_ 391

**Crédit Renco S.A.**  
1211 Genève 1, Place Longemalle 16,  
téléphone 022 24 63 53

# LES TRANSPORTS PUBLICS EN 1969



Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les chemins de fer suisses ont dû faire face à de nouveaux records de trafic. Si l'on tient compte, en outre, des nombreux trains supplémentaires introduits à l'horaire depuis le 1er juin, on constate que les CFF ont fourni un effort de productivité tout à fait remarquable. La situation financière de l'entreprise en subit les heureux effets et permettra de présenter des comptes équilibrés alors que le budget prévoyait un déficit de 15 millions de francs.

Mis à part les nouvelles relations internes, l'année 1969 a encore vu l'introduction de trois nouvelles liaisons par Trans-Europ-Express (TEE). Avec le « Catalan-Talgo » reliant Barcelone à Genève, c'est la première fois qu'un train espagnol vient jusqu'en Suisse et circule aussi bien sur voie normale que sur la voie large de la péninsule Ibérique. Le « Roland » est formé de voitures type « Rheingold » et relie Brème à Milan par le Saint-Gothard. Il est remorqué en Suisse par des locomotives Re 4/4 II spécialement peintes aux couleurs TEE, rouge et crème. Depuis l'automne, la rame diesel de l'« Arbalète » Paris-Zurich a été remplacée par des voitures françaises « inox ». La rame diesel assure depuis lors une nouvelle relation « Bavaria » reliant Munich à Zurich dans le temps record de quatre heures.

L'amélioration du réseau s'est poursuivie en 1969 : nouvelle ligne à double voie Bienne-Daucher, extension de la double voie en Valais, nouvelle ligne directe à double voie dans la plaine de la Linth pour la ligne Zurich-Coire. Depuis le 1er juin, la vitesse maximum de 140 km/h, jusqu'alors réservée à certains trains TEE, est également atteinte par certains directs ordinaires en Valais.

L'élévation de la vitesse préoccupe d'ailleurs beaucoup les CFF. La ligne du Simplon, ainsi que celles de Lausanne à Genève et de Berne à Zurich doivent être aménagées pour permettre de généraliser la pratique des 140 km/h. A longue échéance, il est prévu de construire une nouvelle ligne de Berne à Zurich pour des vitesses de 200 à 300 km/h. Avec 200 km/h, la durée du parcours qui est aujourd'hui de 1 h 30 serait abaissée à 40 minutes, ou à 30 minutes en poussant à 300 km/h.

Le chemin de fer n'a donc pas dit son dernier mot ! Vieux de plus d'un siècle, il offre toujours des possibilités nouvelles.

De nouvelles locomotives ont été commandées par les CFF. Il s'agit de quatre prototypes Re 6/6. Ce sont en fait des Re 4/4 II mais avec trois bogies au lieu de deux. Ces engins très puissants permettront de remorquer en rampe une charge supérieure aux Ae 6/6 et surtout d'atteindre avec le même train, en plaine, la vitesse de 140 km/h au lieu de 100-110 km/h avec les Ae 6/6.

## • Lignes à voie étroite

Dans ce secteur également, la modernisation se poursuit. Les CFF montrent l'exemple en mettant en service sur la ligne du Brunig, leur seule voie étroite, 67 nouvelles voitures pour supprimer les dernières unités à caisse de bois. Dans la banlieue de Zurich, le Bremgarten-Dietikon a intégralement renouvelé son matériel en adoptant neuf trains articulés. L'un d'entre eux a été essayé par le Frauenfeld-Wil, puis dans la banlieue de Berne sur les réseaux Soleure-Zollikofen-Berne et réunis Berne-Worb. Ici également, un important programme de modernisation est en cours de réalisation.

On déplore malheureusement la fermeture en Suisse centrale de la crémaillère Brunnen-Morschach-Axenstein. Le matériel était certes ancien, mais c'est la fermeture du Grand Hôtel d'Axenstein qui a porté un coup fatal à cette entreprise. Dans le canton de Glaris, le chemin de fer du Sernftal (Schwanden-Elm) a également été supprimé. Trois automotrices relativement modernes ont repris du service dans la plaine du Rhône, entre Aigle et Monthey. Plus près de nous, les Chemins de fer électriques veveysans ont abandonné la liaison (Vevey-) Saint-Légier-Châtel-Saint-Denis.

## • Transports urbains

Le réseau neuchâtelois évolue. Après avoir ouvert en 1968 la ligne

d'autobus pour Savagnier, les TN pénètrent avec leurs trolleybus au centre de Hauterive depuis le 15 février 1969. Des autobus ont remplacé les trolleybus sur la liaison Neuchâtel-Cernier qui est exploitée en communauté par les réseaux de Neuchâtel (TN) et du Val-de-Ruz (VR). Ce changement est intervenu le 1er juin pour les prestations du VR et le 3 novembre pour celles des TN. La ligne Neuchâtel-Cernier constituait la seule communauté d'exploitation par trolleybus en Suisse. Les trolleybus continuent de circuler sur la ligne des Hauts-Geneveys à Villiers. Pour les TN, cette transformation a permis de libérer deux grands trolleybus au profit des autres lignes. Ils y sont particulièrement bienvenus, permettant de renoncer à l'emploi des petits véhicules de 1940 dont la capacité est insuffisante.

Le renouvellement de la concession des TN a donné lieu à certains commentaires au sujet du tram de Corcelles. On a pu se rendre compte que le tram a encore bien des supporters... et lors des récentes périodes de gel, il a révélé une fois de plus des qualités supérieures aux véhicules sur pneus.

A l'étranger, 1969 a été l'année de grandes réalisations. A Paris, la branche est du métro express RER (Réseau express régional) a été mise en service le 14 décembre. A cette occasion, M. Mondon, ministre fran-

çais des transports a notamment déclaré : « L'utilisation abusive et anarchique de la voiture individuelle conduira, si nous n'y prenons pas garde, notre civilisation de plus en plus urbaine à l'asphyxie et à l'autodestruction. » La branche ouest du RER sera ouverte à l'exploitation en 1970 et les travaux seront alors poursuivis entre l'Opéra et la Nation pour obtenir la jonction des deux branches. A Milan, la deuxième ligne de métro a été partiellement mise en service le 4 octobre. En Allemagne, les travaux de construction de réseaux souterrains progressent à pas de géant. L'année dernière a vu l'ouverture de nouvelles lignes souterraines pour les tramways de Cologne et de Ludwigshafen.

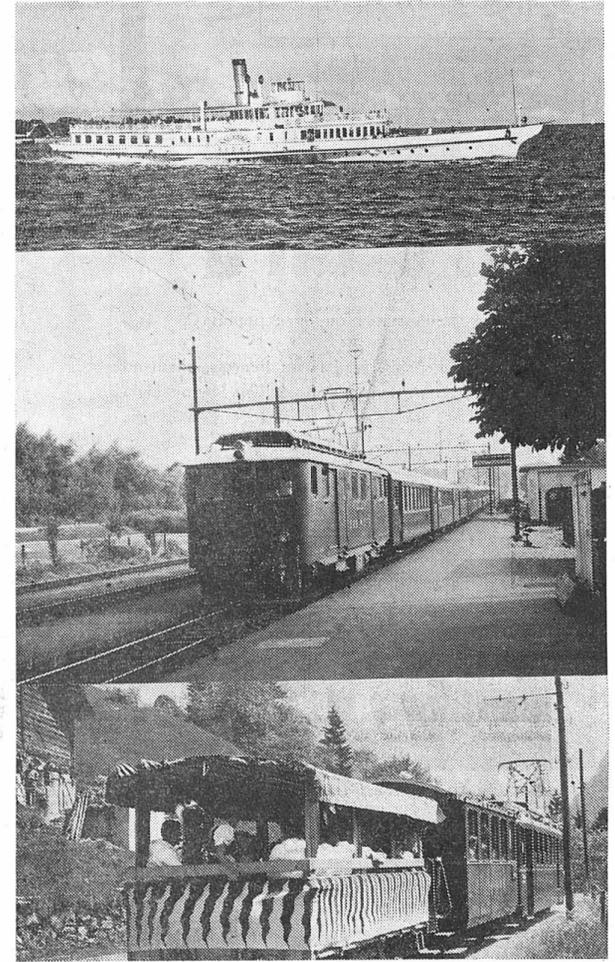
## • Navigation

La grande déception de l'année, chez nous, a été la mise hors service du « Neuchâtel », dernier vapeur des lacs jurassiens. Notre équipement touristique perd ainsi une attraction. Sur le Léman, le vapeur « Rhône » a repris son service, entièrement rénové et muni de nouvelles chaudières. Les travaux de rénovation se poursuivent actuellement sur les grands vapeurs « Helvétie » et « La Suisse ». Le lac de Brienz a reçu un nouveau bateau diesel de 250 places tandis que le lac de Hallwyl a repris une vedette ayant circulé sur le Rhin.

S. JACOBI

## De tout un peu

De gauche à droite : — La halte (romantique) de Moille-Saulaz sur la ligne supprimée de Saint-Légier à Châtel-Saint-Denis ; — le train automoteur espagnol « Catalan » assurant la liaison Genève-Barcelone en gare de Genève ; — la vieille crémaillère de Brunnen à Axenstein à disparu en 1969. (Photo S. Jacobi)



## Pêle-mêle

De haut en bas : — Le vapeur « Rhône » du Léman qui a été complètement rénové ; — une rame du Brunig avec de nouvelles voitures métalliques ; — et le dernier train du Sernftal (Glaris) qui s'en est allé en musique... (Photos S. Jacobi)

## Cet extraordinaire B. L. S.

*Simplon, Lötschberg : deux tunnels mais surtout une tranche d'histoire ferroviaire. Walter Trüb et Franz Marti la retracent dans un volume (\*) que tout ami des trains devrait lire. De Vallorbe où les BB-25.000 de la SNCF passent les relais aux CFF à Domodossola où les E-646 des Chemins de fer italiens le prennent à leur tour, c'est toute la ligne du Simplon qui défile sous vos yeux.*

*Une importante partie est consacrée au BLS, ce chemin de fer pionnier qui s'est toujours volontairement écarté des sentiers battus et aux extraordinaires ouvrages d'art qui*

*jalonnent l'itinéraire du Lötschberg. Pionnier ? On ne le dira jamais assez. Voici un exemple parmi tant d'autres. A l'encontre de ce qui fut fait sur le Simplon, le BLS adopta d'emblée le courant monophasé de 15.000 volts, 16 2/3 Hertz, que l'on avait expérimenté dès 1910 sur la ligne Spiez-Frutigen. L'audace d'hommes compétents fut récompensée et les CFF reprirent le même système de courant pour l'électrification de la ligne du Gothard, en 1920, puis pour leur réseau tout entier. (ch.).*

(\*) « Simplon-Lötschberg » — Orell Fussli Verlag - Zurich.

## Le matériel européen joue de malchance en Amérique du Nord

En octobre 1961, à Houston (Texas), un cargo norvégien débarquait six locomotives de fabrication allemande : des diesels-hydrauliques Krauss-Maffei achetées par les réseaux « Denver and Rio Grande Western » et « Southern Pacific ».

Qu'attendait-on de ces machines de 4000 CV comparées aux classiques et robustes locomotives américaines ? L'un des meilleurs spécialistes du genre, le journaliste David-P. Morgan, éditeur de « Trains » écrivait alors : « ... Ces locomotives allemandes utilisent une transmission hydraulique au lieu des traditionnels moteurs électriques. Les axes de chaque bogie à six roues sont entraînés par cardans et ces locomotives sont d'un poids plus léger et leurs moteurs diesels tournent plus vite : 1500 tours-minute au lieu de 1000 pour les machines américaines. Elles possèdent un système de freinage hydrodynamique et leur rapport puissance-poids et leur facteur d'adhésion sont tels que trois machines de ce genre pourraient remplacer sept unités classiques de 1500 CV en tête des convois de marchandises sur les lignes des Rocheuses... Les avis sont cependant partagés et les sceptiques pensent notamment qu'une KM ne vaut pas deux DL-721 d'ALCO (1) ou deux GP-20 de General Motors-EMD (2). Ils ajoutent aussi que le moteur tourne trop vite pour vivre vieux et que les commandes pneumatiques des locomotives allemandes leur seront néfastes dans l'Ouest américain aux larges amplitudes climatiques. »

### LES SCEPTIQUES AVAIENT VU JUSTE

Les sceptiques avaient raison. En fin de compte, le flirt du « Southern Pacific » avec les machines diesels-hydrauliques allemandes se termina sans gloire dans un chantier de démolition. Au total, vingt-quatre de ces locomotives furent employées par la compagnie (3) et en 1964 le réseau reçut trois autres machines, diesels-hydrauliques également, mais fabriquées aux Etats-Unis par ALCO et dont seules les transmissions étaient de conception allemande.

Si les trois américaines tiennent toujours le coup sur les pentes des Rocheuses, les allemandes ont fini leur vie à la ferraille. Pourquoi ? La compagnie a principalement critiqué les moteurs Maybach dont étaient

équipées les Krauss-Maffei. Trop rapides et de faible alésage, leur complexité et leur manque d'accessibilité les ont rapidement rendus incompatibles avec le travail courant d'entretien. Même modifiées dans ce sens, les locomotives accumulaient à ce point les frais d'entretien et de réparation qu'elles devenaient vite un boulet pour le « Southern Pacific ». Enfin, parce qu'elles « respiration » mal dans les tunnels, les KM durent être écartées des lignes des Rocheuses. Des ennus de transmission s'en mêlèrent et la compagnie prit la décision d'envoyer les KM au chalumeau des démolisseurs.

### AU MEXIQUE MAINTENANT

Bien avant, le « National de Mexico » avait fait, lui, une autre expérience. Dans les années 1950, l'ère des trains aérodynamiques — ces « streamliners » des Etats-Unis que l'on peut comparer, gabarit en plus, aux rames de type Budd de la SNCF — commença au Mexique avec les « Aigles aztèques » mis en service en août 1953. Trois magnifiques rames, rouge et crème, furent construites par l'entreprise Schindler, de

Pratteln, commande résultant d'un accord commercial passé entre la Suisse et le Mexique. Les voitures ne pouvaient renier leur appartenance européenne. Chaque rame comprenait un fourgon (poste-bagages), une voiture classique, deux voitures de première classe avec douches, deux voitures-lits, une voiture-lits avec appartements et salons, une voiture-restaurant de 44 places et un wagon bar-observation.

L'intérieur était de toute beauté. Mais bien que les voitures fussent superbes et leur aménagement intérieur d'un goût raffiné, leurs boggies de type léger — et chacun équipé d'amortisseurs hydrauliques — ne donnèrent pas satisfaction. Ces boggies ne fonctionnèrent pas parfaitement dans les rudes conditions de roulement (voie à joints alternés et ballast non soufflé) des chemins de fer mexicains. Aussi, le nouveau matériel passa-t-il pas mal de temps dans les ateliers de réparation, rendant presque impossible (4) l'utilisation normale des « Aigles aztèques ». L'un après l'autre, les nouveaux wagons durent être équipés de boggies classiques américaines.

Le matériel suisse fut alors complété par des voitures modernes achetées d'occasion à des réseaux nord-américains, au « New-York Central » notamment.

Renseignements pris auprès de Schindler, ce sont des boggies de type américain, mais fabriqués à Pratteln, qui durent être posés à la place des boggies suisses d'origine. Les rames seraient encore en service et la firme bâloise livre régulièrement des pièces de rechange au « National de Mexico ». Enfin, concernant ces déboires, on nous a précisé que c'était également le « National de Mexico » qui avait lui-même demandé des boggies « de type suisse ».

CL-P. CH.



Cette machine allemande, à peine vieille de quatre ans, n'attend plus que le chalumeau sur cette voie de garage de Sacramento (Californie). (Photo Bispo-Kalmbach Publishing USA)



## Neuchâtel

De haut en bas : — Depuis juin 1969, les trolleybus du Val-de-Ruz ne viennent plus au chef-lieu ; — c'est au printemps dernier également que les petits trolleybus TN de 1940 ont terminé leur carrière ; — autre « retraité », le vieux vapeur « Neuchâtel » que la SNLNM remplacera par une unité moderne. (Photos S. Jacobi)

1) ALCO : American Locomotive Company.  
2) EMD : Electro-Motive division (c'est la branche ferroviaire de la General-Motors).  
3) Les trois KM du DRG and W furent rachetées par le « Southern Pacific ».  
4) « Trains », février 1967. Kalmbach Publishing.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

**DUBIED**

Pour assurer notre développement, nous cherchons :

**UN(E) COLLABORATEUR (TRICE)**

connaissant la dactylographie, pour notre service des salaires ;

**UNE SECRÉTAIRE**

bilingue, intéressée par un travail indépendant et à responsabilités.

Téléphonez ou écrivez sans engagement ; nous vous présenterons nos nouvelles conditions 1970.

Prière de faire offres au service du personnel de  
Ed. DUBIED & CIE S.A., 2074 MARIN  
Tél. (038) 3 12 21 ; après 18 heures, (038) 3 34 99.

USINE DE MARIN

**POUR TRAVAILLER  
CHOISISSEZ DUBIED**

**Secrétaire**

de nationalité suisse ou avec permis C.

Langues : français, anglais ou français, allemand et toute autre langue appréciée. Sténodactylo capable de travailler de manière indépendante.

Ambiance agréable. Salaire intéressant.

Faire offres sous chiffres **AS 82-7931 Annonces Suisses S.A., 1211 Genève 4.**

**elexa** S.A. cherche**1 monteur-électricien**

qualifié.

Place stable, bien rétribuée, indemnité de déplacement, caisse de retraite, etc.

Faire offres à ELEXA S.A., électricité-téléphone, avenue de la Gare 12, Neuchâtel. ☎ 5 45 21.

**vendeurs par goût \***

de langue maternelle française ou allemande.

\* nombreux sont les employés ou ouvriers possédant un talent de vendeur — sans le savoir. Un symptôme assez fréquent de la présence du « virus de la vente » est un sentiment d'insatisfaction né d'un travail monotone et d'être rivé toujours au même poste de travail.

Si c'est votre cas, n'hésitez pas à poser votre candidature. Nous assurerons gratuitement votre formation pour que vous gagniez bien (votre royaume pour un vendeur-né) votre vie.

Notre publicité et notre promotion des ventes préparent efficacement le terrain et ouvrent les portes ; mais la vente proprement dite dépend de l'entretien personnel et de l'essai « machine en mains ». C'est une activité intéressante pour qui apprécie les contacts humains et la diversité des situations à maîtriser.

Aimeriez-vous travailler au sein d'une entreprise vouée au progrès ? Si vous êtes Suisse, ou étranger porteur d'un permis C ou hors contingent, téléphonez au (038) 5 58 93 en demandant Mme Pitteloud, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville, 2000 Neuchâtel.

**Méroz « pierres » s. a.**

Manufacture de pierres d'horlogerie  
Avenue Léopold-Robert 105  
2301 la Chaux-de-Fonds

engage

**employée de bureau**

Nous demandons : connaissances de la machine à écrire, parfaite maîtrise du français, esprit d'initiative, capable de travailler de manière indépendante, aimant les chiffres.

Nous offrons : place stable, travail varié et salaire en rapport avec les prestations fournies. Semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites détaillées, avec curriculum vitae, copies de certificats, références et prétentions de salaire.

Nous engageons

**monteurs  
électriciens**

qualifiés. Places stables. —

S'adresser à VUILLIOMENET  
S.A., Grand-Rue 4, NEUCHÂTEL — Tél. (038) 5 17 12.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

**vendeuse**

qualifiée.

Place stable, bien rémunérée, avantages sociaux, caisse de pension. Semaine de 5 jours.

Prière de se présenter au gérant du magasin.

Grands Magasins

**INNOVATION**

Tél. (038) 7 91 44 LA NEUVEVILLE



L'annonce  
reflet vivant du marché

Bar à café sans alcool du centre de la ville cherche

**sommelière**

Débutante acceptée  
Tél. 5 36 67.

On demande pour Pâques

**JEUNE  
FILLE**

désirant apprendre l'allemand, pour aider dans petit ménage de 2 personnes et au magasin.

Mme A. Wenger, alimentation 3626 Hümbach, près Thoun. Tél. (038) 2 32 63.

**SAGITER S. A.**

engage, tout de suite ou pour date à convenir,

**SECRÉTAIRE**

Prière de contacter la Direction par tél. (038) 4 22 66.

**BREITLING**

engage une

**EMPLOYÉE  
DE BUREAU**

sténodactylo pour la correspondance française et possédant de bonnes notions de comptabilité.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres ou se présenter au

Département de fabrication  
G.-L. BREITLING S.A.,  
Montbrillant 3, 2300 la Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 3 13 55.

Entreprise de construction désire engager tout de suite ou pour date à convenir

**EMPLOYÉE DE BUREAU**

bonne dactylo, pour la correspondance, la facturation et autres travaux de bureau.

Nous offrons :

- travail varié et bien rétribué ;
- avantages sociaux d'une entreprise moderne ;
- semaine de 5 jours.

Adresser offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone. Entreprise F. BERNASCONI, rue du 1er-Mars, 2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE. Téléphone (038) 7 64 15.

Le plus grand magasin spécialisé de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, plusieurs

**VENDEURS  
VENDEUSES**

pour ses rayons : RADIO - TV - HI-FI - PHOTO - CINÉ - DISQUES - ARTS MÉNAGERS

Nous offrons un travail intéressant et varié ainsi que tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Envoyez-nous vos offres ou téléphonez pour prendre rendez-vous, à

**TORRE - AMSA - Aux Arts Ménagers S.A.**  
Fausse-Brayes - 2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 5 76 44.

Les Grands Magasins



**AU LOUVRE**  
La Nouveauté S.A.

Neuchâtel

**cherchent :****magasinier**

(avec permis A)

**dame de manutention**

(textiles)

Nous offrons : places stables, bien rétribuées, semaine de 5 jours et toutes prestations sociales d'une grande maison.

Veuillez  
soit vous pré-  
senter à la di-  
rection, soit faire

vos offres  
écrites ou té-  
léphoner au No  
(038) 5 30 13

On cherche

**coiffeur**

pour messieurs dans bon salon. Adresser offres écrites à IP 418 au bureau du journal.



Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel

**ELECTRONA**

Nous cherchons, pour notre atelier de fabrication de moules pour matières plastiques,

**outilleurs**

et, pour l'entretien de notre parc de machines et la fabrication d'outils et de gabarits,

**mécanicien**

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres écrites ou de téléphoner à  
**ELECTRONA**  
ELECTRONA S.A., 2017 Boudry (NE)  
Tél. (038) 6 42 46.



cherche, pour ses ateliers à la Courvaissière, **mécaniciens-électriciens** en automobiles.

Les candidats qualifiés, consciencieux, désireux de collaborer au sein d'une équipe jeune et dynamique, à des conditions d'avant-garde, sont priés de retourner le coupon ci-dessous à :

**PERROT DUVAL & CIE S.A.**  
M. J. Juif, directeur  
28, rue F.-Courvoisier  
2300 la Chaux-de-Fonds

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
No postal, lieu : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ No tél. \_\_\_\_\_  
Nationalité : \_\_\_\_\_

**25 CENTIMES  
LE MOT!  
SEULEMENT**

C'est le prix d'une

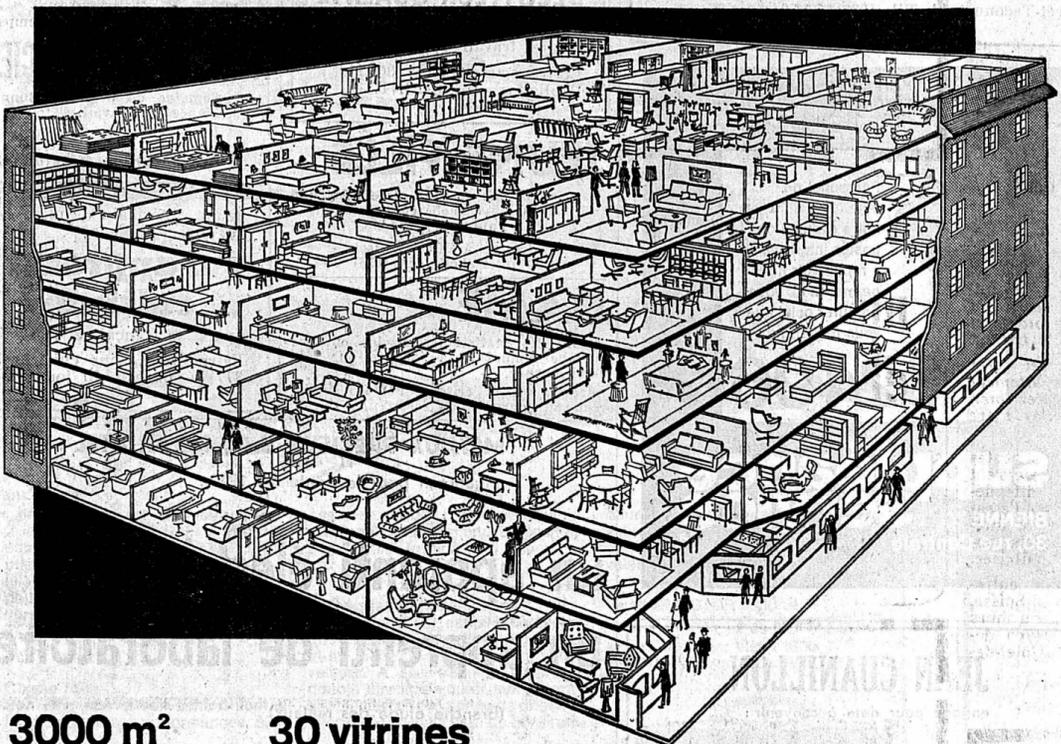
**petite annonce  
au tarif (très) réduit qui**

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) ;
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

**(Annonces commerciales exclues)**

Des milliers de couples de fiancés,  
d'innombrables amateurs de beaux meubles  
ont fait une expérience heureuse en visitant notre

# VASTE EXPOSITION SUR 6 ETAGES



3000 m<sup>2</sup> 30 vitrines

Sans contrainte, dans un seul immeuble, vous comparez sur place des centaines de chambres à coucher, salles à manger, salons, studios, chambres d'enfants et plus de 1000 meubles divers.

Toujours les dernières créations suisses et européennes

**meubles MEYER** neuchâtel  
faubourg  
de l'hôpital  
tél. 038/575 05



Preuve de la qualité de nos meubles: garantie 15 ans.

**L'anglais en Angleterre**

**BOURNEMOUTH** Reconnue par l'état  
Cours principaux (de longue et courte durée)  
Préparation à l'examen «Cambridge Proficiency»  
Cours de vacances juin à septembre

**LONDRES OXFORD**  
Cours de vacances d'été  
dans les centres universitaires

Documentation détaillée pour tous les Centres, sans engagement, à notre  
Secrétariat ACSE, 8008 Zurich, Seefeldstrasse 45, Tél. 051 47 79 11, Tél. 525 29

**ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH**  
La principale école de langue d'Angleterre

aux p'tits soins  
chez votre  
opticien

**Jobius**  
RABUS NEUCHÂTEL TEL. 5 11 38

Beau choix de cartes  
de visite à l'imprimerie  
de ce journal

**Contemporains  
1926**

Jeudi soir 12 février, à 20 h 30,  
au lieu l'assemblée constitutive  
au café du Grütli à laquelle vous  
êtes cordialement invités.

Les promoteurs

Arrivage de  
**moules fraîches**  
(2 fois par semaine)

**Lehnherr frères**  
Place du Marché Tél. 5 30 92

**PETITES ANNONCES**  
au tarif réduit de 25 c. le mot  
(minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce  
commerciale, non occasionnelle  
ou ayant une certaine importance.

**A vendre**

**LOULOU DE POMERANIE** nain, pure  
race. Tél. 6 29 97.

**URGENT**; cuisinière à gaz, tresseuse,  
vaisselle, salon; chambre à coucher, divers.  
Tél. 6 15 47.

**BEAU COSTUME** pied-de-poule gris-bleu,  
pour jeune homme, état de neuf, taille 40.  
Tél. 6 36 05.

**ROBE DE MARIEE**, longue, taille 38-40,  
cédée à moitié prix. Tél. 3 28 51, heures  
des repas.

**BELLES POMMES** non traitées, 70 c. le  
kg; par harasses 60 c., livrables à Neu-  
châtel (037) 67 11 88.

**URGENT**, 2 matelas en bon état, propres,  
crin animal et laine, 60 fr. Tél. 5 94 65.

**LE BON  
FROMAGE**  
POUR FONDUE  
chez  
**H. MAIRE**  
rue Fleury 16

**Machine  
à laver**

A vendre encore  
5 machines de  
démonstration,  
garanties 1 année.  
Très gros rabais.  
Superménagier.  
Tél. (021) 62 49 84.

**APPAREIL DE PHOTO** reflex Praktica  
Nova 1 B, avec posemètre incorporé. Ob-  
jectif Mamiya 55 mm F:1.8. Avec sacoché  
et porte-flash, 370 fr. Téléphoner au 5 14 91  
entre 18 et 19 heures.

**HUIT TRES BELLES AQUARELLES** si-  
gnées Paul Bouvier. Téléphoner au 7 02 92,  
entre 18 h 30 et 20 h 30.

**SKIS** de 180 à 205 cm, et souliers. Tél.  
5 89 89.

**TROIS COMPLETS HOMME** taille 42,  
bleu - gris - bronze, état de neuf; 200 li-  
vres policiers, état de neuf, au plus offrant.  
Tél. 6 33 61, dès 12 heures.

**SKIS 210 CM** Authier - Super, fixations  
Attenhofer, 150 fr.; table à rallonge, en  
noyer, avec 4 chaises, 160 fr. Tél. 6 21 18.

**SALON ANGLAIS**, canapé, 2 fauteuils  
recouverts gobelin, et une table, le tout  
450 fr. Tél. 5 99 43.

**DISQUES D'OPERA**, classiques, Bach,  
Mozart, Verdi et modernes. Tél. 5 20 21,  
de 10 à 12 heures, demander Madame  
Endres.

**1 BRULEUR A MAZOUT**, 3 fourneaux  
mazout, 1 citerne 1000 litres. Tél. 6 48 04.

**TOUR DE LITS**, Berbère, lustre et lampes  
de chevet, néon 1 m 20, rideaux, complet  
d'homme, taille 50. Tél. 6 23 79, heures des  
repas.

**MONTRE Bulova** accutron, état de neuf,  
achetée 445 fr., cédée à 300 fr. Tél. 4 17 64.

**DEUX BUREAUX** d'occasion; 1 machine  
automatique à alcool. Tél. (038) 7 64 01.

**BATEAU CHRIS-CRAFT**, runabout, ac-  
jou massif, coque en parfait état. Tél. (038)  
5 34 71.

**BOX POUR BATEAU**, place d'amarrage  
couverte, port Nid-du-Crô. Tél. (038) 5 34 71

**COURS COMPLET** de programmation  
COBOL et IBM 360, état de neuf. Tél.  
3 28 30, heures des repas.

**Demandes à acheter**

**FRIGO DE 65 A 130 LITRES**, ainsi que  
radiateur à gaz. Case postale 785, 2001  
Neuchâtel.

**CAISSE ENREGISTREUSE** National ou  
Anker, station-service d'essence. Adresser  
offres écrites à CJ 412 au bureau du  
journal.

**Demandes à louer**

**150 FRANCS DE RÉCOMPENSE** pour  
2 chambres et belle cuisine avec confort,  
pour demoiselle tranquille. Adresser offres  
écrites à 122-71 au bureau du journal.

**JEUNE HOMME** cherche chambre indé-  
pendante, à Neuchâtel ou environs. Tél.  
(038) 7 14 25.

**CHAMBRE MEUBLÉE**, au centre si pos-  
sible, dès le 1er mars, pour jeune fille;  
possibilité de cuisiner matin et soir. Tél.  
5 73 01, Mlle Matthey.

**APPARTEMENT DE 2 PIÈCES** ou studio,  
meublés, pour 2 jeunes filles, à Neuchâtel,  
pour le 1er avril. Adresser offres écrites à  
142-69 au bureau du journal.

**GARAGE**, ou place réservée, à proximité  
immédiate de la gare, pour le 1er janvier  
1971. Téléphone 5 53 22 ou faire offres  
sous chiffres P 300072 N à Publicitas S.A.,  
2001 Neuchâtel.

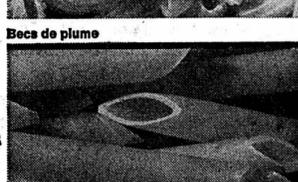
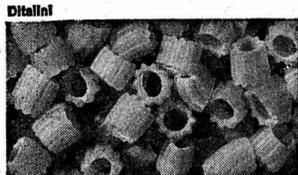
**PETIT LOCAL** pour atelier d'horlogerie, ré-  
gion Corcelles - Peseux. Tél. 8 48 06.

# Alfredo tipo napoli

fabriquées avec de la semoule  
de blé dur de 1<sup>er</sup> choix  
à la mode napolitaine traditionnelle



**Prix d'introduction:**  
1 kilo seulement **1.60**  
avec timbres Coop



Spécialités  
exclusives de

**A louer**

**AU SEPEY SUR AIGLE**, chalet meublé  
chauffé, confortable, libre du 3 mars au 30  
juin. 15 fr. par jour. Tél. (038) 8 26 97.

**CHAMPION**, pour le 1er mai, logement  
de 2 1/2 pièces, tout confort, avec chemi-  
née; emplacement pour voiture. Tél. (032)  
83 16 39.

**CHAMBRE A JEUNE FILLE**, étudiante,  
salle de bains, cuisine, à 5 minutes du cen-  
tre. Tél. (038) 5 96 79.

**CHAMBRE A DAME** ou demoiselle pou-  
vant s'occuper du ménage. Prix réduit.  
Adresser offres écrites à BI 411 au bureau  
du journal.

**Offres d'emplois**

**ON CHERCHE, POUR PESEUX**, une per-  
sonne pouvant s'occuper le matin d'une  
dame âgée ne demandant pas de soins et  
vivant seule dans petit appartement moder-  
ne. Pas de gros travaux. Tél. 8 20 48 ou  
3 29 73.

**FEMME DE MÉNAGE** sachant cuisiner  
est recherchée par famille américaine sans  
enfants, tous les jours de 13 à 21 h 30,  
quartier Vauseyon; anglais pas nécessaire.  
Tél. 5 79 08, après 16 heures.

**PERSONNE** pouvant donner des cours d'al-  
lemand, à domicile. Tél. (038) 5 80 90 (le  
soir).

**COUPLE SANS ENFANTS** cherche pour  
l'entretien du ménage, personne sachant  
aussi repasser. Tél. (038) 5 80 90.

**PERSONNE POUR REMPLACEMENT** 2  
à 3 jours par semaine, dans restaurant.  
Tél. 5 56 82.

**URGENT**, je cherche personne pour gar-  
der un bébé pendant la semaine de 7 à  
13 heures, le vendredi jusqu'à 19 heures,  
à mon domicile. Tél. 4 48 47.

**QUELLE PERSONNE** serait disposée à  
faire des travaux de ménage, une demi-  
journée par semaine (ville de Neuchâtel)?  
Téléphoner au (039) 2 81 19.

**Demandes d'emplois**

**PARTICULIER AYANT DE BONNES  
NOTIONS** de mécanique ferait diverses ré-  
parations de voitures, motos, vélos. Prix  
modérés. Tél. 6 29 97.

**FATISSIER** cherche travail pour le samedi  
et le dimanche. Adresser offres écrites à  
122-68 au bureau du journal.

**BATTEUR** cherche orchestre de jazz. Tél.  
5 96 77.

**JEUNE FEMME** cherche divers travaux  
de bureau à domicile ou traductions fran-  
çais-anglais. Adresser offres écrites à  
AH 410 au bureau du journal.

**FOURNITURISTE** d'atelier d'horlogerie  
cherche emploi stable. Adresser offres écrites  
à DK 413 au bureau du journal.

**JEUNE MAMAN** garderait bébé de 2 mois  
à 2 ans. vie de famille assurée. Tél. 8 33 42.

**DAME CHERCHE REPASSAGE**. Livrai-  
son à domicile, si nécessaire. Tél. 4 04 36.

**Divers**

**QUI ME DONNERAIT** une cage pour oi-  
seau? Tél. 8 35 01.

**FOFRE PIÈCES D'OR** contre écus 1952,  
bon état. Tél. 7 80 82.

**A LOUER PONCEUSE** à parquets. Tél.  
5 51 34.

# Nouveau: «Le prêt comptant à 200 francs»

La Banque Rohner vous donne main-  
tenant la possibilité, grâce à de petites  
mensualités, de réaliser vos achats  
d'hiver et du printemps prochain, sans  
charger votre budget.

Avec un remboursement mensuel  
de Fr. 200.- vous pouvez disposer im-  
médiatement des montants suivants.

Fr. 4 000.-	en 23 mensualités
Fr. 5 000.-	en 30 mensualités
Fr. 6 000.-	en 37 mensualités
Fr. 8 000.-	en 50 mensualités
Fr. 10 000.-	en 60 mensualités

«Le prêt comptant à 200 francs» -  
votre avantage:

- crédit important avec de petites mensualités
- forte réduction d'intérêts
- réalisation immédiate de vos désirs
- vous achetez aujourd'hui mieux que demain, vous payez demain avec un revenu plus élevé qu'aujourd'hui

**Coupon**

Je suis intéressé par un

«Prêt à Fr. 50.-»

«Prêt à Fr. 100.-»

«Prêt à Fr. 150.-»

«Prêt à Fr. 200.-»

noter d'une croix le prêt désiré

Veuillez m'envoyer sans engagement  
votre documentation

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Domicile \_\_\_\_\_

K/391

## Banque Rohner

8021 Zurich, Strehlgasse 33  
Téléphone 051 23 03 30

9001 St.Gall, Neugasse 26  
6901 Lugano, Piazza Dante 8  
6830 Chiasso, Corso San Gottardo 6b

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

**NEUCHÂTEL**

Société traitant des problèmes  
**D'ASSURANCE TRANSPORT**  
cherche, pour son service de sinistres,

**COLLABORATEUR**

ayant expérience dans ce domaine et de très bonnes connaissances de l'anglais. Activité indépendante. Situation stable et bien rémunérée. Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae et photographie, sous chiffres P 20371 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel. Discretion assurée.

**MOVOMATIC**

désire engager, en vue du développement de son usine,

**MÉCANICIENS**

avec quelques années d'expérience dans la mécanique de précision.

Personnes de nationalité suisse, étrangers avec permis C ou hors contingentement.

M. Bercher attend votre appel téléphonique et vous donnera avec plaisir tous les renseignements désirés. Tél. (038) 8 44 33.

MOVOMATIC S.A., case postale, 2034 Peseux

Electronique - PRÉCISION - Mécanique

**EMPLOYÉE DE BUREAU**

habile sténodactylographe, est cherchée par important bureau de la place, à la demi-journée, de préférence l'après-midi. — Case postale 393, Neuchâtel 1.

Par suite de maladie du titulaire, la place de

**PESEUR DE LAIT**

de la laiterie de Boudevilliers est à repourvoir immédiatement.

Les personnes que ce travail à temps partiel intéresse sont priées d'adresser leurs offres de service à la Fédération laitière neuchâteloise, rue des Mille-Boilles 2, 2006 Neuchâtel.

Nous cherchons pour le 1er avril

**employée de bureau**

sténodactylo. Travail varié et intéressant. Semaine de 5 jours. Transport assuré par l'entreprise. Adresser offres à Viquor S.A., 2088 Cressier. Tél. 7 75 27.

Carrosserie Coffrane cherche

**un ouvrier peintre**

et

**un carrossier**

Entrée immédiate ou à convenir. Tél. (038) 7 65 60.

**Brasserie du Cardinal S.A.**

entrepôt de Neuchâtel, cherche

**chauffeurs poids lourd et convoyeurs**

Semaine de 5 jours. Prestations sociales d'une grande entreprise.

S'adresser à la direction régionale de Neuchâtel, Crêt-Taconnet 14. Tél. (038) 5 11 04.



Personnel de bureau qualifié notre éventail de postes intéressants à repourvoir nous permettra de vous procurer celui que vous recherchez.

**32496**

**suppléance service**

BIENNE  
36, rue Centrale SA

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**Electricien**

qualifié, 25 ans, cherche à se perfectionner dans l'électronique ou le dépannage. Adresser offres écrites à 122-70 au bureau du journal.

**JEUNE SERVEUSE**

cherche place à Neuchâtel pour apprendre le français. Faire offres sous chiffres L 300,441 à Publicitas S.A., 3001 Berne.

**Électro-technicien**

cherche place stable à Neuchâtel ou aux environs, pour entrée immédiate ou date à convenir. Adresser offres écrites à Ho 417 au bureau du journal.

**DÉCOTTEUR QUALIFIÉ**

cherche travail à domicile, assure travail soigné. Ecrire sous chiffres 300,110 à Publicitas, DELEMONT.

**JEUNE FILLE**

de 17 ans cherche place dans une famille avec bébé et deux ou trois petits enfants. S'adresser à Mme Hansen 3800 Interlaken. Tél. (036) 2 14 44.

**DAME**

aimant les statistiques et les chiffres cherche emploi à la journée ou à la demi-journée. Adresser offres écrites à FM 415 au bureau du journal.

Demoiselle, âgée de 22 ans, parlant le français et l'allemand,

**cherche place de caissière ou vendeuse**

sur la place de Neuchâtel. Certificats d'apprentissage et de pratique à disposition. Faire offres sous chiffres Q-465,084, à Publicitas S.A., 2540 Granges (SO).

**Représentant**

députant, de formation technique, cherche situation en rapport avec ses capacités. Adresser offres écrites à EL 414 au bureau du journal.

**APPRENTISSAGES**

J'engage, pour le printemps 1970,

**APPRENTI ÉLECTRICIEN**

Semaine de 5 jours. Bonne ambiance de travail. Denis Robert, électricité - téléphone, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 3 26 31.

Jeune Américain de mère suisse cherche place

**d'apprenti cuisinier**

(parle le français et l'anglais). Faire offres sous chiffres NR 377 au bureau du journal.

**MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., NEUCHÂTEL**

engagerait pour le printemps 1970 :

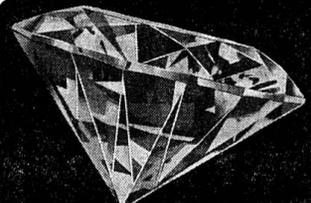
**un apprenti électricien un apprenti de laboratoire**

(branche étude des métaux)

**un(e) apprenti(e) de bureau**

Nous offrons une solide formation professionnelle dans une ambiance de travail agréable.

Prière de faire offres écrites au service du personnel. Pour de plus amples renseignements : tél. (038) 5 72 31.



**PALLADIUM**  
10, SAINT-MAURICE, NEUCHÂTEL

Nous proposons une formation captivante et approfondie à notre future APPRENTIE VENDEUSE. Faire offres ou se présenter

**Apprenti**

mécanicien de précision est cherché. Tél. 7 20 42. G. Luthi, Dombreson.

La Papeterie Reymond, 5, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel, cherche

**UNE APPRENTIE VENDEUSE**

Possibilité d'apprendre un métier captivant dans une entreprise de famille. Se présenter au bureau ou téléphoner au (038) 5 44 66.

**Répondez, s. v. p., aux offres sous chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes. Feuille d'avis de Neuchâtel

**CABLES CORTAILLOD**

Nous désirons engager pour le printemps 1970

**2 APPRENTIS (ES) DE COMMERCE 2 APPRENTIS MÉCANICIENS**

et

**JEUNES HOMMES**

qui renoncent à faire un apprentissage normal et que nous formerons comme ouvriers spécialisés en câblerie.

Câbles électriques Cortaillo Service du personnel Tél. (038) 6 42 42

**Le Crédit Foncier Neuchâtelois**

cherche, pour son siège de Neuchâtel, un

**APPRENTI**

Entrée : Pâques 1970. Adresser offres manuscrites à la Direction, rue du Môle 6, 2001 Neuchâtel.

La boutique du corset Chavannes 3, Neuchâtel

engagerait pour le printemps

**APPRENTIE VENDEUSE**

Travail intéressant dans une ambiance agréable. Adresser offres écrites.



**BEAUMANN S.A.**  
2336 LES BOIS  
TEL. 039 8 14 24/25

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir :

**DÉCOLLETEURS**

ou jeunes hommes pour être formés comme décolleteurs ;

**TAILLEURS DE PIGNONS**

**MÉCANICIENS**

**PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ**

Prière de faire offres ou de téléphoner pendant les heures de travail.

Maison affiliée à EBAUCHES SA Neuchâtel  
Entreprise d'horlogerie de format international

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

★ L'EXPRESS

★ Jusqu'à fin mars 1970 pour Fr. 8.—

★ Jusqu'à fin juin 1970 pour Fr. 22.50

★ Jusqu'à fin décembre 1970 pour Fr. 49.50

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

No et rue : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ No postal : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

**JEAN CUANILLON**  
engage pour date à convenir :

**1<sup>re</sup> vendeuse**  
pour la caisse et la réception ;

**une vendeuse**  
éventuellement mise au courant comme 1<sup>re</sup> vendeuse.

**une apprentie**  
avec ou sans contrat.  
Bon salaire dès le début.

Neuchâtel  
Saint-Maurice 7  
Saint-Honoré 7

Peseux  
Rue de Neuchâtel




**FABRIQUE DE MACHINES GRAPHIQUES**

Dans le cadre de l'agrandissement de notre usine, nous cherchons de nouveaux collaborateurs pour notre bureau de construction.

**Un chef constructeur**  
à même d'assumer la responsabilité d'un groupe de constructeurs et de développer de nouvelles machines d'imprimerie.

**Des dessinateurs-constructeurs**  
en machines  
jouissant d'une bonne formation et d'une expérience de quelques années dans la construction de machines.

Nous leur offrons : une rémunération en relation avec leur expérience, semaine de 5 jours, Fonds de prévoyance.

Notre usine se situe à Avenches, petite cité vous proposant de nombreuses possibilités pour vos loisirs : une plage au bord du lac de Morat, les montagnes fribourgeoises facilement accessibles. Berne et Fribourg sont à environ 20 minutes en voiture.

Appartements modernes à louer.

FAG S.A., Fabrique de machines graphiques, 1580 Avenches.

**Elle vous emmènera  
au bout  
du monde!**

Staub s.a. publicité 261



...propulsée par son fougueux moteur 2 litres de 105 CV (SAE) à arbre à cames en tête. La Victor 2000 SL est une grande routière qui avale les kilomètres. Nerveuse, elle a du souffle pour les dépassements rapides (donc sûrs). Avantageuse, elle ne coûte que **Fr. 10 975.-\***

ges anatomiques à dossier réglable, ventilation à flux continu, un capitonnage Ambla. Un vrai petit salon.

bourré. Bien assise grâce à sa nouvelle suspension à ressorts hélicoïdaux, la Victor 2000 SL roule sur du velours.

**Comportement exemplaire**  
La Victor 2000 SL est sûre dans chaque situation. Elle vous obéit au doigt et au pied: sa conduite vous émerveillera. A son freinage assisté à double circuit s'ajoute une sécurité supplémentaire: colonne de direction télescopique et tableau de bord rem-

Vauxhall VICTOR 2000 SL  
**Fr. 10 975.-\***  
Autres modèles: Victor 1600 Fr. 9575.-\*, Victor 2000 Fr. 10 400.-\*



**Classe folle**  
Son élégance et son confort sont à la hauteur de ses performances. Siè-

**VAUXHALL VICTOR 2000 SL**  

\*Prix Indicatifs  
Vauxhall une marque de confiance General Motors

**Vente et Service VAUXHALL en Suisse romande:** Ardon Neuwerth & Lattion (027) 8 17 84, la Chaux-de-Fonds Garage Béring (039) 2 24 80, Chippis L. Tschopp (027) 5 12 99, Courtételle Garage et Carrosserie du Moulin S. A. (066) 2 43 51, Eysins G. Jaquier (022) 61 17 03, Fribourg Garage du Stadberg (037) 2 41 29, Genève Autos-Import S. A. (022) 42 58 02, Lausanne Garage Occidental (021) 25 82 25, Lonay O. Nyffenegger (021) 71 38 86, Neuchâtel M. Facchinetti (038) 4 21 33, Payerne P. Ducry (037) 61 20 42, Saint-Cierges A. Freymond (021) 95 61 19, Saint-Imier Garage du Chasseral (039) 4 16 75, Yverdon P. et J.-P. Humbert Fils (024) 2 35 35, et nos agents locaux à: Agarn (027) 6 66 21, Glis-Brigue (028) 3 12 81, Bulle, route de Riaz (029) 2 84 63, rue de Vevey (029) 2 73 28, Carrouge (021) 93 15 15, Genève 161, route de Meyrin (022) 41 13 10, 78, avenue de la Roseraie (022) 46 27 19, 21-23, rue Pré-Jérôme (022) 25 23 13 Lausanne (021) 45 72 75, la Tour-de-Peilz (021) 51 83 62.

**PRIX CHOC!**



**CÔTE DU RHÔNE** | **WILLIAM** 18<sup>50</sup>  
le litre Fr. 3.40 | Bonvin 41° GOLDAMINE Fr. 14.50

**BRANDY TERRY** 18<sup>50</sup>  
Eau-de-vie de vin la bouteille Fr. 21.- | 40°

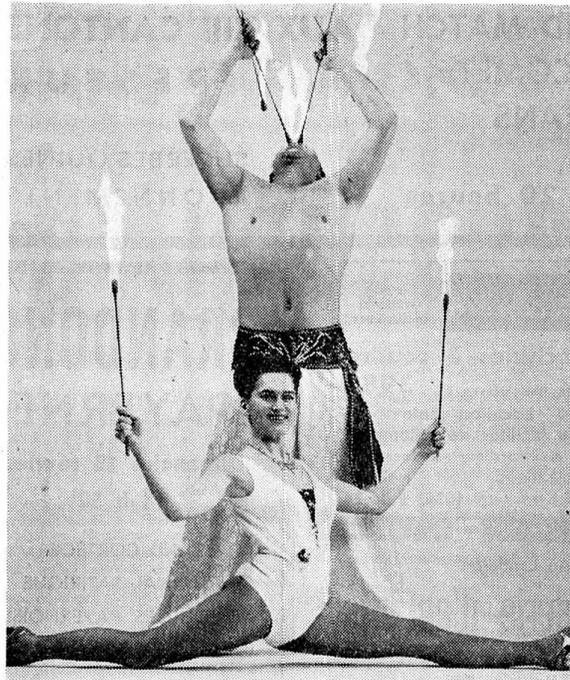
**CHAUX-VIGNON** 220 | **ALGÉRIE** 195  
Grand vin vieux d'Algérie | supérieur  
Mostaganem extra-vieux | le litre Fr. 2.40

**GRAND CHOIX DE MAGNUMS**  
Seule une visite dans nos caves vous convaincra de notre choix de spécialiste

**SERVICE À DOMICILE**

**Au Cep d'Or**

W. Gaschen S.A. Rue des Moulins 11 - Neuchâtel  
☎ 038/5 32 52



**Enfin un cabaret ouvert  
jusqu'à 4 heures du matin**

Charme, audace (beaucoup), rythme et émotion!

**Le cabaret 55,  
à la Chaux-de-Fonds,**

offre encore ce mois-ci un spectacle à tous points de vue remarquable. Innovation qui ravira les amateurs de cabaret, dès à présent, le vendredi et le samedi, le Cabaret 55 restera ouvert jusqu'à 4 heures du matin. Ces soirs-là, il sera possible de revoir deux fois le numéro étourdissant de Herry, cet avaleur de feu qui étonne, effraie et enchante. Un tel numéro a une classe internationale indiscutable.

De même, c'est à Las-Vegas que Beba Zarai et son partenaire ont créé un numéro de strip-tease d'une rare audace. Ce qui se fait de plus évocateur dans le genre.

Strip-tease encore avec le charme de Liliane Dor, Brigitte, Daniela, Sylvie. Rythme et danse enfin avec un orchestre de la meilleure veine. C'est donc tout un programme qu'offre le **Cabaret 55**. Il mérite d'être vu.

**Retard des règles**  
**PERIODUL** est efficace en cas de règles retardées et difficiles.  
En pharmacie: Lehmann-Amrein, spéc. pharm. 3072 Ostermündigen

**Voitures d'enfants**

au prix d'usine, modèle 1970. Catalogue gratuit sur demande.

**FAVORIT** S.à.r.l. 2925 Buix Tél. (066) 7 56 71

**A partir de Fr. 50.- par mois**

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.



**Musique Neuchâtel**

**Pour le ski**



**Télésiège Schwandfeldspitz**  
● Skilift Tschenten  
**NOUVEAU**  
● Télésiège Möser

**le club**

bar à café 21, fbg du Lac  
Chaque matin un délicieux café accompagné d'un croissant gracieusement offert de 7 à 10 heures.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**OFFRES D'EMPLOIS**

**Horloger complet**

pour contrôles et rhabillages, travail soigné, est demandé. Entrée immédiate ou à convenir.

Hema Watch Co S.A., fabrique d'horlogerie, Neuchâtel, Terreaux 9, tél. (038) 5 85 25.

On cherche, pour travaux de comptabilité et d'administration,

**employée de bureau**

à la demi-journée. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffres RV 380 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

**TECHNICIEN T V**

Possibilité d'être intéressé au rendement de l'entreprise.

Adresser offres écrites à DI 392 au bureau du journal.

**Restaurant Saint-Honoré, Neuchâtel,**

cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

**SOMMELIERS**

**SOMMELIÈRES**

connaissant les deux services.

Ecrire ou téléphoner au (038) 5 95 95.

Restaurant du Vauseyon cherche

**un(e) employé(e) de maison**

ainsi qu'une personne pour quelques heures de nettoyage par jour.

Tél. (038) 5 14 72.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir:

**1 monteur électricien**

**1 aide-monteur**

ainsi qu'une

**employée de bureau**

pour travail à la demi-journée, éventuellement toute la journée.

Faire offres ou téléphoner à B. Gaschen, électricité, la Neuveville, tél. (038) 7 93 13.

Nous cherchons, pour notre atelier de fabrication d'articles en métal,

**OUVRIERS**

capables qui seraient mis au courant.

Fabrique C. Huguenin-Sandoz, Plan 3, tél. 5 24 75.

**Vendeur en automobiles**

est cherché à l'agence DATSUN pour le canton de Neuchâtel. Se présenter au bureau des Garages M. Bardo et le Phare. Tél. 4 18 43.

Fabrique de boîtes de montres de Neuchâtel engage

**OUVRIERS ET OUVRIÈRES**

pour travaux de tournage, étampage et terminaison.

Les personnes suisses ou étrangères au bénéfice d'un permis C, habiles et consciencieuses, sont priées de téléphoner au 5 77 34. Très bon salaire suivant capacités.

Nous cherchons un

**promoteur - conseil de vente**

(25 à 35 ans)

disposant d'assez de mobilité pour se charger de la surveillance de nos produits de marque yogourt CRISTALLINA et ice-cream PIERROT, de conseiller les laitiers et de coordonner leur production.

Si vous possédez

- de bonnes connaissances de la branche alimentaire,
- des idées en abondance,
- de solides notions de marketing,
- les langues française et allemande à fond (éventuellement l'anglais et l'italien),

envoyez votre offre, avec photo, accompagnée de la documentation usuelle, à l'adresse suivante:

Union centrale des producteurs suisses de lait, case postale 35, 3000 Berne 6.

**Lotissement « Gerendacherli » LAC NOIR**

Nous construisons des

**maisons de vacances**

confortables, situation très ensoleillée.

Exposition ouverte tous les samedis et dimanches de 10 à 12 et de 14 à 17 heures.

**büchel** S.A.

60, rue de Lausanne 1020 RENENS. Tél. (021) 35 88 88.

# LOTO

GRAND MATCH AUX XIII CANTONS  
F. C. - COMÈTE  
VÉTÉRANS

**P E S E U X**

SUPERBES QUINES  
ABONNEMENTS

**VENDREDI 13 FÉVRIER, 20 heures**

Femme sérieuse et dynamique cherche

**crédit de 50,000 fr.**

pour un délai de 5 ans.

Bon intérêt et excellentes références.

Faire offres sous chiffres D 320,283 à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

**Bijoux anciens**  
et  
**d'occasion**

exposés à des prix avantageux dans la vitrine de la Bijouterie

**Claudine VUILLE**  
Portes-Rouges 46 - Neuchâtel

**Wetstein** c'est vraiment moins cher!

**machines à coudre**  
à bras libre, neuves, Fr. 398.-

Location-vente ou facilités de paiement  
démonstration permanente

Grand-Rue 5 Neuchâtel  
Seyon 16 ☎ (038) 5 34 24

Au Landeron

**garderie d'enfants**

Prix avantageux.  
Tél. (038) 7 88 15.

**BRANDONS PAYERNE**

**Dimanche 15 février**  
14 h 30

- GRAND CORTÈGE
- JOURNAL SATIRIQUE
- BOUCLES PAYERNOISES
- Location de costumes

**Beau choix de cartes de visite**  
à l'imprimerie de ce journal

## VOYAGES

Salud - Amor y pesetas!

Prenez le temps d'apprécier la douceur de vivre sur l'île dorée

### Majorque

Nous vous emmènerons rapidement grâce aux Jets de Swissair, Balair et Spantax.

BIENNE, Dufour 17 / Collège  
Tél. (032) 2 99 22.

## KUONI

Monsieur de 65 ans cherche à faire la connaissance d'une

**DAME**

pour amitié et sorties.

Ecrire à GN 416 au bureau du journal.

## 1<sup>re</sup> RANDONNÉE À SKIS AUX FRANCHES-MONTAGNES

**14 et 15 février à Montfaucon**

organisée par le Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes et de la Courtine.

Départ : de 8 à 14 heures

Participation : libre, Individuelle ou en groupes

Renseignements : Office du Tourisme, Saignelégier. Tél. (039) 4 52 34.

## 15<sup>aine</sup> commerciale de Neuchâtel

**Du 28 mai au 6 juin 1970**

# Récital Catherine Sauvage

Organisation : Centre de loisirs de Neuchâtel et Coop-loisirs

Salle des Conférences, Neuchâtel **Mardi 24 février, à 20 h 30**

Prix des places : Fr. 8.—, 10.—, 12.— / Réduction Fr. 2.— sociétaires Coop, carte-maison C.L., étudiants, apprentis. Location : Coop Treille 4 (4<sup>me</sup> étage), tél. 4 02 02 — Centre de loisirs, chemin de la Boine 31, tél. 5 47 25.

## loisirs

NEUCHÂTEL  
Prébarreau 1

**Inscription**

Relations publiques Coop  
Neuchâtel-rue de la Treille 4

## Cours spécial Poissons et crustacés

Préparation et dégustation

6 leçons de 2 heures au moins **40.-**

Début des cours : jeudi 19 février, 20 h

Poissons et crustacés

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ domicile \_\_\_\_\_ bureau

# Un système qui change:

**Se dépêcher?**  
Jadis cela avait un sens. Aujourd'hui, neuf fois sur dix cela n'en a plus. Feux rouges, encombrements. Quand avez-vous souri pour la dernière fois?

**Le luxe?**  
La beauté fonctionnelle d'aujourd'hui, l'utilité, la commodité. Et un juste prix.

**La puissance?**  
Celle de l'automobile: hier, on s'en vantait. Maintenant, on la possède. Et cela suffit.

**Le dynamisme?**  
C'est aussi le rôle de la voiture.

**La vitesse?**  
Elle fut tout et elle continue de servir, mais, aujourd'hui, c'est la reprise qui est essentielle.

**Le standing?**  
On ne sait pas trop ce que c'est, mais on sait très bien qui l'a et qui ne l'a pas.

**L'élégance?**  
La véritable élégance a triomphé. L'automobile s'est débarrassée de ses artifices.

**La sécurité?**  
On en a beaucoup parlé. On y a aussi beaucoup travaillé. Aujourd'hui, elle est officielle.

**L'économie?**  
Les temps ont bien changé. Maintenant, on peut avoir une automobile et faire des économies.

**Les enfants?**  
On a aussi pensé à eux. Aménagement, espace, portes, protection.

# Fiat 128

Traction avant

**1. Projet No 128:**  
Pour une traction avant à moteur transversal de 1116 cm<sup>3</sup>. Capacité: 5 personnes et leurs bagages. Moins de 3,90 m. de longueur hors tout.

**2. Habitabilité:**  
80% du volume de la voiture pour les passagers et les bagages, 20% pour la mécanique. Habitable et coffre à bagages à plancher plat. Roue de secours logée dans le compartiment moteur. Suspensions à faible encombrement.

**3. Moteur:**  
Super-carré: 80x55,5 mm. Vilebrequin à 5 paliers. Arbre à cames en tête commandé par courroie crantée. Ventilateur électrique commandé par thermostat.

**4. Transmission:**  
Lubrification de la boîte de vitesses et du différentiel indépendante de celle du moteur. 4 vitesses synchronisées.

**5. Performance:**  
Couple maximum à bas régime (7,9 kgm à 3000 t/m). Moteur: grande sécurité, même à des régimes élevés. 45 km/h en 1<sup>ère</sup>, 75 en 2<sup>e</sup>, 115 en 3<sup>e</sup>, plus de 135 en 4<sup>e</sup>.

**6. Tenue de route:**  
Suspensions à 4 roues indépendantes. Pneumatiques à carcasse radiale. Direction à crémaillère, douce et précise.

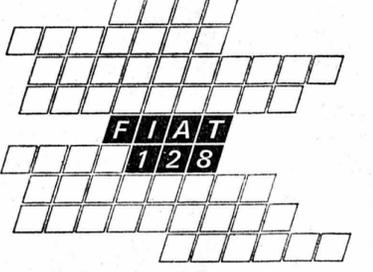
**7. Aménagement:**  
2 ou 4 portes. Ceinture de caisse abaissée, visibilité circulaire. Insonorisation parfaite à tous les régimes.

**8. Climatisation:**  
2 circuits indépendants: un pour l'air chaud, un pour l'air frais. Possibilité de chauffer le bas de l'habitacle tout en ayant de l'air frais sur le visage. Ventilateur silencieux à 2 vitesses, placé hors de l'habitacle.

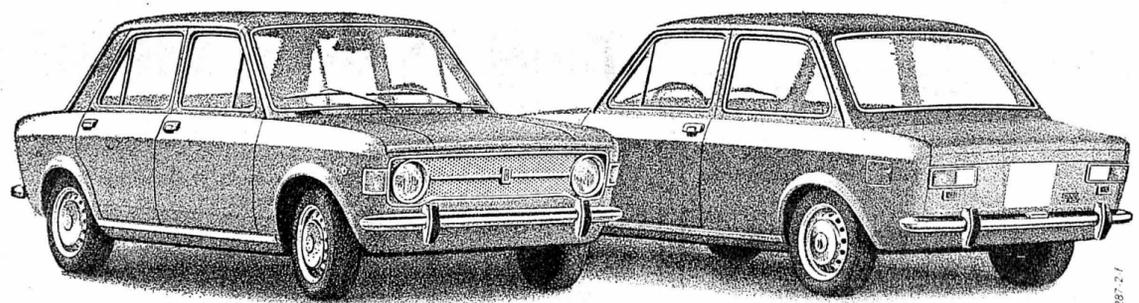
**9. Sécurité:**  
Freins à disque à l'avant, à tambour à l'arrière. Commande à double circuit avec correcteur de freinage agissant sur les roues arrière. Habitacle compact et rigide. Boîtier

de direction disposé en retrait derrière le moteur, colonne de direction en trois tronçons.

**10. Service:**  
Chaque Fiat dispose de plus de 11000 points de service dans le monde.



Fr. 7300.—  
Fiat (Suisse) SA, 1211 Genève 13



Fr. 7300.— (2 portes), Fr. 7750.— (4 portes). Forfait pour transport et livraison Fr. 40.—. Financement Sava - un moyen actuel.

## CFE

### NOS BEAUX VOYAGES

Dimanche 15 février 1970

**RIEDERALP**  
via Lötschberg  
Prix dès Neuchâtel : Fr. 34.—  
avec abonnement 1/2 tarif : Fr. 26.—

Dimanche 22 février 1970  
Dimanche 8 mars 1970

**Glacier des Diablerets-Daillon**  
Pour skieurs entraînés  
Prix dès Neuchâtel : Fr. 54.—

Dimanche 1er mars

**Suisse orientale**  
par train spécial  
Prix dès Neuchâtel :  
Course surprise : Fr. 29.—  
Avec abonnement 1/2 tarif : Fr. 21.—  
Davos : Fr. 31.—  
Avec abonnement 1/2 tarif : Fr. 23.—  
Arosa : Fr. 31.—  
Avec abonnement 1/2 tarif : Fr. 23.—

Renseignements et inscriptions : au bureau de renseignements CFF de Neuchâtel, ainsi qu'aux guichets des gares voisines et agences de voyages.

**Véhicules à moteur**

A vendre voiture **Renault R 8 L**  
modèle 1963, expertisée, 65,000 km, parfait état, avec 4 pneus clous et 4 pneus d'été Michelin.  
Prix 2000 fr.  
Tél. 8 19 03, de 12 h 30 à 13 h.

A vendre **FORD ZODIAC**  
1962, 61,000 km S'adresser à D. Schelling Fleurier  
Tél. (038) 9 18 38

A vendre **VW**  
modèle 1965, très bon état. Enea Borgna, Cressier.  
Tél. 7 71 94.

A vendre **ID Citroën**  
Break, familiale 1962. Bas prix. Case 1090, 2001 Neuchâtel.

Je cherche à acheter auto **Ford Cortina**  
modèle récent, en parfait état.  
Tél. (038) 7 85 93.

A vendre **Simca 1000**  
1969, parfait état. Enea Borgna, Cressier.  
Tél. 7 71 94.

A vendre **Daf**  
Expertisée, Fr. 1200.—

Facilités de paiement

Garage Robert Waser rue du Seyon 34-38  
2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 5 16 28

**VOLVO 123 GT**  
Modèle - 1967

Très belle Volvo, 2 portes, 5 places, « vert anglais », état impeccable. Véhicule de première main, équipé, moteur sport, radio, antibrouillard, etc.  
Révisé, expertisé.

**Fr 6750.-**  
GARAGE PLACE CLAPARÈDE S.A.  
Tél. (022) 46 08 44.

**A VENDRE**

Voiture Citroën 3 CV, 1968-69 fourgonnette, 27,000 km. Fr. 3800.— Facilités de paiement. Tél. (038) 4 34 54.

**A vendre CARAVANE**

5-6 places, Sprite Countryman, 6 m 30/2 m 20, 2 portes. Parfait état.  
Tél. (039) 4 17 10.

Particulier vend **Alfa Romeo**  
1600 GT, coupé, bien équipée, expertisée, état impeccable, modèle 1966-67, 60,000 km  
Tél. (038) 7 23 61 (heures des repas)

On cherche **Panhard**  
1964 ou plus récente (éventuellement DKW 1964-1965 cabriolet) ou Corvaire 1966-1967, 4 portes.  
Tél. privé (051) 56 44 08 ; tél. entreprise (051) 23 76 13.

## OCCASIONS

### Garanties-Expertisées

PEUGEOT 204 1965 6 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur simili.

PEUGEOT 204 1967 6 CV, algue, intérieur drap, 40,000 km.

PEUGEOT 204 1968 6 CV, verte, toit ouvrant, intérieur simili, 36,000 km.

PEUGEOT 404 1968 8 CV, algue, intérieur drap, 29,000 km.

TRIUMPH 1300 1969 7 CV, rouge, 4 portes, intérieur simili, neuve, 2000 km.

SIMCA 1300 GL 1965 7 CV, gris métallisé, 4 places, intérieur simili, 4 pneus neige.

Facilités de paiement — Essais sans engagement  
Demandez liste complète avec détails et prix

## GARAGE DU LITTORAL

SEGESSEMANN & FILS — NEUCHÂTEL  
Pierre-à-Mazel 51 — Tél. (038) 5 99 91 / 92

## PRÊTS

sans caution  
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapides. Discretion absolue.

**BANQUE COURVOISIER & CIE**  
2001 NEUCHÂTEL ☎ (038) 5 12 07  
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_



# LA JEUNE BERNOISE EST CHAMPIONNE DU MONDE DE DESCENTE

## Merveilleux exploit d'Anneroesli Zryd

### Isabelle Mir 2<sup>me</sup> - Annemarie Proell 3<sup>me</sup> - Edith Sprecher 12<sup>me</sup>

Dix ans après Yvonne Ruegg à Squaw Valley et à la manière d'Ida Schöpfer en 54, à Are, Anneroesli Zryd redonne au ski alpin suisse un titre mondial dont il avait bien besoin.

En 1954, la Fédération suisse n'avait délégué à Are que deux skieuses, parce qu'elle n'en possédait pas davantage: Ida Schöpfer et Madeleine Berthod. Au départ: deux skieuses sans crédit. Au retour: deux skieuses avec cinq médailles dont trois d'or. En revanche, l'équipe masculine composée de Grosjean, Schneider, Rey, Julien, Hans, Forrer, Perret et Bonvin ne gagna aucune médaille.



ENVOL. — Anneroesli Zryd fonce vers une victoire qui apportera le premier titre mondial pour la Suisse depuis dix ans

(Téléphoto AP)

Le sport aime parfois le paradoxe. Il a semblé l'aimer tout particulièrement hier, à Val Gardena. Anneroesli Zryd devient championne du monde alors qu'il y a dix jours encore, elle n'était pas certaine de participer à ces compétitions mondiales, faute de performances. L'opinion était même très largement répandue dans le pays qu'il valait mieux renoncer au luxe d'une délégation féminine.

#### PREJUGE FAVORABLE

Anneroesli Zryd n'a finalement été retenue que sur la foi de son neuvième rang de Garmisch, dans la descente du Kandahar. De quoi dépend parfois une victoire sportive de l'importance de celle-ci!

Le cas n'est pas unique. Hinterseer a gagné le titre olympique de slalom spécial à Squaw Valley, alors que dans l'esprit des dirigeants autrichiens il n'était que remplaçant. Il est entré par la petite porte: il a été admis au slalom après la défaillance de Schranz et de Motterer qui avaient préféré les Jeux de Reno aux Jeux olympiques et... il a gagné à la stupeur générale.

Bien sûr, Anneroesli Zryd bénéficiait d'un préjugé favorable: sa victoire dans l'épreuve inaugurale de l'année passée. C'est vraisemblablement en pensant à ce succès que les sélectionneurs l'ont retenue. Ils ne pouvaient pas interdire l'accès aux championnats à une skieuse qui avait battu toute l'élite internationale sur la piste des compétitions mondiales, précisément.

#### SAUTS DE JOIE

Lundi soir on estimait avoir une équipe extraordinaire en slalom géant: elle ne parvint qu'avec peine à une médaille de bronze dans les pleurs et les lamentations suscitées par une erreur de fartage dont on exagère l'influence. On ne croyait guère aux chances d'Anneroesli Zryd, face à la grande équipe française et à la renaissance des Autrichiennes: elle est lauréate de la médaille d'or et le pays tout entier fait des sauts de joie, tandis que la litanie du fartage est reprise par l'équipe de France et sa suite bruyante. Mais, au fond, n'avait-on pas besoin de dire qu'un vainqueur isolé valait mieux qu'un bon classement d'ensemble sans médaille? Que Tischhauser et Bruggmann aient été douzième et quator-

zième, ou quatrième et sixième, n'a aucune espèce d'importance dans la réalité des championnats du monde. Si tu n'es pas premier, deuxième ou troisième, tu n'existas pas.

Alors, qu'on cesse de se lamenter, et surtout, qu'on ne transforme pas les moustiques en éléphants.

#### FRANÇAISES BATTUES

Les Français étaient absolument sûrs de leur équipe féminine: elle n'avait jamais été aussi forte, dans toutes les spécialités. Une équipe qui aurait pu enlever toutes les médailles d'or parce que, au cours de la saison, elle a écrasé ses adversaires. La faiblesse (passagère) des Autrichiennes laissait à l'équipe de France une marge considérable. En descente, à Grindelwald, les trois premières places revenaient à Isabelle Mir, Annie Famose, Florence Steurer. A Bad Gastein, les quatre premières à Isabelle Mir, Florence Steurer, Michèle Jacot, Françoise Macchi. A Garmisch, quatre des cinq premiers rangs: Française

Macchi (Ire), Michèle Jacot (3me), Isabelle Mir (4me), Annie Famose (5me). Seule Wiltrud Drexel était parvenue à s'intercaler, une fois.

Ces Françaises, qui gagnaient tout, se font battre par une skieuse suisse dont le meilleur résultat, cette saison, est un neuvième rang; par une skieuse qui souffre de la colonne vertébrale et qui, après chaque entraînement, est obligée de se soumettre à l'extension afin de remettre de l'ordre dans son épine dorsale.

Ces Françaises n'obtiennent qu'une médaille d'argent et elles ne se classent que 2me (Isabelle Mir), 6me (Florence Steurer), 8me (Michèle Jacot). Françoise Macchi est éliminée par une chute, tout comme l'Autrichienne Wiltrud Drexel, meilleure spécialiste mondiale la saison dernière.

#### DU PIQUANT!

Apparaissent dans le classement, la Canadienne Judy Crawford qui compte déjà quelques bons résultats, l'Allemande Margarete Hafen, une skieuse d'avenir, l'Américaine Marilyn Cochran, une vieille connaissance, les jeunes Autrichiennes Annemarie Proell (3me) et Ingrid Gfoellner (5me) que l'on doit considérer comme la révélation de la saison.

Jusqu'à maintenant, tous les favoris ont été battus: ça ne manque pas de piquant.

Guy CURDY



ISABELLE MIR. — Une deuxième place, mais une certaine déception...

(Photo ASL)

## Presque 84 km. à l'heure de moyenne

C'est l'Autrichienne Olga Pall, championne olympique de la spécialité, qui s'était vu attribuer le dossard No 1. Elle ne réussit qu'un temps modeste (2'03"31), temps qui fut immédiatement amélioré par la Française Michèle Jacot (No 2), créditée de 2'02"17. Derrière, l'Américaine Judy Nagel, après un bon début de parcours, était victime d'une chute. La jeune Canadienne Betsy Clifford (No 4) «acrochait» mais elle pouvait terminer son parcours en 2'15"47. Partant en cinquième position, Anneroesli Zryd démarrait en trombe (elle devait réussir le meilleur temps intermédiaire en 42"71), profitant de l'avance des premières portes. Se battant constamment, poussant même sur ses bâtons, elle parvenait à maintenir son allure sur les bosses jusqu'à l'arrivée, réalisant 1'58"34, soit une moyenne de près de 84 kmh.

#### 50 CENTIÈMES

La Canadienne Judy Crawford (No 7)

prenait elle aussi un bon départ, mais elle faiblissait sur la fin et notamment dans les passages techniques. Elle réussissait néanmoins un excellent 2'00"65. La Française Françoise Macchi (No 8) et l'Autrichienne Wiltrud Drexel (No 9), deux favorites qui lui succédaient, étaient contraintes à l'abandon, leurs fixations s'étant ouvertes à la suite des chocs provoqués par la neige très ondulée à certains endroits sur les bosses. La Française Florence Steurer (No 10) passait en 43"56 sur le haut mais elle ne pouvait maintenir sa cadence par la suite. Sa compatriote Isabelle Mir (No 11) était créditée de 43"37 au poste intermédiaire (contre 42"71 à Zryd). Elle pouvait reprendre 16 centièmes à la Bernoise dans les traversées et sur les bosses mais elle devait s'avouer battue pour 50 centièmes.

Immédiatement après Mir, l'Autrichienne Annemarie Proell (No 12) se montrait rapide sur le haut mais elle perdait un peu de terrain par la suite. Elle se hissait ce-

pendant à troisième place. C'est alors qu'une autre Autrichienne, Ingrid Gfoellner (No 15) passait en 43"04 au poste intermédiaire, 33 centièmes de Zryd. Mais elle aussi faiblissait sur la fin. Elle réussissait pourtant la cinquième place à Florence Steurer.

Les passages successifs ayant dégagé la sous-croûte gelée, les temps s'améliorèrent rapidement, du moins sur la première partie de la piste. C'est ainsi que successivement la Norvégienne Karianne Christiansen, l'Anglaise Divina Galica et l'Allemande Margarete Hafen passaient au poste intermédiaire dans des temps variant entre 42"9 et 43". Christiansen et Hafen peinaient toutefois sur la fin, mais elles ne se hissaient pas moins parmi les dix premiers. Quant à Divina Galica, elle était en train d'inquiéter sérieusement Anneroesli Zryd lorsque, après 121" de course environ, elle fit une faute de carre en se relevant après un saut, et tomba, perdant toutes ses chances.

## La revanche des Jeux de Grenoble!

Si une victoire a été méritée, c'est bien celle que la Suisse Anneroesli Zryd a obtenue dans la descente des championnats du monde. En effet, l'athlétique et charmante Anneroesli avait été la lauréate morale de la descente des Jeux olympiques de Grenoble 1968, remportée par l'Autrichienne Olga Pall. La skieuse bernoise avait fait une chute à 70 m environ de l'arrivée, glissé sur le ventre, puis sur le dos, avant d'aller percuter une botte de paille près de l'arrivée. Cette botte la renvoya sur la piste et lui fit franchir la ligne d'arrivée la tête la première et sur le dos. Malgré cette chute qui lui fit perdre beaucoup de temps, Anneroesli Zryd se classa onzième. Pour tous les témoins, elle avait course gagnée au moment de sa chute.

Anneroesli Zryd est née le 3 mai 1949 à Adelboden, dans l'Oberland ber-

nois. Elle a donc 21 ans. Elle mesure 1 m 70 et pèse 70 kg. La nouvelle championne du monde se consacre à l'étude des langues étrangères.

Anneroesli commença à faire du ski à 2 ans et demi. En 1966, elle se révéla au premier plan mondial en se classant 10me du slalom géant du Critérium de la première neige, à Val-d'Isère. En 1967, elle prit plusieurs places d'honneur dans les descentes classiques — elle s'était spécialisée dans cette discipline — avant de gagner à l'Abetone. Cette année-là, elle se classa 15me de la Coupe du monde avec 22 points.

En 1968, elle prit la 5me place de la descente de Bad Gastein, la 10me de celle de Saint-Gervais avant d'être la grande malchanceuse des Jeux olympiques. Elle gagna le titre de championne de Suisse de descente et se classa 21me de la Coupe du monde avec

19 points. La saison passée, après plusieurs places d'honneur, elle gagna sur la piste «Cir», à Selva, la descente préparatoire aux championnats du monde. C'est donc sur la même piste, qui lui convient parfaitement, qu'elle a remporté le titre mondial. Dans la troisième édition de la Coupe du monde, elle se classa 23me avec 18 points.

Cette saison, après avoir pris la 7me place du slalom géant d'Oberstaufen, elle fit une chute et se blessa sérieusement au dos, plus précisément à la colonne vertébrale (tassement de vertèbres) et l'on craignait pendant plusieurs semaines qu'elle ne puisse participer aux championnats du monde.

Avant Val Gardena, elle se classa 9me de la descente du «Kandahar» à Garmisch bien qu'incomplètement établie. Elle a retrouvé tous ses moyens à temps pour gagner, en toute justice, le titre mondial.



INQUIÉTUDE. — Anneroesli Zryd, après sa course magnifique, n'est pas très sûre d'obtenir la médaille d'or. En effet, de nombreuses et dangereuses concurrentes n'ont pas encore pris le départ

(Téléphoto AP)

### hockey sur glace

## Les Japonais n'ont pas fait le détail aux Vernets

## La Suisse écrasée après trente-cinq minutes

SUISSE - JAPON 4-9 (1-2, 1-6, 2-1). MARQUEURS: Okajima 14me, Iwamoto 15me et 33me, B. Wittwer 20me et 59me, Kurokawa 22me et 26me, Ono 27me, Homma 35me, Takagi 35me, Squaldo 39me, Hikigi 44me, Huguenin 49me.

SUISSE: Rigolet; Furrer, Squaldo; Aeschlimann, Huguenin; Giroud, Chappot, Henry; Keller, Turler, Reinhard; U. Luthi, B. Wittwer, D. Piller. Entraîneur: Pelletier.

JAPON: Ohtusho; Tanaka, Kaneiri; Kazamaki, Kasai; Kurokawa, Hikigi, Homma.

ma; Takagi, Hoshino, Iwamoto; Okajima, Ebina, Ono. Entraîneur: Ono.

ARBITRES: MM. Valentin et Moser, Autriche.

NOTES: patinoire des Vernets. 6000 spectateurs. Glace excellente. Pelletier aligne la même équipe que mardi à la Chaux-

de-Fonds. Les Japonais procèdent à quelques modifications au sein de leurs lignes. Au second tiers-temps, Squaldo cède sa place à Stuppan; D. Piller prend celle d'Henry qui reste sur le banc avec Reinhard. Dès lors, l'équipe tourne à deux lignes pendant 10 minutes, la seconde se composant des deux Luthi et de Turler. Pour sa part, B. Wittwer est absent pendant cette période: il fait aiguiser ses patins! Dès son retour, il jouera aux côtés des Luthi. A la 23me minute, un but japonais est annulé, un joueur se trouvant dans le carré du gardien. A la 30me, H. Luthi tire sur un montant. Après le 7me but, Rigolet cède sa place à Clerc.

Tirs au but: 26-29 (8-10, 6-11, 12-8). Pénalités: 3 fois 2 minutes contre la Suisse et 6 fois 2 minutes contre le Japon.

**HÉSITATION**  
Quand les Japonais se mettent à faire des chinoïseries, les joueurs suisses en prennent un sérieux coup! Il a fallu 35 minutes au Japon pour venger l'affront des Mélézes: à 8-1 pour les hommes du Soleil levant, le riz était cuit! Après, ce fut du remplissage. Les nombreuses modifications de Pelletier au sein de ses lignes d'attaque n'ont rien changé au problème: les Suisses ont joué sans âme, sans venin et jamais ils n'ont su provoquer la chance. Les caps nationaux vus à Genève affichaient autant de cohésion qu'à l'automne dernier. Quand on préparait la saison! Les «poulains» de Pelletier se cherchaient, et ce qui est plus grave, Pelletier lui-même hésitait. Fallait-il associer

Keller à Turler et Reinhard? Ou aligner Turler avec les deux Luthi? Il essaya de nombreuses combinaisons, toutes plus stériles les unes que les autres.

**DES JOURS «SANS»**  
Il y a des jours «sans». Hier soir, c'en était un. Mettre en exergue l'un ou l'autre des Helvètes serait faire preuve de partialité. Citons peut-être B. Wittwer et Squaldo: le Bernois marqua deux buts pleins d'astuce, au terme de belles actions collectives; de Chaux-de-Fonnetier, le deuxième but helvétique au terme d'un solo de grande classe. C'est peu. Trop peu à la veille de se rendre en Roumanie où il s'agira de défendre sa place dans le groupe B!

**TROP TARD**  
Humiliée, mortifiée, l'équipe suisse a subi la loi des Nippons, particulièrement au second tiers-temps. Apparaissant, elle était parvenue à limiter les dégâts. Les hommes de Pelletier doivent leur défaite à un manque total de puissance dans le contact homme à homme, à l'absence de «fore-checking», à l'impossibilité d'organiser un «power-play» (même en état de supériorité numérique). C'est dire que les lacunes furent nombreuses. Trop nombreuses. Dans l'ultime période, un léger mieux se fit jour. Il était trop tard. Même si la Suisse gagna la dernière période. Malgré consolation.

**LE MATCH DE LA VÉRITÉ**  
Paradoxalement, les Nippons étaient dans un soir «avec». Rapides, incisifs, disciplinés, volontaires, ils réussirent de grandes choses. Solides en défense, s'appuyant sur un excellent gardien, ils contiennent sans peine des Suisses à la dérive... En 1964, les Japonais affrontaient pour la première fois une équipe helvétique. C'était alors une équipe B. En six ans, ils ont bouleversé les données, et en trois jours, ils se paient le luxe de battre à deux reprises notre élite! Ils ont gagné

plus qu'un match. Ils ont vaincu dans le match de la vérité... et c'est la Suisse qui riait jaune!

P.-H. BONVIN.

### Finale pour l'ascension en ligue nationale B

#### Bon départ de Forward Morges

FORWARD MORGES - WICKY BERNE 3-0 (1-0, 1-0, 1-0).

Marqueurs: Penseyres 2me, Vauthey 40me, Vuilleumier 55me.

Forward: Roseng; Penseyres, Vauthey; Musy, Brahm; Currat, Vuilleumier, Grandmaison; Morel, Marchand, Martelli; Imesch, Gaffner, Lecoultre; Imhof. Entraîneur: Penseyres.

Arbitres: MM. Sellaer (le Locle) et Pache (Lausanne).

Notes: Patinoire de Morges. 1300 spectateurs. Fracture probable de la clavicle pour Penseyres.

Si cette partie entre deux candidats à la promotion en ligue nationale B ne fut pas d'un niveau technique élevé, elle fut par contre d'une grande intensité. D'emblée, Forward se porta à l'attaque et en moins de deux minutes, ouvrit la marque. Les Vaudois dominèrent nettement la première période et ils eurent encore plusieurs chances de but que l'excellent gardien Hugli réduisit à néant.

### CLASSMENTS

1. Anneroesli ZRYD (S) 1'58"34
2. Isabelle MIR (Fr) 1'58"54
3. Annemarie PROELL (Aut) 1'00"43
4. Judy Crawford (Can) 2'00"65
5. Ingrid Gfoellner (Aut) 2'01"00
6. F. Steurer (Fr) 2'01"25
7. M. Hafen (All) 2'01"34
8. M. Jacot (Fr) 2'02"17
9. M. Cochran (EU) 2'02"47
10. K. Christiansen (No) 2'02"56
11. D. Culver (Ca) 2'02"59
12. E. Sprecher (S) 2'03"24
13. J. Pall (Aut) 2'03"31
14. G. Iathorn (GB) et N. Merkilova (KSS) 2'03"80
15. K. Budget (EU) 2'03"84
16. E. Pitscheid (It) 2'04"47
17. C. Hintermaier (All) 2'04"51
18. T. Treich (All) 2'04"61
19. R. Mittermer (All) 2'04"70

ment permis à la Suisse de quadrupler son total de points. A noter que la Canadienne Judy Crawford (quatrième) a marqué ses premiers points de la saison en coupe du monde. Voici les classements:

DAMES: 1. M. Jacot (Fr) 154 points; 2. F. Macchi (Fr) 143; 3. F. Steurer (Fr) 116; 4. J. Nagel (EU) 104; 5. I. Lafforgue (Fr) 96; 6. B. Cochran (EU), A. Proell (Aut) et I. Mir (Fr) 95; 9. B. Clifford (Ca) 70; 10. B. Rauer (Aut) 67. Puis: 17. A. Zryd (S) 51; 33. E. Sprecher (S) 2.

### CLASSEMENT PARTICULIER DE LA DESCENTE (quatre épreuves):

1. Mir, 65 p.; 2. Steurer, 41; 3. Jacot, 34; 4. Macchi, 32; 5. Famose et Drexel (Aut), 31; 7. Zryd, 27; 8. Proell, 23; 9. Gfoellner (Aut), 14; 10. Crawford (Ca), 11.

### CLASSEMENT GÉNÉRAL PAR NATIONS:

1. France 1329 p.; 2. Autriche 664; 3. Etats-Unis 452; 4. Suisse 346; 5. Italie 155.

### COUPE DU MONDE

En coupe du monde, la Française Michèle Jacot a observé la tête du classement provisoire, alors que Anneroesli Zryd a pratiqué-

CLASSEMENT GÉNÉRAL PAR NATIONS: 1. France 1329 p.; 2. Autriche 664; 3. Etats-Unis 452; 4. Canada 81; 5. Allemagne de l'Ouest 40; 6. Suisse 33.

## I. MIR: UNE ERREUR STUPIDE M'A FAT PERDRE LA COURSE

Des skieuses d' pays différents et aux tempéraments différents ont dominé la descente féminine ces diversités de caractères se mêlent aussi bien dans leur comportement que dans les déclarations qu'elles ont formulées à l'issue de la course.

Anneroesli Zryd, enfin championne du monde après une malchance persistante: «J'ai lutté jour'hui sur trois fronts: contre ceux qui doutaient de moi et qui avaient disé ma sélection, contre mes adversaires contre moi-même. Mais j'ai tenu à faire honneur à la confiance mise en moi.»

«Mardi, lors de la «non-stop», j'avais commis une série d'erreurs — faute analogue à celle de mes compatriotes pour le géant, où la neige n'était pas la même plus des fautes de parcours dans les «S» du haut/Aujourd'hui, j'ai corrigé tout cela, veillé à prendre la bonne vitesse dès le départ en attaquant». En ce qui concerne la scente masculine de dimanche, elle est persuadée que Jean-Daniel Daetwyler «fera» une médaille: «La piste doit lui convenir, comme à moi-même.»

La Française Isabelle Mir était visiblement furieuse d'être une nouvelle fois reléguée à la deuxième place, comme aux Jeux de Grenoble et à la Coupe du monde 1968, alors qu'elle était l'une des principales favorites. Après avoir repoussé hargneusement coéquipières, journalistes et photographes, elle se réfugia d'abord dans la camionnette de l'équipe de France, puis à son hôtel, en proie à une véritable crise de nerfs qu'Annie Famose eut beaucoup de peine à calmer. Il lui fallut près de deux heures pour se ressaisir et accepter de recevoir quelques journalistes français et étrangers auprès desquels elle tint à s'excuser: «J'étais furieuse, expliqua-t-elle, parce que j'ai perdu cette course sur une erreur stupide en me mettant en travers dans la combinaison de portes du haut, perdant ainsi au moins une seconde. J'ai bien forcé ensuite sur tous les passages, mais le handicap était trop grand.»

«J'étais furieuse, expliqua-t-elle, parce que j'ai perdu cette course sur une erreur stupide en me mettant en travers dans la combinaison de portes du haut, perdant ainsi au moins une seconde. J'ai bien forcé ensuite sur tous les passages, mais le handicap était trop grand.»

### SPORTS dernière

**FOOTBALL**  
Match international à Séville: Espagne - Allemagne de l'Ouest 2-0 (2-0). Championnat d'Angleterre de 1re division: Crystal Palace - Burnley 1-2; Derby County - Chelsea 2-2; West Ham United - Wembley City 1-2; Newcastle United - Southampton 2-1. 2me division: Bolton Wanderers - Middlesbrough 2-1. Coupe d'Angleterre, huitième de finale: Leicester City - Liverpool 0-2.

**HOCKEY SUR GLACE**  
● A Zoug, en match d'appui comptant pour le championnat suisse de première ligue, Zoug a battu Udorf par 8-4 (1-3, 3-1, 4-0) obtenant ainsi le titre de champion du groupe 2.

### Un télégramme du président de la Confédération

M. H.-P. Tschudi, président de la Confédération, a envoyé un télégramme de félicitations à notre équipe nationale de ski alpin, à Val Gardena. Ce télégramme a la teneur suivante: «Sincères félicitations à la suite des magnifiques résultats obtenus aux championnats du monde de ski alpin et encore bonne chance et plein succès pour les derniers jours de concours.»

# PLUS QUE 3 JOURS

## FORMIDABLE

# 32

POUR

## BAECHLER

AVEC **JACQUES DUTRONC**



ARLETTE ZOLA



GÉRARD AUBERT

CLAUDE SELVA

**En faisant nettoyer vos vêtements, vous recevrez gratuitement une invitation**

#### REGLE DU JEU...

Chaque vêtement confié pendant le 3 pour 2 vous donne droit à une carte. Lorsque vous aurez 32 cartes, vous les récupérez immédiatement à la gérance de notre magasin ou à l'un de nos représentants. Vous recevrez ensuite par poste une invitation pour une soirée: **JACQUES DUTRONC - ARLETTE ZOLA - GÉRARD AUBERT** qui aura lieu à la fin de notre 3 pour 2 (février 1970). Les premiers seront les mieux placés.

#### ATTENTION...

Si vous n'avez pas encore les 32 cartes, il est urgent de vous renseigner auprès de votre magasin habituel, pour trouver un arrangement possible. Ne soyez pas les derniers, vous risqueriez de ne plus avoir de places, celles-ci étant limitées.

## BAECHLER

NETTOYAGE ET REPASSAGE PARFAIT DE VÊTEMENTS

NEUCHÂTEL: 3, rue du Seyon, tél. 5 49 12 — PESEUX: 8, Grand-Rue, tél. 8 46 55 — LA CHAUX-DE-FONDS: place du Marcé, tél. 3 23 92; 24, rue du Locle, tél. 2 83 83; 77, av. Léopold-Robé, tél. 3 13 43 — LE LOCLE: 4, rue du Pont, tél. 5 36 50

### Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discretion totale

Banque Procrédit  
1701 Fribourg  
1 rue de la Banque  
Tél. : 037/2 64 31

**X** Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Endroit \_\_\_\_\_

## Tectyl

VALVOLINE

bien appliqué par nos soins protège votre voiture de la rouille

Faites confiance au spécialiste

### Carrosserie Schœlly

HAUTERIVE - Tél. (038) 5 93 33

Un bon café...  
Un café rapide...

**BRAMIL  
RAPID**

au lieu de 3.50  
2.50 avec esc.  
verre de 100 g

**240**  
net

**GLORIA  
HAIRSPRAY**

au lieu de 7.90  
5.20 avec esc.  
grande bombe

**495**  
net

**SUCHARD  
EXPRESS**

riche en vitamine B1  
boîte de 385 g  
au lieu de 3.50  
2.70 avec esc.

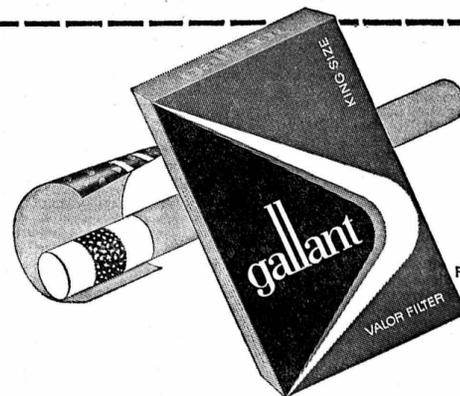
**255**  
net

chez votre détaillant  
USEGO



*Joha Gallant* annonce:  
**ventes toujours croissantes!**

La nouveauté absolue du **Filtre VALOR** est le résultat de longues années de recherches. Comme celui d'autres cigarettes, il contient des granules de charbon suractivé, mais il réalise en plus un **grand progrès scientifique**: l'adjonction de SILIMAGNUM\*, une terre spéciale régénératrice, lui confère une **sélectivité jamais encore atteinte** dans le domaine des phases gazeuses. Le filtre VALOR vous offre **un procédé de filtrage unique au monde!**



Format King Size:  
Box Fr. 1.50  
Soft Fr. 1.40

*Sa douceur fait sa force!*

\* enregistré internationalement

ski Une course dans la course aura lieu dans la descente de dimanche à Val Gardena

Après bataille pour le combiné masculin Giovanoli ne peut guère espérer mieux que la médaille de bronze

A l'issue des deux premières épreuves masculines, le slalom spécial et le slalom géant, le Français Patrick Russel est en tête du combiné avec 10,46 points devant son compatriote Alain Penz (16,49), l'Américain Bill Kidd (16,69), le Suisse Dumeng Giovanoli (21,31) et le Polonais Andrej Bachleda (33,72).

ses trois principaux rivaux, Bill Kidd, Dumeng Giovanoli et Andrej Bachleda (Alain Penz ne participera pas à la descente).

Le programme des championnats suisses

Le comité d'organisation des championnats suisses de ski alpin, qui auront lieu du 5 au 8 mars à Gstaad, a établi le programme suivant :

Jean Vuarnet dépose plainte

Le Français Jean Vuarnet, champion olympique de descente 1960 et entraîneur, depuis cette année, de l'équipe nationale italienne, a déposé plainte contre inconnu à la suite d'une campagne lancée contre lui par certains esprits apparemment chauvins.

photo avait été extraite d'un reportage sur l'équipe italienne paru dans un magazine transalpin et montrant aussi bien le travail que le repos des « Azzurri » comme de leur entraîneur.

saison, Russel et Kidd lui sont même légèrement supérieurs.

TACHE DIFFICILE

Russel possède, actuellement, 6,23 points d'avance sur Kidd et 10,85 sur Giovanoli. La descente sera courue dans un temps voisin de 2'10". Dans ce temps, la seconde vaut 4,9 points, deux secondes 9,7, trois secondes 14,4 points.

POINT DE COMPARAISON

A Val-d'Isère, en début de saison, dans la descente « Henri Oreiller » (Gio-

Nenning professionnel

Gerhard Nenning (29 ans), de Lech, vétéran de l'équipe d'Autriche, est passé professionnel, apprend-on à Bregenz.

vanoli n'était pas de la partie), Kidd s'était classé 17me en 2'17"04, Russel 31me en 2'18"19, Bruggmann 40me en 2'18"62, Bachleda 70me en 2'22"41.

A Wengen, dans la descente du Lauerhorn, Russel avait été 27me en 1'54"86, Kidd 35me en 1'56"05 et Giovanoli 44me en 1'57"11. Ce sont les seuls points de comparaison à disposition entre les principaux candidats au titre de champion du monde du combiné.



RÉCOMPENSE. — Giovanoli ne semble pas trop malheureux entre Anneroesli Zryd (à gauche) et Edith Sprecher. Sans doute une nouvelle médaille lui vaudrait-elle autant d'attentions... (A.S.L.)

Dans la seconde manche du slalom géant, mardi Les Suisses ont été victimes du fart

A l'issue de la seconde manche du slalom géant, mardi, la déception était réelle dans le camp suisse, malgré la médaille enlevée par Dumeng Giovanoli.

mance de ses hommes. Il rappelait avec force que l'équipe suisse, dans les courses précédentes de cette saison, avait toujours eu la main heureuse en ce domaine.

ce, se précipita immédiatement vers les responsables de l'équipe afin qu'ils avisent les autres coureurs de se débarrasser de ce fart. Giovanoli suivit ce conseil, mais pas Bruggmann.

basketball Samedi soir à Nyon Suisse-Autriche féminin

Poursuivant sa préparation en vue des rencontres qualificatives pour les championnats d'Europe (à Gérone-Espagne, du 28 au 30 mars, l'équipe féminine helvétique recevra celle d'Autriche, samedi, à Nyon, à la suite d'une campagne lancée contre lui par certains esprits apparemment chauvins.

Christiane Badel (Stade français, 172-14), Suzanne Erlacher (City Berne, 169-19), Christine Flückiger (City Berne, 178-2), Christine Lienhart (Stade français, 178-6) et Madeleine Belli (Stade français, 170-10).

UN NEUCHÂTELOIS AVEC LES JUNIORS

La formation des juniors masculins préparé, quant à elle, le tournoi qualificatif de Neuchâtel (31 mars-4 avril). Entraîné par José Zakar, elle comprend actuellement les présélectionnés suivants :

patinage artistique

Les Américains seront redoutables aux championnats du monde Tim Wood sera menacé par un de ses compatriotes

C'est avec l'espoir de rapporter titres et médailles que l'équipe des Etats-Unis se rendra le mois prochain, à Ljubljana, pour disputer les championnats du monde de patinage artistique.

prétentions et, si elle ne peut certes, pas encre inquisiteur l'Allemande de l'Est Gabrielle Seyfert, largement au-dessus du lot, la blonde collégienne de Rockford (Illinois), cinquième à Colorado Springs, est en mesure de supplanter toutes les autres Européennes.

UNE CURIOSITÉ

C'est ensuite, en danse que les Américains nourriront aussi quelques ambitions. Les inamovibles champions nationaux James Saldy et Judy Schwomeyer ne veulent pas rater leur sortie. Pour sa dernière année, l'expérimentée paire américaine, troisième à Colorado Springs l'année passée, doit, à juste titre, figurer parmi les favoris malgré

l'avènement des Soviétiques dans cette spécialité.

Enfin, on attend avec curiosité ce dont sera capable Kenneth Shelley (20 ans) qui s'est qualifié en tant que troisième homme dans l'épreuve individuelle et par couples avec Jojo Starbuck, en remportant le titre laissé vacant par Cynthia et Ron Kauffmann.

Le comité central de la SSC a siégé à Hérisau Deux tirs cantonaux (seulement) en 1970

Le comité central de la Société suisse des carabinières (SSC) a tenu sa première séance de l'année en terre appenzelloise, plus précisément à Hérisau, sous la présidence de M. Joseph Burkhard, de Lucerne.

En revanche, les fêtes de tir d'importance régionale seront plus nombreuses que l'an dernier, et même largement. Là encore, c'est dans la logique des choses. On en compte 45 à 300 m. et 15 au pistolet, dont 19 des premières en Romandie et cinq à l'arme de poing. Cela paraît être beaucoup pour nos cinq cantons mais il en est tout de même certains qui sont maintenant entrés de plain-pied dans la tradition. A 300 m., relevons-le, il y aura ainsi un tir en pays fribourgeois, la fête de la campagne genevoise à Vevrier, cumulée avec un tir d'inauguration, deux manifestations en terre neuchâteloise, dix en valdois et cinq en Valais. Au total, trois millions de cartouches aux deux distances à lâcher. Le « centime de match » y trouvera lui aussi son compte.

DEFICIT PRESUMÉ

Les comptes de l'exercice écoulé vont bientôt se clore plus ou moins bien. Il est vrai que le tir fédéral de Thounne a laissé un déficit de 24,000 fr. dans la caisse centrale. Au budget de 1970, le « trou » sera sans doute plus important en raison des dépenses extrêmement lourdes prévues pour les championnats du monde de Phoenix et pour la préparation de nos équipes nationales. On s'y attendait un peu, à vrai dire. Il n'y a cependant, nul péril en la demeure, tant s'en faut.

ASSEMBLEE A FRIBOURG

On a discuté, aussi, par la même occasion, des travaux que va entreprendre, ces jours-ci, la commission chargée d'établir le cahier des charges des installations électroniques de tir, que l'on voit maintenant s'implanter un peu partout en Helvétie, comme de la prochaine assemblée des délégués de la SSC. On l'avait fixée précédemment au 2 mai, mais elle aura lieu, finalement, le 9, à Fribourg, les tireurs des bords de la Sarine étant les seuls candidats à sa mise sur pied.

La séance s'est terminée par la remise du grand vitrail du championnat de groupes à 300 m. au conseil d'Etat appenzellois. Il portait, d'ailleurs, les armes du demicanton, l'an dernier.

hockey sur glace Tout est dit en première ligue Le Locle dispose d'une solide défense

Le championnat de première ligue est terminé. Dans le groupe 5, qui intéresse plus particulièrement notre région, Le Locle s'est imposé non sans difficultés mais d'une façon logique tout de même.

SOLIDE DÉFENSE

L'équipe de Huggler doit son succès final principalement à sa défense, qui fut de loin la meilleure du groupe puisqu'elle n'a concédé que 27 buts en 15 rencontres. Cela représente une moyenne inférieure à deux « goals » par match, ce qui est admirable. La ligne d'attaque du champion ne vient, par contre, qu'au quatrième rang du groupe. Ce manque d'efficacité pour-

rait jouer de mauvais tours aux Loclois, qui, en finale, rencontreront Forward Morges et Wicki Berne.

Le premier partie de cette poule a eu lieu hier soir, sur les rives du Léman. On en trouvera le compte-rendu dans le présent numéro. Comme toujours, il est difficile de faire un pronostic dans cette lutte pour l'ascension en ligue B. Il n'existe aucun point de comparaison. De plus, une certaine nervosité ne manquera pas de jouer son rôle, si bien que le meilleur ne s'affirmera pas nécessairement. Souhaitons simplement bonne chance à Huggler et à ses compagnons, qui constituent certainement un très beau champion de groupe.

Nous rappelons, pour mémoire, le calendrier de la poule finale à laquelle participe Le Locle : hier soir : Forward Morges-Wiki Berne ; samedi 14 février : Le Locle-Forward ; 18 février : Wiki-Le Locle ; 21 février : Wiki-Forward ; 25 février : Forward-Le Locle ; 28 février : Le Locle-Wiki.

Table with 2 columns: CLASSEMENT DU GROUPE 5, MATCHES BUTS. Lists teams like Le Locle, Morges, etc. with their respective stats.

boxe Ennuis en Espagne pour l'organisation d'un championnat

La possibilité de transférer la rencontre comptant pour le championnat d'Europe des poids lourds entre l'Allemand Peter Weiland et le Basque Urtain, à une date différente et dans une autre ville, est étudiée actuellement dans la capitale espagnole. Les promoteurs de la réunion, qui doit avoir lieu en principe le 13 mars, ont eu des entretiens dans ce sens avec les organisateurs de boxe de Valence.

Valence, qui compte un million d'habitants, se trouve en période de fête (les célèbres « fallas ») à la mi-mars. Or, il est de tradition de présenter une grande réunion de boxe au cours de ces fêtes. Les organisateurs pensent que les arènes de Valence, dont la capacité dépasse les 25,000 spectateurs, permettraient de réaliser une meilleure recette. La date pour la réunion à Valence serait fixée au 18 mars au lieu du 13.

FRAZIER FAVORI

Joé Frazier est donné favori à 6 contre 1 dans son combat avec Jimmy Ellis, lundi prochain, pour le championnat du monde des poids lourds. Cependant, les paris sont rares à ce tarif, déclarent les « book-makers » du Nevada, Etat où les jeux du hasard sont légaux.

hockey sur terre Du pain sur la planche Le calendrier national pour 1970

Le comité central de la Ligue suisse de hockey sur terre a fixé les principales dates du calendrier de la saison 1970 de la manière suivante :

Coupe suisse. Tour préliminaire le 22 mars ; 1er tour principal le 5 avril ; quarts de finale le 26 avril ; demi-finales le 25 octobre ; finale le 15 novembre.

Matchs de finale du championnat. 1er tour de série A le 14 juin ; 2me tour le 21 juin ; 3me tour le 28 juin. Matchs de finale des séries B et C les 14 et 21 juin. Equipe nationale. Match d'entraînement le 25 avril ; tournoi de Worms du 1er au 3 mai ; camp d'entraînement à Macolin les 8 et 9 août ; deux matches internationaux contre l'Angleterre à Londres les 15 et 16 août ; match d'entraînement le 12 septembre ; tournoi européen à Bruxelles du 19 au 27 septembre.

espoirs à Macolin les 9 et 10 mai ; tournoi international espoirs en Hollande du 16 au 18 mai. Tournoi national masculin les 30 et 31 mai à Lausanne.

motocyclisme

Victoire suisse à Alicante

Une victoire suisse a été enregistrée à Alicante, au cours de la première épreuve en circuit de la saison espagnole. Walter Runge, champion d'Europe de la montagne, a remporté, au guidon d'une Aermacchi, l'épreuve des 350 cmc. à la moyenne de 133 km 346. Il a devancé de six secondes le Britannique Ginger Molloy (Bultaco).

Championnat de Ile ligue Nouvelle victoire de l'Université

Université Neuchâtel - Jonction Genève 5-4 (1-2 2-0 2-2) Les universitaires neuchâtelois, opposés à Jonction, chef de file du groupe, ont remporté une nouvelle victoire, au terme d'une rencontre acharnée. Au cours de la période intermédiaire, les Neuchâtelois ont porté un effort qui devait être décisif. La fin de la partie a été très animée et les renversements de situation, nombreux, ont tenu le public en haleine jusqu'à la dernière seconde. Après ce succès, l'université prend la 3me place du classement, ce qui est très honorable pour une formation évoluant pour la première fois en Ile ligue.

Les buts ont été marqués par Hochstrasser (2), Haugen, Riedo et Favre.

De IIIe en IIe ligue

Voici le calendrier des matches de finale de IIIe ligue de la région Neuchâtel - Jura (groupe 12) :

Vendredi 13 février aux Ponts-de-Martel ou dimanche 15 au Locle : Travers - Les Ponts-de-Martel ; mardi 17 février à Biemme : Le Fuet Bellelay - Travers ; vendredi 20 aux Ponts-de-Martel ou dimanche 22 au Locle : Les Ponts-de-Martel - Le Fuet Bellelay.

automobilisme

Des pilotes de valeur pour McLaren

Deux Néo-Zélandais Denis Hulme et Chris Amon piloteront deux des trois voitures de leur compatriote Bruce McLaren, dans les 500 Milles d'Indianapolis, le 30 mai. Ces voitures seront actionnées par des moteurs Offenhauser quatre cylindres à Turbo-Compresseur.

Comment combattre la lassitude en fin de journée?

Votre médecin vous prescrirait un bon « remontant »... Suivez son conseil et, rentré chez vous, prenez un petit verre de VIN DE VIAL, le tonique des familles, un tout bon vin, un régal ! Le VIN DE VIAL est un revigorant (quinquina, extrait de viande et lacto-phosphate), un vrai cordial au malaga meridionum dulce. Puissant stimulant et tonique général, voici 50 ans que trois générations de médecins le prescrivent à trois générations de patients ! C'est bien dire son succès ! Dans toutes les pharmacies et drogueries.

VIN DE VIAL

football

Le Brésilien Tostao à nouveau malade

Edouardo Tostao Andrade n'est pas reparti comme prévu, samedi, pour le Brésil. Une légère conjonctivite, qui n'a aucun lien avec l'opération subie par Tostao le 6 octobre dernier pour recoller la rétine de son œil gauche, s'est déclarée dans cet œil. Aussi, le docteur Roberto Moura, le chirurgien qui avait accompli cette délicate intervention chirurgicale, a-t-il demandé à son patient de séjourner quelques jours de plus à Houston, de manière qu'il puisse l'observer quotidiennement et le soigner pour cette légère infection.

Le Dr Moura préfère, en effet, continuer à veiller sur l'œil de son célèbre malade et mettra fin à cette légère conjonctivite avant de le laisser repartir pour Belo Horizonte où il reprendra l'entraînement en vue de sa sélection dans l'équipe nationale brésilienne appelée à participer au tour final de la coupe du monde.

Les quarts de finale de la coupe des villes de foires

A Bâle, le secrétariat de la coupe des villes de foires communique les dates retenues pour les quarts de finale de cette compétition :

Carl Zeiss Jena-Ajax Amsterdam, 4 mars à Jena 11 mars, à Amsterdam - Anderlecht-Newcastle United (tenant) 11 mars-18 mars - Dinamo Bacau-Arsenal 11 mars-18 mars : Hertha Berlin-Internazionale Milan, pas encore connues.

olympisme

Le revers de la médaille

Les autorités est-allemandes ont décidé d'interdire l'importation des médailles commémoratives émises par l'Allemagne de l'Ouest à l'occasion des Jeux olympiques de Munich.

Mardi, en effet, le service de presse de la R.D.A. a protesté contre l'émission de ces médailles, en précisant que les voyageurs se rendant en R.D.A. et possédant de telles médailles devront les remettre aux postes de douanes est-allemands. Elles leur seront rendues au retour.

« En émettant ces prétendues médailles olympiques, souligne la banque d'Etat dans un communiqué publié par l'agence A.D.N., le gouvernement de Bonn a réaffirmé sa prétention à représenter seul l'ensemble de l'Allemagne. Il a, en outre, porté atteinte à l'idée olympique. »

Tous les jours à 15 h et 20 h 30

**APOLLO**  
Tél. 5 21 12**John WAYNE** et **Rock HUDSON**

réunis pour la première fois!

Samedi - Dimanche à 14 h 45

# LES GÉANTS DE L'OUEST

Un WESTERN gigantesque en couleurs  
réalisé par Andrew Mac LAGLEN

16 ans

Samedi  
Dimanche  
Lundi

17 h 30

18 ans

Sublime tel est

**LA GUERRE EST FINIE**le film  
d'Alain RENAI

avec YVES MONTAND

Ingrid  
THULINGeneviève  
BUJOLD

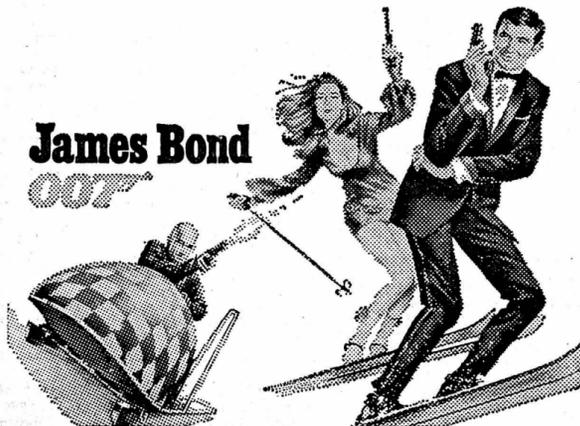
Un film qui vous prend aux tripes!

**ARCADES**  
5 78 78Tous les soirs 20 h 30 - Jeudi - Lundi - Mercredi 15 h - Samedi - Dimanche 14 h 45  
Prix imposés : 4.— 5.— 6.— LE SPECTACLE DÉBUTE PAR LE FILM.

H. SALTZMAN ET A.R. BROCCOLI PRÉSENTENT :

JAMES BOND 007

# Au service secret de Sa Majesté

UN SUCCÈS EXTRAORDINAIRE — UNE TECHNIQUE SOUVERAINE  
DES SCÈNES D'UNE AUDACE FOLLEJames Bond  
007

GEORGE LAZENBY - DIANA RIGG

16 ANS

SAMEDI - DIMANCHE  
17 H 30LE FILM  
LE PLUS EXCEPTIONNEL  
DU GRAND MAÎTRE  
DU SUSPENSEAlfred  
HITCHCOCKL'HOMME  
QUI EN SAVAIT  
TROPavec  
James STEWARD  
Doris DAY

16 ANS

**STUDIO**  
63000TOUS LES SOIRS 20 H 30  
JEUDI - MERCREDI 15 H  
SAMEDI - DIMANCHE 14 H 45ROGER HANIN... LE FAMEUX GORILLE  
S'EST TRANSFORMÉ EN TIGRE...

Un film d'espionnage palpitant — Une guerre secrète impitoyable!

# LE TIGRE SORT SANS SA MÈRE

avec  
UNE BRILLANTE DISTRIBUTION INTERNATIONALE  
Margaret LEE - Helga Sommerfeld - Peter Carsten - Ivan Desny

18 ANS

SABATO 16 ANS  
DOMENICA 17 h 30FRANCO NERO  
KLAUS KINSKY  
TINA AUMONTL'UOMO  
L'ORGOGGIO  
LA VENDETTA

Parlato italiano

SOUS-TITRES :  
FRANÇAIS - ALLEMAND**PALACE****I  
L  
E  
S  
T  
V  
I  
V  
A  
N  
T**Dès aujourd'hui à 15 heures **PROLONGATION 3<sup>me</sup> SEMAINE**  
**YVES MONTAND, IRÈNE PAPAS, JEAN-LOUIS TRINTIGNANT**

DANS UN FILM DE COSTA-GAVRAS, AVEC

**CHARLES DENNER, GEORGES GERET, JACQUES PERRIN, FRANÇOIS PÉRIER  
BERNARD FRESSON, PIERRE DUX, MAGALI NOËL ET RENATO SALVATORI**

LA PRESSE EST UNANIME :

LE FIGARO : le film de Costa-Gavras « Z » pourrait bien devenir un classique du genre.

LE FIGARO LITTÉRAIRE : « Z » de Costa-Gavras est le film à voir en priorité, surtout par les jeunes.

PARIS-MATCH : « Z » c'est un formidable plaidoyer pour la défense universelle de l'homme, de la vérité et de la justice.

LE MONDE : un film à la fois passionnant et grave, il faut l'avoir vu.

**LE PUBLIC A JUGÉ, IL APPLAUDIT A CHAQUE SÉANCE**

Un chef-d'œuvre primé deux fois à Cannes

EASTMANCOLOR

SÉANCES NUMÉROTÉES : EN SOIRÉE TÉL. 5 56 66

TOUS LES SOIRS  
A 20 h 30SAMEDI, DIMANCHE  
2 MATINÉES 14 h 45 - 17 h 30

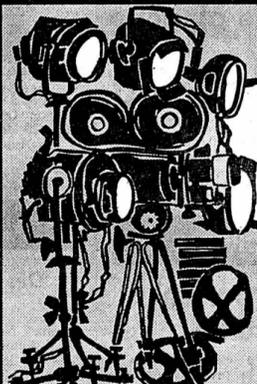
Faveurs suspendues

16 ANS

en V.O l'érotisme dans le monde

**R.F.X.**

chaque soir à 20 h 30

15 h  
Jeudi, samedi,  
dimanche, mercredi.

DES AUJOURD'HUI, TITRE FRANÇAIS - PARLATO ITALIANO - DEUTSCHER TEXT

18 ans *Les Salamandres*

en couleur, tendresse, haine et chantage entre Noire et Blanche.

art libre ★ free cinema ★ non conformista à l'avant-garde du fantastique  
découvre et présente l'insolite

Dès 16 ans

PROLONGATION

**bio**

DES GENS

SE DISENT

POUR LES

INTELLIGENTS INTELLIGENTES INTELLIGENTS

Faubourg du Lac 27 - Tél. 5 88 88

Jeudi 20 h 45  
Vendredi 20 h 45  
Samedi 20 h 30UN FILM DE **ERIC ROHMER**AVEC JEAN-LOUIS  
TRINTIGNANT  
FRANÇOISE FABIAN

## ma nuit chez maud

Jeudi - vendredi - lundi - mardi et mercredi à 18 h 40 un film canadien de George C. Robertson et Ron Kelly avec ALEXANDRA STEWART

**LES 2 AMOURS DE CAROLINE**L'émancipation de la femme  
et la difficulté de concilier  
Dès 16 ans l'indépendance et l'amour.Samedi 14 h 45  
Dimanche 14 h 00  
Mercredi 15 h 00Pour la dernière fois à Neuchâtel, l'un des films les plus comiques de  
Jean GIRAULT avec LOUIS DE FUNÈS

DÈS 16 ANS

**LE GENDARME DE SAINT-TROPEZ**

MOTS CROISES

Problème No 22

VERTICALEMENT

- 1. Domino par la pensée. — Exprimé. 2. Ile. — Peut qualifier une peur. 3. Sorte de géant à l'aspect effrayant. — Est attaché. 4. Attache. — Disposé. 5. Son dernier roi eut un règne éphémère. — Sert à la transformation des peaux en cuir. 6. Interjection. — Sans réserve. 7. Ville d'Allemagne. — Oncle d'Amérique. 8. Démonstratif. 9. Ville d'Espagne. — Forme une sorte de bouchon. 9. Se tromper. — La manique en est un. 10. Elle en met plein la vue.

Solution du No 21
1 M O N E G A S Q U E
2 O M E T S O U R D
3 U N C A S S E I
4 T I C P I R O T
5 B R A I S I E R E
6 J U I N E B L E
7 A S T E E L I E
8 U N A T U R E L S
9 G U A R A N I L U
10 E L Y T I E D E S

HORIZONTELEMENT

- 1. Se multiplier. 2. Justifier. 3. Participe à une élévation. — Qui ne saurait décevoir. 4. Telle La Vérité sortant du puits. — Article. — Partie de la charme. 5. Copulative. — La gemme en vient. — On l'obtient en frappant. 6. A de belles falaises. 7. Ville des Etats-Unis. — Métaphore. 8. Petit morceau. — Préfecture française. 9. Affluent du Danube. — Les fontes s'y attachent. 10. Sert à entretenir une suppression. — Manche.

HOROSCOPE

L'ensemble de la journée sera très actif. Risques de discussions et même de disputes dans la soirée.
Nécessaire: Les enfants de ce jour seront discuteurs, nerveux et autoritaires.
BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé: Vous vous nourrissez d'une façon fantaisiste. Amour: Nuancez vos plaisanteries. Affaires: Ne vous laissez pas abuser.
TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé: Petits ennuis passagers sans gravité. Amour: Consacrez plus de temps à votre famille. Affaires: Vous êtes trop autoritaire avec vos collègues.
GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé: Faites de la bicyclette. Amour: Ne vous engagez pas à la légère. Affaires: Soyez à la hauteur des circonstances.
CANCER (22/6 - 22/7)
Santé: Ne mangez pas entre les repas. Amour: Contournez les obstacles. Affaires: Ne traitez que des affaires légales.
LION (23/7 - 23/8)
Santé: Votre résistance est un peu faible. Amour: Il faut accorder beaucoup pour recevoir peu. Affaires: Ne négligez aucun détail.
VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé: Vous instiguez des dédicats. Amour: Ne compromettez pas votre réputation. Affaires: Joignez l'utile à l'agréable.

Pour la stratégie globale de l'impérialisme russe le Moyen-Orient passe au second rang

On assiste actuellement à une escalade diplomatique et militaire de l'URSS au Moyen-Orient. Les dirigeants du Kremlin, une fois de plus, se posant en « champions de la paix et de la lutte anti-impérialiste », invitent les Etats-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne et la France à se concerter avec eux pour « réduire la tension » dans cette partie du monde.

Moscou envoie de nouvelles cargaisons d'armes à la RAU, promet d'autres « instructeurs militaires » au président Nasser. Dans les grandes capitales occidentales on ne manifeste pas d'inquiétude particulière d'autant plus que la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont décidé depuis quelque temps de lever, plus ou moins ouvertement, l'embargo frappant toutes les parties belligères. Lorsque la presse occidentale écrit que l'URSS ne poussera pas à un nouveau conflit armé d'envergure au Moyen-Orient, elle ne se trompe pas, dans une certaine mesure. Au fond, la nouvelle situation créée dans cette zone arrange les Grands, malgré leurs divergences d'intérêt, ce qui explique la modération des réactions officielles.

UN PEU D'HISTOIRE

Les Arabes ont besoin de l'URSS pour combattre Israël, même si leurs dirigeants les plus lucides considèrent cette nécessité comme une alliance avec le diable. Quant à l'URSS, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, son aide militaire et économique accordée à la RAU, à la Syrie, à la Jordanie et à l'Irak et, depuis peu, au mouvement de libération palestinien, ne vise nullement à contribuer réellement au triomphe d'une « cause juste ». D'autant plus que Moscou, si une solution de paix apparaissait, dans cette partie du monde, serait bien embarrassée pour concurrencer les puissances occidentales du relèvement économique des Etats sous-développés du Moyen-Orient, à l'exception de quelques ouvrages de prestige comme le barrage d'Assouan.

L'URSS n'est pas encore prête à envoyer un corps expéditionnaire au Moyen-Orient même sous la forme de « volontaires ». Au lendemain de la guerre des Six jours, les dirigeants du Kremlin, dans un document confidentiel, peu connu en Occident, ont tiré les leçons de la défaite de l'armée égyptienne, en termes bien peu indulgents à l'égard de leurs « alliés arabes ». On pouvait y lire que le haut commandement égyptien était incompetent, bourré de traîtres, largement nuyauté par les services secrets occidentaux et israéliens et que les Egyptiens étaient incapables, pour une longue période, de dominer la technique militaire moderne et de s'opposer, en rase campagne, à l'armée et à l'aviation israéliennes.

Le document, d'autre part, reprochait à Nasser d'avoir déclenché la guerre sans avoir consulté auparavant Moscou. Il ne se limitait pas à ces conclusions, mais traçait aussi la ligne de conduite à l'égard de la RAU notamment: épuration profonde du commandement égyptien, contrôle partiel de la politique étrangère des Etats progressistes arabes (RAU, Syrie, Irak, Soudan), réarmement limité de la RAU. Nasser devait s'incliner et s'engager à ne plus se lancer dans une nouvelle aventure sans le feu vert de Moscou.

D'AUTRES OBJECTIFS PLUS IMPORTANTS

L'impérialisme russe, malgré ses démentis, a sa stratégie globale à long

terme. Il se garde bien de la dévoiler et pour cause! Malgré sa complexité, cette stratégie, à la lumière de l'évolution au sein du « bloc socialiste » apparaît clairement. Le Moyen-Orient, pour les Russes, n'est qu'un pion secondaire. Les maîtres du Kremlin n'excluent pas la possibilité d'un vaste conflit armé avec la Chine de Mao. Dans une telle éventualité, ils savent bien que les Etats-Unis se gardent de prendre position. Or, pour Moscou, la perspective d'un retrait total des forces américaines du Viet-nam représente une menace accrue sur le front asiatique d'autant plus que la Grande-Bretagne n'est plus en mesure de jouer un rôle important sur ce continent. Aussi, l'escalade actuelle au Moyen-Orient, en aggravant la tension internationale, pourrait-elle inciter Washington à ajourner le plan Nixon au Viet-nam. Les stratégies soviétiques, qui n'ont pas hésité dernièrement à contacter Formose, sans se faire trop d'illusions, rêvent encore d'un renversement des alliances tactiques en misant sur le sentiment de solidarité blanche face au péril jaune.

Pour ce qui est de l'encerclement de l'Europe à partir du monde arabe et de l'Afrique (Moyen-Orient, Afrique du Nord et Afrique noire) il semble qu'il s'agisse là d'une menace beaucoup plus lointaine pouvant, à un moment donné, dans l'esprit du Kremlin, se transformer en monnaie d'échange, par des concessions provisoires, par exemple, sur la sécurité européenne ou un assouplissement à l'égard des pays satellites d'Europe orientale.

LA PARTIE SERA SERRÉE

Les puissances occidentales ne sont pas dupes et s'efforcent, tout en barant la route à ces projets, de reprendre certaines positions politiques et économiques dans le monde arabe et sur le continent africain, dans l'intérêt du monde libre. Malheureusement, elles ont trop attendu et la partie sera serrée. Le tiers monde, déchiré, en proie aux luttes d'influence, n'est plus en mesure de jouer, pour l'instant, un rôle de troisième force. A chaque instant, les intrigues et le travail de sape et de la propagande russe risquent de conduire au renversement des régimes de certains pays comme la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, le Maroc, la Tunisie ou le Liban. A moins que les dirigeants modérés de ces Etats ne soient réellement soutenus par l'Occident dans leurs efforts actuels. En Amérique latine la subversion encouragée par la misère et les brutalités de certaines dictatures, bat son plein. En Asie, le Japon, malgré sa prospérité actuelle, risque de tenter la Chine populaire qui sait exploiter habilement les sentiments chauvinistes de certains mouvements nationalistes.

Tous ces faits permettent de penser que dans les années à venir le monde sera le théâtre de nouveaux et graves événements. L'enjeu de cette immense bataille concerne tous les peuples épris de liberté car l'URSS est bel et bien une puissance impérialiste et militariste d'autant plus redoutable qu'elle est pauvre. S. O.



Où s'arrête la plaisanterie?

PROGRAMME CADRE (Suisse romande). — Nous sommes régulièrement frappés par les constantes variations intervenant dans le volume des sons entre 19 heures et 20 h 30. En effet, si les émissions du programme cadre sont diffusées avec un niveau sonore identique, il n'en est pas de même pour les tranches publicitaires. Très souvent, leur volume sonore est nettement supérieur à la moyenne. Pourquoi? Cet accroissement subit exige du téléspectateur habitué à une intensité sonore particulière et toujours identique, de régler le volume de son récepteur en fonction de cet accroissement. Bien entendu, l'opération doit se répéter lors de la diffusion de l'émission suivante. Il semblerait que la télévision suisse romande puisse, techniquement, nous éviter des réglages répétés pendant cette période des programmes. De plus, ce que nous constatons, et d'autres avec nous, ne rend pas les séquences publicitaires plus efficaces. Au contraire, ce phénomène agace le téléspectateur et, par conséquent, le rend moins réceptif. S'introduire à tout prix n'est pas une bonne méthode, lorsque l'on utilise la télévision comme instrument de communication.

LA CAMERA INVISIBLE (France). — Cette émission est très populaire chez nos voisins. Son processus est simple. Elle est axée sur le comique de situations et sur la dissimulation des instruments d'enregistrement. Sa seule ambition est de divertir le téléspectateur. On peut être d'accord avec un tel principe ou ne pas l'être. Peut-on rire de tout? A-t-on vraiment le droit de faire rire à partir de l'embarras des autres? La question est très délicate à trancher. Le directeur de la Télévision suisse romande pense que une telle émission n'est pas très honnête. Dans certains cas, il n'a pas tort. Dans d'autres, cela peut devenir très drôle. Hier soir, une séquence sur cinq nous a fait détester la série. L'un de ses animateurs, sous prétexte qu'il devait excuser l'absence prolongée auprès de sa femme, demandait à un contractuel de lui donner sans raison une contravention pour stationnement illicite. Bien entendu, il ne s'est pas prêté à une telle opération. Malheureusement, le pauvre homme avait beaucoup de peine à s'exprimer — déformation du palais — et s'est enfoncé dans des explications qui le rendaient franchement ridicule. Dans de tels cas, nous ne nous amusons pas car la séquence nuit à une personne. Certes, les responsables prennent toutes les précautions avant de diffuser leurs sketches, demandent l'autorisation écrite des intéressés. Mais, est-ce suffisant? Ne devrait-il pas y avoir auto-censure?

En revanche, nous avons franchement ri lors des aventures survenues à deux agents immobiliers et à un ethnologue, ami des « penseurs » de l'émission. Les deux premiers faisaient visiter à des clients une maison transformée à leur insu et ne correspondant plus à ce qu'ils avaient acquis. Quant au second, il n'a pas reconnu sa femme, alors qu'elle le servait dans un restaurant. Il est vrai, qu'affublé d'une perruque et de faux cils, elle était légèrement transformée. D'autre part, l'emploi qu'elle exerçait ne correspondait pas au personnage. Dans ces deux séquences, nous avons ri d'une situation et non d'une personne en particulier. Voilà où est la nuance. J.-Cl. LEUBA

A LA TV AUJOURD'HUI

Table with columns for TV channels (SUISSE ROMANDE, FRANCE II, SVIZZERA ITALIANA, SUISSE ALÉMANIQUE, FRANCE I) and program times (20.30, 22.00, 22.45, etc.)

BULLETIN BOURSIER

Table with columns for ZURICH, Bourse de Neuchâtel (ACTIONS, OBLIGATIONS), Cours des billets de banque étrangers, Marché libre de l'or, BALE, LAUSANNE, HORS-BOURSE

CARNET DU JOUR

- NEUCHÂTEL: Salle de conférences: 20 h 30, Orchestre de chambre de Neuchâtel. EXPOSITIONS: Galerie des Amis des arts: Exposition Pham-Thuc chuong, Viet-nam. Musée cantonal d'archéologie (hôtel Dupuyrou): Exposition. Centre de culture: Exposition Jean-Claude Rouiller, aquarelles. IPN, centre de culture: Exposition Jean-Claude Rouiller, aquarelles. Au Bourreau (Moulin 49): Exposition. CINÉMAS: Palace: 15 h et 20 h 30, « Z ». Il est vivant, 16 ans. Arcades: 15 h et 20 h 30, Au service de Sa Majesté, 16 ans. Rex: 15 h et 20 h 30, La Salamandre, 18 ans. Studio: 15 h et 20 h 30, Le Tigre sort sans sa mère, 18 ans. Bio: 18 h 40, Les 2 amours de Caroline, 16 ans, 20 h 45, Ma nuit chez Maud, 16 ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, Les Géants de l'ouest, 16 ans. Danse et attractions: L'ABC de 21 h à 2 h. L'Escalade de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h. PESEUX: CINÉMA: Cinéma de la Côte, 20 h 30: Les Hommes de Las Vegas. COLOMBIER: CINÉMA: Lux, 20 h 15: La Caravane de feu. Pharmacie de service: Frochoux. Fermé cet après-midi, service d'urgence dès 18 h 30. AUVERNIER: Galerie Numaga: Sangregorio, sculptures. SAINT-BLAISE: CINÉMA: Royal, 20 h 30, Operazione San Germano (en italien). LE LANDERON: CINÉMA: Cinéma du Château, relâche. Caveau des Abbesses: bar-dancing.

LAUSANNE
B. C. Vaudoise 1130.- 1125.-
Crédit Fonc. Vaudois 1000.- 990.- d
Innovation S.A. 220.- 240.-
Rom. d'électricité 345.- d 340.-
Ateliers const. Vevey 650.- 640.-
La Suisse-Vie 3075.- 3075.-
Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâtelaise



MAMBO ET LA RONDE DES SIÈCLES



FAN MAGAZINE
CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE, le supplément familial hebdomadaire de la FAN. Guide indispensable du téléspectateur, FAN MAGAZINE vous renseigne sur les émissions à ne pas manquer et vous apporte les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO
Sottens et télédiffusion
6 h, bonjour à tous et informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 7.30, le bonjour de Colette Jean. 8 h, informations, revue de presse. 9 h et 10 h, informations. 9.05, le bonjour à domicile. 11 h, informations. 11.05, crescendo. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, si vous étiez. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, cause commune. 13 h, miroir-color. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures: La Peau de chagrin. 17 h, informations. 17.05, pour vous les enfants. 17.15, tous les jeunes. 18 h, informations. 18.05, le miroir dans la vie. 18.40, sports. 19 h, le miroir du monde. 19.30, bonsoir les enfants. 19.35, le défi. 20 h, magazine. 20.30, micro sur scène. 21.30, passeport pour l'inconnu: Lorelei, nouvelle de Jacqueline Osterath, adaptation R. Schmid. 22.15, point d'orgue. 22.30, informations. 22.35, médecine et santé. 23 h, ouvert la nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Beromunster et télédiffusion
Informations à 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, pages de Kodaly. 9 h, kaléidoscope munichois. 10.05, les New-York State Collegiate Singers. 10.20, radiosolaire. 10.50, ensemble de l'université de Yale. 11.05, le radio-orchestre. 12 h, orchestre de danse de Beromunster. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, Zürich aus der Reinigung. 14.30, musique de la Mer Noire. 15.05, l'album aux disques de B. Félix. 15.05, l'évolution de la thérapie. 16.30, thé-concert. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-journal. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, grand concert récréatif du jeudi. 21.30, reportage réalisé en Israël. 22.15, informations, commentaires. 22.25, strictly jazz. 23.30, divertissement populaire.

L'annonce
reflet vivant du marché
L'annonce dans la
Feuille d'Avis de Neuchâte



POUR FAIRE CONNAÎTRE L'HISTOIRE DES ANNÉES DIFFICILES Le rapport Bonjour en français grâce à la collaboration de Pro-Helvetia ?

De notre correspondant de Berne : Le premier volume de la patiente et minutieuse étude que le professeur bâlois, Edgar Bonjour, vient de consacrer à la politique de neutralité telle qu'elle fut pratiquée par nos autorités durant la Seconde Guerre mondiale sera mis en vente incessamment.

Il s'agit là d'un ouvrage capital pour la connaissance des années les plus difficiles, les plus périlleuses aussi que la Confédération a vécues juste avant de fêter le centenaire de son existence sous la forme d'Etat fédératif.

Divers ouvrages étrangers, tenant autant du roman que de l'histoire, se sont proposés, aux environs de 1960, de faire sortir de l'ombre certains faits encore mal connus. Une sérieuse mise au point s'imposait. Le Conseil fédéral a chargé le professeur Bonjour d'y travailler sur la base de documents d'archives auxquels il put avoir accès, bien que le délai de protection de 50 ans ne fût pas écoulé.

Les deux tiers des Suissesses en faveur du suffrage féminin

LUCERNE (ATS). — Plus de mille femmes suisses, 1039 exactement, âgées de 15 à 54 ans, ont été interrogées au sujet du droit de vote et d'éligibilité des femmes: 62 % d'entre elles se sont prononcées en faveur du suffrage féminin, alors que 31 % étaient contre et que 7 % n'avaient pas d'opinion à ce sujet.

En Suisse alémanique, la majorité en faveur du suffrage féminin a été relativement faible: 54 %, alors que les femmes de Suisse romande se sont déclarées pour l'octroi des droits politiques aux femmes par 83 % contre 9 %.

torien a consacré déjà à la politique de neutralité avant 1939.

UNE LACUNE Toutefois, il serait fort regrettable que ce texte ne fût accessible qu'aux lecteurs ayant des connaissances suffisantes de la langue allemande. Aussi, le problème de la traduction en français, si possible en italien, s'est-il immédiatement posé. Mais le risque financier n'est pas négligeable pour un éditeur et déjà des voix se sont élevées pour demander que l'entreprise fût facilitée par le biais d'une subvention.

On voit très bien, «Pro Helvetia» intervenir à cette occasion. Elle a soutenu financièrement des publications — par exemple la mini-revue «Neutralität», qui vient de se signaler par des attaques totalement déplacées contre le conseiller fédéral von Moos — dont la valeur se rapproche du néant, comparée à celle qui prendra, pour l'information durable des esprits curieux, l'ouvrage du professeur Bonjour.

Utilisation du cyclamate : les nouvelles dispositions

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé de modifier et de compléter l'ordonnance réglant le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels en ce qui concerne l'utilisation de l'édulcorant artificiel cyclamate.

Les nouvelles dispositions, dit un communiqué du département fédéral de l'intérieur, prévoient qu'à l'avenir le cyclamate ne pourra plus être utilisé comme produit diététique ou comme additif à des aliments diététiques. Les mentions publicitaires y relatives devront être autorisées par le service fédéral d'hygiène publique.

SUISSE ALÉMANIQUE

Les Japonais bloqués dans la paroi nord de l'Eiger

LA PETITE-SCHIEDEGG (ATS). — Les six alpinistes japonais qui entreprennent actuellement l'ascension de la paroi nord de l'Eiger, sont bloqués depuis plusieurs jours au-dessous de la «fenêtre» de la station «Eigerwand» du chemin de fer de la Jungfrau. On sait que ces alpinistes de Tokio se sont engagés samedi dernier sur la voie «Mjoh-Harlin».

GENÈVE

Un court-circuit dans une sous-station fait cinq blessés

GENÈVE (ATS). — Un court-circuit qui s'est produit mercredi après-midi dans une sous-station électrique à la Praille a fait cinq blessés. Des installations de cette sous-station avaient été renforcées et on procédait à des essais. Lors de l'enclenchement d'un sectionneur de charge il s'est produit, pour une cause inconnue, un arc électrique qui a brûlé cinq personnes et qui a mis le feu à la sous-station. Ce court-circuit a privé de courant pendant plus d'une demi-heure une grande partie de la rive gauche ville et campagne.

Les blessés sont quatre ingénieurs-techniciens et un contremaître. Ils ont été admis à l'hôpital, mais un seul paraît assez grièvement touché. Les victimes étaient toutes des employés des services industriels. Voici leurs identités: M. René Thévenaz, 43 ans, domicilié 10, avenue de la Praille; M. Maurice Kressbucher, 29 ans, domicilié à Lully; M. Jean-Bernard Schopfer, 25 ans, domicilié à Meyrin; M. Charles Seidel, 58 ans, contremaître de la sous-station et domicilié rue du Devin-du-Village; enfin, M. Walter Heuri, 31 ans, footballeur du F.-C. Servette, domicilié à Meyrin. Les cinq hommes furent transportés de toute urgence à l'hôpital. Ils avaient été brûlés par un courant de 18,000 volts. Le plus grièvement atteint est M. René Thévenaz. D'autres ouvriers furent blessés, mais moins grièvement. Ils durent néanmoins recevoir des soins au poste permanent.

Arrestations...

(c) Les étrangers, c'est bien connu, donnent beaucoup de travail à la police genevoise. Celle-ci a ainsi appréhendé un Tchèque, un Espagnol et un Italien. Les deux derniers, aux doigts crochus, sévissaient dans les grands magasins. L'Espagnol avait jeté son dévolu sur des bouteilles de whisky et l'Italien sur des vêtements en laine. Quant au Tchèque, il boya sans façon des gendarmes qui voulaient vérifier son identité. Il faut dire que cet individu était entré clandestinement en Suisse. Ces trois importuns ont pris le chemin de la prison de Saint-Antoine.

Transit illégal d'armes à Coirrin Les autorités genevoises chargées de l'instruction de l'affaire

BERNE (ATS). — Le 22 décembre dernier, deux ressortissants libanais avaient été appréhendés à l'aéroport de Genève-Coirrin alors qu'ils convoyaient des armes d'origine tchécoslovaque (45 mitraillettes avec 180 magazines et 45 poignards-haïonettes) de Prague à Beyrouth, via Zurich-Kloten et Genève-Coirrin. Ils avaient assisté et placés sous mandat d'arrêt du procureur général de la Confédération pour transit illégal d'armes (article 18 de l'arrêté du Conseil fédéral du 28 mars 1949 concernant le matériel de guerre). Le séquestre de ces armes avait en outre été ordonné.

Accords dans la métallurgie

GENÈVE (ATS). — Dans le cadre des négociations en cours entre l'Union des industriels en métallurgie du canton de Genève et la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH), plusieurs importants problèmes viennent d'être résolus, notamment ceux qui concernent l'évolution de la rémunération au cours de 1970. Ainsi, précise un communiqué de l'UIM et de la FOMH, une amélioration de la situation du personnel d'atelier interviendra en mars 1970 par une hausse générale des salaires de 2 %. Par ailleurs, en règle générale, du début de 1970 jusqu'aux prochaines vacances d'été, l'ensemble des hausses individuelles accordées en plus représentera 2 % du total des salaires versés au personnel des ateliers. En outre, en juin 1970, les salaires seront à nouveau adaptés, comme chaque année, à l'indice du coût de la vie enregistré à fin mai.

Obsèques du conseiller aux Etats Odermatt

SARNEN (ATS). — Une foule considérable s'est rendue mercredi à Sarnen aux obsèques de M. Gotthard Odermatt, conseiller aux Etats, ancien conseiller national et ancien Landaman. Le conseiller fédéral Ludwig von Moos, le colonel-brigadier Buenther et plus de 30 représentants des Chambres fédérales ont rendu les derniers hommages au défunt. Les représentants officiels du Parlement étaient les conseillers aux Etats Danioth et Rohner, ainsi que les conseillers nationaux Geiser et Leuenberger. Dans son éloge funèbre, le conseiller aux Etats Danioth a rappelé qu'au cours de ses 18 années d'activité en tant que parlementaire, M. Gotthard Odermatt avait appartenu à neuf commissions permanentes et 29 commissions non permanentes.

Résultats encourageants après l'atterrissage du Boeing 747 à Kloten

ZURICH (ATS). — Dans un communiqué, l'Office fédéral de l'air publie les résultats des mesures prises par les installations permanentes destinées à contrôler le bruit des avions, à l'occasion de la visite d'un «Boeing 747» à l'aéroport de Zurich-Kloten. Ces mesures ont été faites à Ruemling et Oberglatt. L'intensité du bruit était de 86 décibels. Elle était également de 86 décibels au moment du décollage, les mesures ayant été faites à Ruemling et Oberglatt. Lors de ces mesures, le «Boeing 747» avait un poids effectif au décollage de 229 tonnes (poids maximum au décollage: 322 tonnes).

Le danger d'avalanches augmente

Cette importante avalanche est descendue à 5 heures du matin. Les habitants de la région, notamment ceux du village de la Duay, ont entendu un bruit fracassant et ont été réveillés en sursaut. Une partie de la forêt a été endommagée et c'est de justesse qu'un chalet de vacances a échappé à la masse de neige.

Il va sans dire que tout le trafic international entre l'Italie et la Suisse par le tunnel du Grand-Saint-Bernard a été perturbé. Les camions ont été retenus en Italie déjà, certaines voitures pouvant contourner les lieux sinistrés en empruntant une route secondaire.

Aux Marécottes avalanches et mesures de précaution

LES MARÉCOTTES. — Une avalanche est descendue la nuit dernière de la Creusaz et s'est arrêtée à Planajaur, sorte d'épavelement qui domine la station des Marécottes. Un poteau soutenant la ligne qui alimente la Creusaz a été brisé, de sorte que les installations de la tégécabine, les chalets et le restaurant sont privés de courant.

En raison de l'énorme quantité de neige fraîche (2 m 50 sur les hauteurs), la situation inspire une certaine inquiétude aux autorités. Les habitants des chalets qui pourraient être menacés par une nouvelle coulée, ont été invités à quitter leur logis. Le personnel de la tégécabine est remonté à pied sans risque sur la Creusaz pour mettre en marche le moteur de secours (à essence). Cela permettrait de faire circuler quelques cabines qui pourraient évacuer aujourd'hui jeudi, les habitants isolés à la Creusaz.

Utilisation du cyclamate : les nouvelles dispositions

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé de modifier et de compléter l'ordonnance réglant le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels en ce qui concerne l'utilisation de l'édulcorant artificiel cyclamate.

Les nouvelles dispositions, dit un communiqué du département fédéral de l'intérieur, prévoient qu'à l'avenir le cyclamate ne pourra plus être utilisé comme produit diététique ou comme additif à des aliments diététiques. Les mentions publicitaires y relatives devront être autorisées par le service fédéral d'hygiène publique.

SUISSE ALÉMANIQUE

A Coire, l'avocat de von Daeniken a demandé l'acquittement de l'accusé

COIRE (ATS). — Au cours de sa plaidoirie, commencée mercredi matin, le défenseur d'Erich von Daeniken, Me Herler, s'est attaché à démontrer que son client n'avait pas agi par perfidie, ni cherché à causer un préjudice quelconque. Dès lors, selon la défense, il n'y a pas culpabilité. Me Herler, s'appuyant sur diverses décisions rendues par le Tribunal fédéral, déclare que de fausses indications ne suffisent pas à établir la perfidie lorsque ces indications peuvent être contrôlées, ce que n'ont pas fait la plupart des banques de crédit et des prêteurs qui ont accordé des prêts à von Daeniken.

« Ce n'est pas l'espion que nous voulons... »

BALE (ATS). — Sous le titre «L'espion qui venait du froid» (allusion à un célèbre roman, réd.), la chancellerie d'Etat du canton de Bâle-Ville a pris position au sujet de la visite à Bâle de l'ambassadeur d'URSS le 27 février prochain. Avec un certain étonnement, le Conseil d'Etat bâlois remarque que l'ambassadeur soviétique sera accompagné du deuxième secrétaire d'ambassade Nicolai Savine, impliqué, selon diverses nouvelles données par la presse, dans un grave cas d'espionnage au détriment de la Suisse. En conséquence, pour respecter les sentiments de la population, le gouvernement bâlois prie l'ambassadeur d'URSS de «remplacer cet espion par un autre».

Obsèques du conseiller aux Etats Odermatt

SARNEN (ATS). — Une foule considérable s'est rendue mercredi à Sarnen aux obsèques de M. Gotthard Odermatt, conseiller aux Etats, ancien conseiller national et ancien Landaman. Le conseiller fédéral Ludwig von Moos, le colonel-brigadier Buenther et plus de 30 représentants des Chambres fédérales ont rendu les derniers hommages au défunt. Les représentants officiels du Parlement étaient les conseillers aux Etats Danioth et Rohner, ainsi que les conseillers nationaux Geiser et Leuenberger. Dans son éloge funèbre, le conseiller aux Etats Danioth a rappelé qu'au cours de ses 18 années d'activité en tant que parlementaire, M. Gotthard Odermatt avait appartenu à neuf commissions permanentes et 29 commissions non permanentes.

Résultats encourageants après l'atterrissage du Boeing 747 à Kloten

ZURICH (ATS). — Dans un communiqué, l'Office fédéral de l'air publie les résultats des mesures prises par les installations permanentes destinées à contrôler le bruit des avions, à l'occasion de la visite d'un «Boeing 747» à l'aéroport de Zurich-Kloten. Ces mesures ont été faites à Ruemling et Oberglatt. L'intensité du bruit était de 86 décibels. Elle était également de 86 décibels au moment du décollage, les mesures ayant été faites à Ruemling et Oberglatt. Lors de ces mesures, le «Boeing 747» avait un poids effectif au décollage de 229 tonnes (poids maximum au décollage: 322 tonnes).

Le danger d'avalanches augmente

Mercredi après-midi, un pâle soleil faisait enfin son apparition sur la vallée du Rhône, laissant entrevoir des heures plus paisibles.

Existes-t-il une protection contre les avalanches ?

ZURICH (ATS). — Il subsiste toujours, dans les cas d'avalanches meurtrières, un élément de surprise, aussi bien en ce qui concerne le moment précis où l'endroit exact où elles se produisent.

La responsabilité de ces catastrophes incombe rarement à la seule négligence humaine, comme ce fut le cas, par exemple, pendant l'hiver de la période de guerre 1916-17, alors que les Italiens et les Autrichiens avaient établi leur campement dans les Dolomites, sans se soucier des avalanches, constituant pourtant un danger permanent. Près de 10,000 soldats ont ainsi trouvé la mort sous les avalanches.

Nouvelles avalanches en Valais

SION (ATS). — On apprenait, dans la soirée de mercredi, que de nouvelles avalanches étaient descendues en Valais. Deux d'entre elles ont dévalé la pente dans la région de Geschinen, dans le Haut-Valais, isolant une partie de la vallée de Conches.

Une autre avalanche est descendue à la station de Haute-Nendaz, s'écrasant près d'un télésiège. Une personne a été ensevelie, mais elle a pu se dégager d'elle-même et a eu ainsi la vie sauve.

Variole : vaccination avant un voyage en Allemagne fédérale

BERNE (ATS). — Le service fédéral de l'hygiène publique recommande aux voyageurs qui se rendent dans les régions de Meschede, Arnberg ou Lippstadt, en Rhénanie-Westphalie, de se faire vacciner contre la variole.

Autoroutes et bars à lait

BERNE (ATS). — En réponse à une petite question du conseiller national Eisenring (conservateur chrétien-social, d'Ernenbach), qui demandait si le Conseil fédéral était disposé à inciter les cantons à créer un important réseau de débits de lait le long des routes nationales, le Conseil déclare que l'aménagement des installations annexes en bordure des routes nationales (postes distributeurs d'essence, buvettes et kiosques) est actuellement l'objet d'un nouvel examen.

Camion happé par le train Un mort, un blessé

LUCERNE (ATS). — Un train direct Otten - Zurich a heurté, mercredi matin, vers 8 h 50, un camion entre Schönenverd et Aarau. Selon un communiqué de la direction du 2me arrondissement des CFF, à Lucerne, le chauffeur du camion est décédé sur place, alors que le conducteur de la locomotive a été blessé. En revanche, on ne déplore aucun blessé parmi les passagers.

Pour la première fois Le cap des 200,000 voitures importées est franchi

BERNE (ATS). — Pour la première fois, le cap des 200,000 voitures importées a été franchi en 1969. Ainsi que l'indique la «Revue automobile», on enregistre un fort accroissement pour l'an dernier, soit 24,350 véhicules de plus (+ 13,9 pour cent).

La Suède a également participé au marché suisse pour 4 pour cent (4,7 pour cent), la Belgique pour 3,1 pour cent (3,7 pour cent), le Japon pour 3 pour cent (1,4 pour cent) ainsi que les Etats-Unis et le Canada ensemble pour 2,2 pour cent (3 pour cent).

Des experts forestiers suisses en Tunisie

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a libéré une somme de 1,5 million de francs pour la formation de techniciens forestiers en Tunisie. Ce montant a été pris sur le crédit de programmes de coopération technique avec les pays en voie de développement.

Il y a six ans, rappelle un communiqué du département politique, le gouvernement tunisien a lancé un programme de reboisement. Depuis lors, 115,000 ha ont été reboisées et l'on estime que dans les prochaines années à venir une surface équivalente pourra l'être.

Pour atteindre les objectifs prévus, les autorités tunisiennes estiment qu'elles auront besoin de 500 nouveaux techniciens forestiers dans les 10 prochaines années. A la fin de l'année 1968, le gouvernement tunisien s'est donc adressé à la Suisse pour obtenir l'aide dont il avait besoin. Sur la base des études menées par M. H. Corboud, inspecteur en chef des forêts du canton de Fribourg, et M. H. Fleischer, ingénieur forestier de l'IEPF, un projet a été préparé qui prévoit la construction d'une école de forestiers à Sedjenane. Cinq experts suisses y formeront annuellement environ 25 techniciens forestiers tunisiens. Le cycle de formation durera deux ans. La contribution suisse couvre les salaires des experts et l'achat de matériel pour les trois prochaines années. Le gouvernement tunisien de son côté paie les constructions et les frais de gestion.

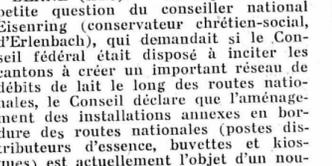
Toujours le franc...

LONDRES. — Le «Guardian» de mercredi évoque de nouveau le sort du franc suisse en constatant «qu'à la suite d'une raréfaction aiguë de franc suisse, le dollar devrait bientôt atteindre le seuil à partir duquel il devrait être soutenu».

A propos d'une modification de la parité du franc, le journal britannique précise que les milieux boursiers sont d'avis qu'en cas de refus du dépôt à l'exportation, par le parlement, d'autres mesures restrictives devraient être prises pour éviter une dévaluation.

Aspro soulage vite

• Douleurs? • Grippe? • Maux de tête? Aspro soulage vite



IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfarth Rédacteur en chef: Jean Hostettler

LA FRANCE DONNE UN CERTAIN FEU VERT A L'ENTRÉE DE LONDRES AU MARCHÉ COMMUN

Le porte-parole du gouvernement français, M. Léo Hamon, ministre de l'Information, a fait mercredi à l'issue de...

Notre téléphone de Paris

conseil des ministres hebdomadaire une déclaration officielle qui marque une certaine évolution dans la politique européenne française.

La porte est ouverte, a-t-il dit, à la négociation avec la Grande-Bretagne et les autres pays candidats à l'entrée dans le Marché commun.

Cette déclaration tend à démontrer la volonté « européenne » de la France, maintenant que les « conditions » mises à l'élargissement sont remplies. Dès à présent, a précisé M. Léo Hamon, les conversations peuvent s'ouvrir entre les Six, sous réserve

de la ratification des accords de Bruxelles par les parlements des Six. Cela signifie que, du point de vue français, l'ouverture d'abord entre les Six, sur la forme des négociations avec les pays candidats, puis celle des pourparlers entre la communauté et ces pays sont soumises à la ratification préalable par les parlements des accords conclus par les gouvernements à Bruxelles.

A RETARDEMENT

« Si le « feu vert » est ainsi donné à l'ouverture des négociations avec la Grande-Bretagne, c'est un feu vert à retardement puisque, pour Paris, le clignotant ne passera au vert que lorsque tous les parlements des Six auront ratifié la solution du problème européen numériquement depuis six ans. La candidature britannique dépend donc désormais de la hâte avec laquelle les parlements européens procéderont à la

formalité de la ratification des accords de Bruxelles

Cette déclaration de bonne volonté française coïncide avec la publication du Livre blanc britannique sur les conséquences pour la Grande-Bretagne d'une adhésion au Marché commun.

EN DÉFINITIVE

A la lecture de ce document, certains en Angleterre et en France, ont cru voir dans le réalisme adopté par les auteurs du Livre blanc, pour montrer l'aspect défavorable d'une participation à la communauté, soit un encouragement aux adversaires de l'adhésion soit un prétexte à un retournement de la politique actuelle de Londres lors de la négociation avec les Six.

En un mot, Londres chercherait des excuses pour refuser d'entrer dans le Marché commun, thèse qui a longtemps été, quoique discrètement exprimée, celle de certains dirigeants français: « Pourquoi refuser de négocier puisque « finalement » c'est la Grande-Bretagne qui refusera d'entrer dans le Marché commun? »

Ce n'est pas l'avis de l'éditorialiste du

« Monde » qui estime que le Livre blanc « apporte une précieuse indication en relevant qu'au-delà des arguments de nature économique il en est un autre, de caractère politique celui-là qu'on ne doit pas perdre de vue: c'est en entrant dans la communauté que la Grande-Bretagne a le plus de chances de peser à nouveau sur le cours des affaires mondiales ».

Jean DANES

Des dollars à la pelle

WASHINGTON (AFP). — Deux Américains, Francis Rosenbaum, 54 ans, important avocat de Washington, et Andrew Stone, 54 ans également, un homme d'affaires de Saint-Louis, ont été condamnés à dix années de prison chacun, le maximum de la peine encourue, pour avoir détourné illégalement et avec la complicité de deux banquiers suisses, plusieurs millions de dollars au détriment du gouvernement des Etats-Unis.

Deux complices, Evelyne Price, la secrétaire de Stone, et Robert Bregman, président d'une société new-yorkaise, ont été condamnés à 5 années de prison chacun. Les deux banquiers suisses étaient cités comme complices, mais ne faisaient pas l'objet d'une inculpation. C'est grâce aux faux documents et aux fausses factures fournies par les deux Suisses que Rosenbaum et Stone ont pu mettre au point le mécanisme de leur escroquerie et transférer environ 4 millions de dollars dans des comptes bancaires suisses secrets.

CEE: les syndicats anglais font grise mine à la publication du Livre blanc

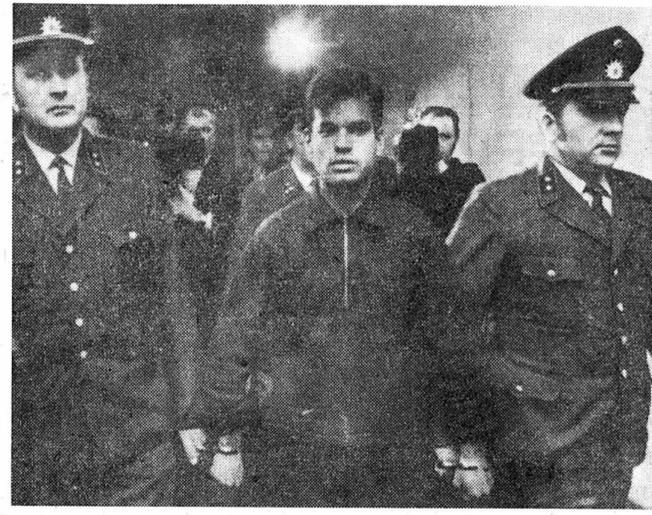
LONDRES (AFP). — Inquiétude, voire hostilité: telle est la première réaction des syndicats britanniques après la publication du Livre blanc sur le coût de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

Le congrès des Trade unions (centrale syndicale) estime dans un communiqué l'addition que la Grande-Bretagne aura à payer à court terme très sérieuse, et pense qu'il est essentiel que l'un des objectifs des négociations à venir soit la réduction substantielle de ce coût tel qu'il est indiqué dans le Livre blanc.

TROP CHER

Cette prise de position n'est cependant pas définitive. Le TUC avait indiqué, dès l'an dernier, qu'il réunirait un congrès extraordinaire pour débattre de la candidature de la Grande-Bretagne à la communauté, dès que des données suffisamment précises seraient connues.

Ce congrès se déroulera vraisemblablement cette année, et il est probable que le



TROIS ARABES ARRÊTÉS A MUNICH APRÈS L'ATTENTAT

MUNICH (Reuter). — Les trois Arabes responsables de l'attentat de mardi contre les passagers du Boeing de la compagnie israélienne EL AL à l'aéroport de Munich ont été identifiés. Il s'agit de deux ressortissants jordaniens et d'un Egyptien.

La théorie selon laquelle les terroristes arabes auraient organisé leur attaque dans le but de tuer le fils du général Dayan, est absolument dénuée de fondement, selon l'agence israélienne de presse « ITIM ».

« ITIM » signale que, jusqu'à dix heures trente hier matin, personne ne savait qu'Assi Dayan allait quitter Israël pour Londres via Munich. Les quotidiens du soir ont simplement publié, après 10 heures, un petit communiqué annonçant qu'Assi Dayan et Hanna Maron se rendaient à Londres pour y signer un contrat pour un film. Or, dit « ITIM », les terroristes qui ont perpétré cet attentat ont quitté Damas à sept heures du matin. Il était donc impossible qu'ils aient la moindre information à ce sujet. (Notre téléphoto AP: Mohamed Hadidi, menottes aux poignets).



La mort qui vient du Nigeria

NEW-YORK (AP). — Un virus en provenance du Nigeria a été découvert par des équipes médicales américaines, mais sa nocivité est telle que les recherches le concernant ont été arrêtées, a annoncé le « New-York Times ».

Ce virus, dénommé « la fièvre de Lassa » du nom du village où il a été détecté, a entraîné la mort de deux infirmières d'une mission de l'Eglise des frères, les sœurs Laura Wine et Charlotte Shaw, et celle d'un chercheur de l'Université d'Yale, M. Juan Roman, assistant du Dr Casals qui dirigeait les recherches.

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Italiens condamnés à Moscou MOSCOU (AFP). — Les deux jeunes Italiens jugés à Moscou pour avoir distribué des tracts dans un magasin de la capitale soviétique, Valtonio Tacchi et Teresa Marinuzzi, ont été condamnés chacun respectivement à un an d'emprisonnement, avec pour le premier un régime « sévère » pour la seconde un régime « normal ».

La peine devra être purgée dans une « colonie de travail », a précisé le procureur après avoir rendu le verdict.

Les deux jeunes Italiens ont été inculpés de « houliganisme intentionnel » d'après l'article 206, paragraphe 2 du code pénal soviétique.

Paul VI et le concordat

CITÉ-DU-VATICAN (AFP). — Le pape a annoncé qu'il a accepté le principe d'une révision bilatérale du concordat entre le Saint-Siège et l'Italie, signé le 11 février 1929, dans le contexte des accords du Latran. Il a fait cette annonce au cours de l'audience générale du mercredi, qui a coïncidé avec le quarante et unième anniversaire de la réconciliation du Vatican avec l'Italie.



Pour ce jeune couple de Copenhague, avoir un bébé n'est pas une entrave pour se livrer aux joies de la glace. Et bébé ne saura peut-être jamais qu'un jour de février 1970 il a lui, patiné sur... quatre roues (Téléphoto AP)

Condamnations à Moscou

MOSCOU (AP). — Victor van Brantegem, 23 ans, étudiant en droit à Gand, a été condamné à un an de camp de travail pour avoir jeté le mois dernier, dans un théâtre de Moscou, des tracts réclamant la liberté pour des intellectuels soviétiques emprisonnés.

Neuf témoins avaient été cités et la plupart ont dit que la manifestation solitaire du jeune Belge leur avait gâché la soirée au théâtre.

Le ministère public avait requis deux ans. L'avocat de la défense avait simplement demandé une amende.

Pour perturbation de l'ordre public, van Brantegem était passible de cinq ans.

Le cardinal Suenens pour le célibat des prêtres

BRUXELLES (AFP). — Le cardinal Joseph Suenens, archevêque de Bruxelles-Malines, a déclaré qu'il était opposé au mariage des prêtres, mais qu'il considérait comme « ouverte » la question de l'ordination d'hommes mariés.

Dans une allocution au centre « foi vivante » à Bruxelles, le cardinal a affirmé: « Nous continuerons de n'accepter dans nos séminaires que des jeunes gens qui voudront bien se prêter à la consécration du célibat. Nous ne voulons pas de la réintégration dans le ministère des prêtres qui ont un jour abandonné leurs fonctions. »

« Nous attachons, a-t-il ajouté, un prix immense au célibat librement accepté. Nous voulons tenir la garantie que subsistera un sacerdoce consacré totalement: la garantie d'une disponibilité totale assurant un rendement total. »

Colombe israélienne

JERUSALEM (Reuter). — Le cabinet israélien a rejeté samedi à une forte majorité une initiative de M. Abba Eban, ministre des affaires étrangères, visant au retour au cessez-le-feu, rapportent en première page les journaux du soir « Maariv » et « Yediot Aharonoy ».

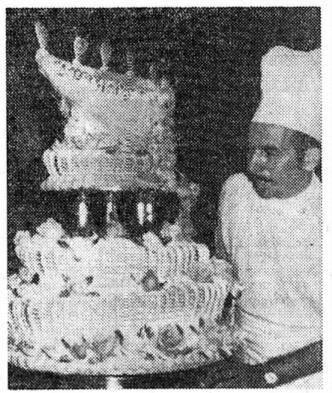
Il ne précisent pas les mesures proposées par M. Eban, mais les observateurs estiment que celui-ci a recommandé soit que Tel-Aviv observe un cessez-le-feu unilatéral le long du canal de Suez, soit qu'il demande les bons offices d'un pays tiers auprès du président Nasser.

L'idée d'une initiative israélienne, et particulièrement celle d'une déclaration unilatérale de cessez-le-feu de nombreux partisans dans les rangs de la gauche et du parti Mapam, qui compte deux ministres sans portefeuille au sein de la coalition gouvernementale.

Situation tendue à Amman

PONT-ALLENBY (AP). — Les voyageurs venant d'Amman ont rapporté que les troupes régulières jordaniennes patrouillent dans les rues de la capitale et que les maquisards armés ont disparu des rues.

Barnard et son repas de noces



JOHANNESBOURG (AP). — Le gâteau destiné au repas de noces du professeur Christian Barnard et de sa fiancée Barbara Zoellner, 19 ans, fille d'un riche industriel sud-africain d'origine allemande, a été présenté au public.

Cette pièce montée, ornée comme il se doit d'un cœur, est la première confirmation officielle que leur union sera célébrée, probablement dans le domaine de la famille Zoellner, dans le faubourg d'Illova, samedi prochain, le jour de la Saint-Valentin. (Téléphoto AP)

VEINARDS

LONDRES (AP). — Grâce à une boîte de biscuits et à des chiffres écrits sur de petits bouts de papier, quatre ouvriers du bâtiment ont gagné la somme rondelette de 280,000 livres avec une mise d'un penny (cinq centimes) aux paris sur le football.

« Chaque mois, l'un de nous remplit le coupon comme il le veut », a expliqué M. Roy Warner, 49 ans, « J'ai décidé de mettre des numéros dans une vieille boîte de biscuits et de les faire tirer par ma femme. C'est comme cela que nous avons gagné le coquetier ».

Et, pour bien montrer qu'ils croyaient enfin à la fortune, les quatre camarades ont allumé leurs cigares avec des billets d'une livre.

MOYEN-ORIENT

Nuages pour Hussein

LE CAIRE (AP). — La radio d'El Fatah, au Caire, a annoncé que tous les mouvements de la résistance palestinienne s'étaient réunis et avaient décidé de rejeter la mesure édictée par les autorités jordaniennes, interdisant le port d'armes.

Selon la radio, il a également été décidé de mettre tous les groupes de fedayins en « état d'alerte » en Jordanie et de former un commandement unifié « pour résister à toute action armée éventuelle ».

Selon la radio, M. Yasser Arafat, chef d'El Fatah, en voyage à Moscou, a été informé de ces décisions.

Colombe israélienne

JERUSALEM (Reuter). — Le cabinet israélien a rejeté samedi à une forte majorité une initiative de M. Abba Eban, ministre des affaires étrangères, visant au retour au cessez-le-feu, rapportent en première page les journaux du soir « Maariv » et « Yediot Aharonoy ».

Il ne précisent pas les mesures proposées par M. Eban, mais les observateurs estiment que celui-ci a recommandé soit que Tel-Aviv observe un cessez-le-feu unilatéral le long du canal de Suez, soit qu'il demande les bons offices d'un pays tiers auprès du président Nasser.

L'idée d'une initiative israélienne, et particulièrement celle d'une déclaration unilatérale de cessez-le-feu de nombreux partisans dans les rangs de la gauche et du parti Mapam, qui compte deux ministres sans portefeuille au sein de la coalition gouvernementale.

Situation tendue à Amman

PONT-ALLENBY (AP). — Les voyageurs venant d'Amman ont rapporté que les troupes régulières jordaniennes patrouillent dans les rues de la capitale et que les maquisards armés ont disparu des rues.

Deux Anglais arrêtés en RAU

LE CAIRE (Reuter). — L'ambassade de Grande-Bretagne au Caire a ouvert une enquête à la suite de l'annonce publiée par le journal du Caire « Al Ahram » de l'arrestation de deux citoyens britanniques soupçonnés d'espionnage.

Les deux hommes, Georges Brown et Stanley Ralph, auraient selon le journal été arrêtés par la police égyptienne à mi-chemin du Caire et d'Alexandrie.

Ils refusèrent de suivre un policier jusqu'au commissariat pour répondre à un interrogatoire et le policier a été accidentellement tué par un coup de feu tiré par M. Brown. Celui-ci, qui toujours selon « Al Ahram » appartenait au Foreign office, a été transporté à l'hôpital de Damour. Quant à M. Ralph, qui est homme d'affaires, il est toujours interrogé par la police.

Embuscade égyptienne

LE CAIRE (AP). — Une unité d'infanterie égyptienne a franchi mercredi matin le canal de Suez, a tendu une embuscade à une patrouille israélienne et a regagné sa base avec deux prisonniers et après avoir tué une vingtaine d'Israéliens.

L'agence du Moyen-Orient a précisé que les Egyptiens avaient détruit trois véhicules blindés et un char. L'unité aurait occupé une position à Shaloufa « profondément à l'intérieur des lignes israéliennes » et aurait attaqué ensuite la patrouille israélienne.

ÊTRE JUIF

JERUSALEM (Reuter). — Par 69 voix contre 15 et 23 abstentions, la Knesseth a adopté en première lecture le projet de loi portant sur la définition de la nationalité juive. Ce projet doit donner une force légale aux règles d'enregistrement d'état civil, règles que la Cour suprême avait trouvées défectueuses et qui, si elles n'étaient pas changées, seraient, selon Mme Meir, interprétées par les juifs de l'étranger comme un encouragement d'Israël aux mariages mixtes. « Les mariages mixtes et l'assimilation sont les plus grands dangers qu'ait eu à affronter la nation juive à travers les âges » a affirmé Mme Meir.

AMÉRIQUE

Les lettres de Jackie

NEW-YORK (AP). — Quatre lettres adressées par Mme Jacqueline Onassis à l'ancien sous-secrétaire à la défense, M. Gilpatric, ont été saisies chez un marchand d'autographes qui devait les mettre en vente le mois prochain.

M. Gilpatric s'était plaint la veille de la disparition de ces lettres qu'il pensait avoir enfermées dans son coffre-fort. Elles ont été écrites avant que la veuve du défunt président n'épouse le célèbre armateur grec.

Aéroport américain dominé par un « gang »

NEW-YORK (AP). — Le ministre américain de la justice, M. Mitchell, a dénon-

UN FAIT PAR JOUR

YALTA II

Certains bons esprits nous disent, aujourd'hui, installés sur le sofa de leur inconscience, qu'après tout, il n'est pas certain que Yalta ait sonné l'heure du partage du monde.

Un événement tout récent, est venu leur infliger un démenti sévère. Après avoir récupéré Okinawa, les Japonais s'adressèrent aux Russes, pour leur demander la restitution des îles Kouriles. Niet, répondit le Kremlin, et ce sera niet, parce que, à Yalta, Roosevelt et Staline s'entendirent pour que les Kouriles deviennent possession russe.

Le Kremlin, malheureusement, disait vrai. Dans le titre C, troisième alinéa des accords, il est nettement précisé ce qui suit: « Les îles Kouriles seront cédées à l'Union des Républiques socialistes soviétiques... »

Les accords de Yalta comprennent deux textes. L'un est intitulé « Défaite de l'Allemagne » et comprend neuf chapitres. L'autre porte en titre « Protocoles de Yalta » et ses quatorze articles découpent le monde en tranches.

Parlons de la Pologne. Le paragraphe VIII déclare reconnaître qu'une « nouvelle situation » a été créée en Pologne à la suite de la « libération totale » de ce pays par les Soviétiques. Conséquence? Eh bien, le gouvernement provisoire qui fonctionnait pour la Pologne est invité à rendre son tablier. Comment? Molotov, le Russe, Harriman l'Américain (tiens, tiens!) et Kerr le Britannique formeront une commission « pour consulter d'abord à Moscou » les chefs « démocratiques » en vue de la réorganisation du gouvernement... On le sait, les communistes furent les seuls à parvenir jusqu'à Varsovie.

Et les frontières? Nous lisons ceci dans les accords de Yalta: « Les trois chefs de gouvernement considèrent que la frontière orientale de la Pologne doit suivre la ligne Curzon ». La ligne Curzon? Une idée de 1920 pour faciliter la suspension des hostilités entre troupes russes et polonaises... Une idée jamais appliquée sauf... le 28 septembre 1939. La ligne Curzon, c'était donner raison à Staline d'avoir signé le pacte de mort avec Hitler. Car, c'est sur la ligne Curzon que Ribbentrop et Molotov s'étaient mis d'accord pour amputer la Pologne d'un morceau de terre vivante. Ribbentrop était vaincu, mais six ans après, Staline ramassait le prix de sa trahison.

Yalta ayant ainsi prélevé un morceau de Pologne pour apaiser la faim de l'ours russe, il fallut que ce pays crucifié obtienne quelque chose. Les accords de Yalta y pensèrent. Toujours dans le même chapitre on peut lire: « Nous reconnaissons que la Pologne devra bénéficier d'un substantiel accroissement de territoire au nord et à l'ouest. Le gouvernement polonais devra être consulté sur l'étendue de cet accroissement... »

Et voilà pourquoi, aujourd'hui, il y a un problème de l'Oder-Neisse, pourquoi la frontière germano-polonaise est un point chaud du monde et pourquoi, 25 ans après Brandt a décidé d'engager des pourparlers avec les gens de Gomulka.

Qui peut dire, après cela, que Yalta n'a pas découpé à sa manière, tout ce qui constitue le nord-est européen? Staline avait bien des raisons de sourire. Pendant qu'il apposait sa signature au bas des accords, il savait que déjà les pays baltes avaient été absorbés et que contrairement aux dispositions du titre VII des accords, ses hommes soutenaient Tito contre Choubahtchitch. Il savait qu'en application du titre X, la Bulgarie était entre ses mains, que la Hongrie avait sombré, de même que l'Albanie.

L. GRANGER

My lord



Nous avons annoncé dans une de nos dernières éditions que le prince de Galles occuperait le siège, qui, selon la tradition, lui est réservé à la Chambre des lords. C'est maintenant chose faite, et voici le prince Charles au moment où il va être introduit dans la Chambre haute (Téléphoto UPI).

(A suivre)